11e ANNEE AOUT 1939

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF
29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIe

Sommaire

AOUT 1939

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS.. Mourir pour Dantzig? 162

J. MARITAIN.. « Qui est mon prochain? ».. 165

● *Soumission de l'Action Française*, par ***, 192.

J. VIELENFANT. Qui perd son âme... 200

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS........ Les vieux travailleurs 204

A. SIDOBRE... L'été 1939 207

● *L'Assaut contre l'Empire britannique*, par A. VIATTE, 226. — *Inventaire économique du protectorat allemand*, par H. MANKIEWICZ, 231.

● *Deux sources du droit social : convention collective et arbitrage*, par ***, 237. — *Les recherches sociales de l'émigration russe*, par ILSVOLSKY, 245.

● *Une enquête sur l'avortement, la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle* (suite), 253.

PROCHE-ORIENT

P. CATRICE... L'influence occidentale dans l'Iran contemporain 260

● DOCUMENT : *L'idée de l'unité arabe dans de récentes discussions de la presse du Proche-Orient*, 279.

LES LETTRES ET LES ARTS

LIVIU REBREANU. Titu découvre la patrie.. 290
(trad. P. Mesnard)

● *Choix des élues*, par J. MADAULE, 303. — *Théâtre*, par H. GOUHIER, 312. — *Chronique musicale*, par P. FRÉCHET, 315.

● *Le mois artistique*, 319.

T. LXV — N° 2 1er Août 1939

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Mourir pour Dantzig?*

J. MARITAIN. « *Qui est mon prochain?* »

Cette conférence a été donnée par M. Jacques Maritain au *IVe Congrès Mondial des Croyances pour la défense de la personne humaine,* qui s'est tenu à la Sorbonne du 3 au 12 juillet et dont la revue publiera ultérieurement un compte rendu détaillé.

Sollicités par le comité britannique promoteur du congrès, fallait-il que les catholiques s'abstinssent d'apporter leur témoignage et leur concours à un mouvement qui, voulant mettre en œuvre les grandes forces spirituelles du monde, s'interdisait par principe tout syncrétisme religieux, toute tentative d'instaurer quelque religion nouvelle?

Pressenti, S. Em. le Cardinal archevêque de Paris voulait bien faire savoir qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que les catholiques compétents dans les matières que devait aborder le congrès, y prissent part à titre individuel, et c'est dans l'esprit de cette réponse qu'un certain nombre de personnalités catholiques ont cru devoir accepter de faire partie du Comité français d'accueil, présidé par M. Louis Massignon, et de faire entendre leur voix au cours des débats : témoignage de bonne volonté devant un appel à notre collaboration, sur un plan où elle est possible et souhaitable, témoignage de l'intégrité et de la transcendance du catholicisme, intérieur à cette ma que même de bonne volonté et de fraternelle charité.

★ ★ ★ *Soumission de l'Action Française.*

J. VIELENFANT. *Qui perd son âme...*
(Moitié de dialogue).

Pas pour Dantzig ?

*Cette formule est tout ensemble une vérité, une erreur e
une trahison :*

*Une vérité en un sens matériel, tout d'abord, car elle en
registre une affirmation croissante de la conscience moral
contemporaine, à savoir qu'une guerre, de nos jours, pou
être juste, demande — entre autres conditions — un moti
d'une extraordinaire gravité. Bien des motifs qui — à tor
ou à raison — auraient apparu jadis suffisants, ne le parais
sent plus. Si une insulte ou une dette impayée étaient en
core motifs de guerre, on se serait battu bien des fois depui
quelques années. Seules la légitime défense contre un
agression et l'aide portée à celui qui est injustement atta
qué apparaissent désormais comme motifs pouvant légiti
mer une guerre.*

*Une erreur aussi, car, au point où en sont les choses, i
faut être aveugle pour ne point voir que Dantzig n'est plu
que le symbole de la liberté des peuples et de la justic
internationale; si bien que, si la France était forcée de s
battre pour Dantzig, c'est en réalité pour l'indépendanc
des nations et le bien commun du monde qu'elle se ba
trait.*

*Une trahison enfin, et pas seulement de la France, mai
de la paix même que l'on prétend ainsi défendre; car s
quelque chose peut encore empêcher Hitler de déclenche
la guerre, c'est la conviction qu'effectivement, s'il se livra
à une nouvelle agression, c'est la guerre mondiale qu'au
tomatiquement il déclencherait.*

*Le problème de la paix, en effet, s'inscrit dans des lim
tes de plus en plus étroites, qui nous obligent, politique
ment, à ne pas faire un faux pas, et, moralement, à ne pa*

nous permettre une défaillance. Il y a même quelque beauté dans la situation tragique où nous sommes placés, car le seul moyen de nous en tirer, même humainement, est de pratiquer, non sans quelque héroïsme — les vertus chrétiennes.

C'est que nul — Dieu excepté — ne pourra empêcher Hitler de faire la guerre, s'il a décidé de la faire, mais qu'il dépend probablement de notre attitude de l'empêcher de prendre cette décision funeste. Encore faut-il pour cela que cette attitude soit d'une justesse éclatante, qu'elle lui ôte l'envie de tenter l'aventure et qu'elle lui permette pourtant de sauver la face.

D'une part, il faut qu'il lui apparaisse clairement que toute agression nouvelle nous trouvera prêts à la guerre. Munich pouvait apparaître légitimement à beaucoup comme un sacrifice douloureux en faveur de la paix, mais l'invasion de la Tchécoslovaquie a montré à tous qu'un nouveau Munich ne serait qu'une lâcheté. Or un chrétien ne peut se permettre une lâcheté.

D'autre part, il faut aussi qu'il lui apparaisse clairement que, s'il se résignait à un arrangement général qui permît au monde d'arrêter cette course fantastique aux armements, il nous trouverait disposés à traiter. D'où la nécessité de ne pas nous raidir en une attitude unilatérale ne laissant à l'adversaire d'autres issues que la capitulation ou la guerre. Nous devons donc demeurer aussi prêts à la conciliation dans le désarmement qu'inflexibles dans la résistance à l'agression. Se buter ne serait pas chrétien non plus.

Mais qui ne voit combien cette attitude — où doivent se trouver simultanément, et à doses égales, de l'inflexibilité et de la conciliation — demande de maîtrise de ses nerfs, de ses passions, de ses préjugés, à quelle hauteur de sérénité elle nous oblige à nous hausser et à nous tenir ? N'est-ce pas d'ailleurs une façon — la seule pour nous dans la situation présente — de tirer le bien du mal ?

Quand nous serons sur ces cimes, nous n'aurons pas seulement résolu — dans la mesure où il dépend de nous — un problème pratique; nous comprendrons mieux, aussi, le

service que peut rendre au monde, à l'heure présente — non pas seulement au plan doctrinal et moral mais au pla diplomatique lui-même — la papauté : ayant sondé, sou les attitudes de façade, où l'on se drape, les intentions pro fondes des gouvernements et les besoins véritables des peu ples, elle peut en informer les parties en présence.

Eût-elle encore moins de chances qu'elle n'en a d'abouti on ne comprendrait pas que cette action ne s'exerçât pas Nul ne sait mieux que le gardien suprême de la moral qu'il ne peut y avoir de paix véritable basée sur l'injustice mais nul aussi ne ressent plus que le Père commun ce qu serait le tragique fratricide d'une guerre entre ceux qu sont tous pour lui des enfants.

Ce n'est pas trahir la France que de comprendre l'actio conciliatrice de Rome, comme ce n'est pas contrecarrer l'ac tion de Rome que de contribuer à la fermeté de l'attitud de la France. Pour concilier ces devoirs d'apparence con traire dans une attitude unique et dans une pensée cohé rente, il suffit, mais il est nécessaire, d'agir en vrai chrétie se souvenant que parmi les vertus morales, il y a la vert de force.

CHRISTIANUS.

« Qui est mon prochain? »

I

Que malgré l'état de division religieuse dans lequel est ›lacée l'humanité, un bon compagnonnage, un dialogue raternel, un esprit d'union puisse s'établir entre les ıommes d'abord et précisément dans le domaine reli-;ieux lui-même, et selon qu'ils sont les uns et les autres ngagés à leur Dieu, attachés de tout leur cœur à leur oi en lui et au culte qu'ils lui rendent, n'est-ce pas un ›aradoxe?

C'est en effet un paradoxe. Mais l'homme aussi est ın être paradoxal; et ce qui apparaît comme plus sur-›renant encore, c'est le « trop grand amour » de Celui ıui nous a aimés le premier, et dont les prédilections nêmes servent au bien de tous. Je ne sais si les initia-eurs du premier *World Congress of Faiths*, qui eut lieu Londres en 1936, ont mesuré toute l'étendue du para-oxe auquel ils s'attachaient; peut-être eussent-ils été écouragés. Du moins ont-ils le mérite de nous avoir ›lacés en face de lui. Ce qui nous est demandé en pre-ıier lieu, me semble-t-il, c'est le courage intellectuel de envisager nettement.

Le fait est que, d'une part, l'histoire ne nous montre as que le sentiment religieux et les idées religieuses ient contribué avec un succès particulièrement sensible la pacification des hommes, les oppositions religieuses embleraient plutôt avoir nourri et aggravé leurs conflits.)'autre part, cependant, s'il est vrai que la cité tempo-elle doive réunir dans le service d'un même bien com-

mun terrestre des hommes appartenant à des famill
spirituelles différentes, comment cette paix de la cit
terrestre pourrait-elle être stablement assurée si d'abor
dans le domaine qui importe le plus à l'être humain, —
dans le domaine spirituel et religieux lui-même, — de
relations de bonne entente et de mutuelle compréhen
sion ne pouvaient s'établir? Le mot anglais *fellowshi*
n'est pas facile à traduire, l'équivalent français le moin
mauvais serait peut-être rapprochement, ou accord frate
nel, ou, comme je disais tout à l'heure, compagnonnag
J'aime mieux ce mot, en tout cas, que celui de toléranc
parce qu'il évoque un ensemble de relations positive
positives et élémentaires. Il évoque l'idée de compagnon
de voyage qui par rencontre se trouvent réunis ici-ba
cheminant par les routes de la terre — si fondamental
que soient leurs oppositions — en bon accord humai
de bonne humeur et en cordiale solidarité. Eh bien don
pour les raisons que j'indiquais à l'instant, le problèm
du bon compagnonnage, du *fellowship* entre les mem
bres des différentes familles religieuses apparaît comm
central pour le nouvel âge de civilisation qui s'ébauch
dans le crépuscule où nous sommes. Qu'il me soit perm
de rappeler la courtoisie et la cordialité avec lesquell
il y a quelques semaines, au Congrès eucharistique d'A
ger, les représentants de la religion musulmane et de
religion israélite ont salué le Cardinal Verdier, et q
celui-ci s'est plu à souligner, dans un discours d'u
haute signification, et lui-même empreint du plus cou
tois et du plus cordial esprit de *fellowship*.

Qu'il me soit permis de citer aussi les paroles
Pie XII, qui disait récemment : « Notre pensée va aus
en ce moment solennel, à tous ceux qui sont hors
l'Église et qui se réjouiront, Nous Nous plaisons à
croire, d'apprendre que le Pape élève aussi pour eux v

Dieu tout-puissant les prières et les souhaits de toutes
ırtes de biens. »

Un rapprochement délibéré entre les croyants des
verses familles religieuses est chose relativement nou-
elle. Dans une circonstance solennelle, le pape Pie XI
avait convié les hommes de bonne volonté. Sans doute
st-il dû pour une part aux dangers imminents, aux maux
pirituels atroces qui nous menacent, — athéisme ouvert
dressé publiquement contre Dieu, ou pseudo-théisme
rétendant faire du Dieu vivant un génie protecteur de
État ou un démon de la race. S'il en est ainsi, avouons
ue la leçon est sévère pour les croyants! A-t-il fallu que
ieu permette l'affreuse dégradation de l'espèce humaine
laquelle nous assistons, et tant de persécutions et tant
agonies, pour qu'enfin ceux qui croient en lui commen-
ent à descendre vraiment en eux-mêmes, jusqu'à ces
gions mystérieuses où l'image du Dieu d'amour se
écouvre invisiblement en nous, et où nous entendons
nt soit peu les coups frappés par lui à notre porte ver-
ouillée?

Disons tout de suite que le rapprochement dont il est
uestion ici pourrait être entendu de très fausse manière,
éliminons immédiatement ces interprétations erro-
ées. Un tel rapprochement ne saurait évidemment être
btenu au prix d'un fléchissement de la fidélité, ou d'un
anquement à l'intégrité dogmatique, ou d'une diminu-
on de ce qui est dû à la vérité. Il ne s'agit aucunement
de s'arrêter à je ne sais quel minimum commun de
érité, ni d'affecter les convictions de chacun d'une sorte
indice dubitatif commun. C'est au contraire en suppo-
nt que chacun va au maximum de fidélité à la lumière
ui lui est montrée qu'un tel rapprochement est conce-
ble. Par ailleurs, nous voyons clairement qu'il ne sau-
it être pur, donc valable et efficace, que s'il est libre

de toute arrière-pensée temporelle, et de l'ombre mêm
d'une subordination de la religion à la défense de n'im
porte quel intérêt terrestre, ou de n'importe quels bien
acquis.

Sur toutes les conditions que je viens de dire, et q
sont à vrai dire d'ordre négatif, il m'apparaît que no
sommes tous ici d'accord. Mais un des aspects du para
doxe que je signalais en commençant est que dès qu'o
passe à des considérations positives, la justification mêm
et la raison d'être elle-même de cette bonne fraternit
entre croyants appartenant aux religions les plus diffé
rentes, chacun l'entend dans sa perspective propre e
son univers de pensée à lui, et ces perspectives son
irréductiblement hétérogènes, ces univers de pensée n
coïncident nulle part d'une manière exacte. Leurs dimen
sions sont incommensurables avant le jour de l'éternité
Il ne faut pas se dissimuler ce fait, qui atteste simple
ment la cohérence interne des systèmes de signes, cons
truits sur des principes différents, dont dépend pou
l'esprit humain la vie cognitive. Des notions fondamen
tales comme celle de l'unité absolue de Dieu n'ont pa
le même sens pour un juif et un chrétien, ni la notio
de la transcendance et de l'incommunicabilité divin
pour un chrétien et un musulman, ni celles de personne
de liberté, de grâce, de révélation, d'incarnation, d
nature et de surnature, pour l'Inde et pour l'Occident
et la non-violence est là autre chose que la charité ic
Sans doute est ce le privilège de l'intelligence de pou
voir entendre d'autres langages que celui dont elle s
sert elle-même. Il reste que si au lieu d'être des homme
nous étions des systèmes d'idées pures, notre loi serai
de nous dévorer les uns les autres, afin de digérer dan
notre univers de pensée tout ce que les autres univer
contiennent de vrai.

Mais précisément nous sommes des hommes, recélant chacun le mystère ontologique de la personnalité et de la liberté, et en chacun desquels l'abîme de sainteté du Suprême est présent de sa présence universelle, et demande à habiter comme dans son temple, par mode de don. Et ce sont des hommes, non des systèmes d'idées pures, qui sont réunis ici en tant même que croyants, et pour examiner ensemble les possibilités d'un bon compagnonnage humain. A chacun de parler dans sa perspective propre. Je voudrais, pour ma part, vous dire aussi brièvement mais aussi ouvertement et aussi nettement que possible — et cette confiance elle-même est un des caractères de la mutuelle bienveillance — comment se résout pour moi catholique le paradoxe du *fellowship* que nous considérons en ce moment. Il est bien entendu, n'est-ce pas, que je ne suis pas ici comme représentant ou porte-parole de l'Église à laquelle j'appartiens, mais comme personne privée exprimant ses convictions propres, qui sont les convictions d'un catholique.

***

Vous savez que selon la foi catholique Dieu, après avoir parlé sous des modes divers et imparfaits par les prophètes, a parlé une fois, d'une façon parfaite et définitive, par sa Parole incréée elle-même qui a pris chair dans le sein d'une vierge d'Israël, pour mourir pour nous sous Ponce Pilate. Et que le dépôt de cette révélation de la Parole de Dieu a été confié à un corps vivant et visible, composé de justes et de pécheurs, mais spécialement assisté par l'Esprit de Dieu dans sa mission de vérité et de salut. Ainsi l'autorité joue un grand rôle chez les catholiques. Mais en deçà des dogmes et des vérités connexes, et des disciplines du salut, la liberté

joue un grand rôle aussi, et la diversité des opinions en matière humaine y est beaucoup plus grande qu'on ne s'imagine parfois du dehors : parce que c'est seulement à la pureté et à l'intégrité de la parole de Dieu qu'ils sont liés comme tels ; l'autorité du magistère ne vise de soi que la sauvegarde de ce vivant dépôt, comme tout ce qu'on appelle la juridiction de l'Église n'a pour fin que d'en faire vivre les fidèles ; et c'est à la Vérité première en personne leur parlant au cœur qu'ils adhèrent par le moyen des énoncés dogmatiques portant à tous la révélation ; en tant que catholiques et de par la foi catholique ce n'est à aucune opinion humaine, théologique ou philosophique, si bien fondée qu'elle puisse être, qu'ils se trouvent liés en conscience, et encore moins à des jugements en matière contingente ou à des forces temporelles quelconques. Et ce n'est non plus à aucune particularité de culture ou de civilisation, et encore moins de race et de sang, — mais à ce qui est l'universalité même et la suruniversalité, c'est-à-dire au divin : aux paroles et aux préceptes de Celui qui a dit : « Je suis la Vérité, moi qui vous parle. »

Ainsi m'apparaît sommairement la perspective catholique. La théologie catholique enseigne que c'est sur l'amour, comme dit saint Jean de la Croix, que nous serons jugés, autrement dit que le salut et la vie éternelle dépendent de la charité ; et elle enseigne que la charité présuppose la foi et s'enracine dans la foi, autrement dit dans l'adhésion à la vérité divinement révélée ; mais elle ajoute qu'à toutes les âmes, même si elles se trouvent dans l'impossibilité de connaître explicitement cette vérité dans son intégrité, la foi est offerte avec la grâce ; si ces âmes sont de bonne foi, et ne refusent pas la grâce intérieure, elles ont alors, — fût-ce en croyant seulement, si elles n'ont pas plus de lumière, que Dieu existe

sauve ceux qui le cherchent (et Dieu sait beaucoup mieux qu'elles-mêmes si elles croient cela), — elles ont alors la foi implicite au Christ et adhèrent implicitement à la vérité divinement révélée tout entière.

Vous le voyez, si les catholiques pensent que hors de l'Église il n'est pas de salut, cette maxime, dont on ne saurait se scandaliser que si l'on n'en comprend pas le sens exact, et si l'on ignore ce qui est communément enseigné de « l'âme de l'Église », revient pour eux à dire qu'il n'est pas de salut hors de la Vérité, laquelle, d'une manière explicite ou implicite, s'offre gratuitement à tous. Et cela même n'apparaît-il pas comme fort bien accordé à la nature de l'homme et à sa dignité essentielle ? Bien certainement s'il y avait un salut hors de la Vérité, je ne voudrais pas de ce salut, car j'aime mieux la Vérité que ma joie et ma liberté, ou plutôt je sais bien que la Vérité seule peut faire ma joie et ma délivrance. Nous pensons qu'il n'est pas de salut hors de la Vérité, et que le fait que tous les hommes ne connaissent pas explicitement celle-ci, le fait de la division religieuse, loin d'être une chose bonne en soi, est une marque de la misère de notre condition ; mais nous pensons aussi, comme je viens de l'expliquer, que la Vérité parle au cœur de tous les hommes, et Dieu seul sait quels sont ceux qui, nés dans telle ou telle partie du monde et placés ou non sous le régime de sa parole publiquement révélée, entendent vraiment et efficacement sa parole intérieure et secrète. Nous pensons qu'il n'est pas de salut hors du Christ, mais nous pensons aussi que le Christ est mort pour tous les hommes, et qu'à tous est offerte la possibilité de croire en lui, explicitement ou implicitement. Nous pensons qu'il n'est pas de salut hors du corps mystique du Christ. Mais nous pensons aussi que ceux-là qui sont visiblement incorporés à ce corps par la confession

de foi et par les sacrements, désignés ainsi pour continuer dans le temps l'œuvre de la rédemption, et recevant plus large effusion de moyens de grâce, ne sont pas les seuls à être en lui ; nous pensons que tout homme de bonne foi et de droite volonté, à condition qu'il ne pèche pas contre la lumière et ne refuse pas la grâce intérieurement offerte, appartient, comme on dit, à l'âme de l'Église, ou qu'en d'autres termes, il fait invisiblement, et de par le mouvement de son cœur, partie de l'Église visible et reçoit de sa vie, qui est la vie éternelle. Sans que nul au surplus, qu'il soit chrétien ou non-chrétien, sache s'il est digne d'amour ou de haine.

On reproche parfois aux catholiques de parler aux autres avec un air dominateur ou protecteur ; et du fait de l'infirmité humaine cela peut bien arriver à plusieurs d'entre eux. En réalité cependant leur situation n'est guère *confortable*, ils sont doublement blessés, des blessures de leurs fautes et des exigences de leur Dieu. Non seulement la raison leur fait voir que les autres religions peuvent aussi transmettre aux hommes beaucoup de grandes vérités, bien qu'à leurs yeux incomplètes ou mélangées, — et parfois, s'il s'agit de certains secrets de spiritualité naturelle ou de maîtrise psycho-physique de soi-même, certaines vérités que l'Évangile n'a pas pris souci d'enseigner ; mais encore, et cela est beaucoup plus important, la vérité surnaturelle qu'ils ont reçue, non en monopole, mais pour la donner à autrui, — des hommes qui appartiennent à d'autres familles spirituelles, que dis-je, de pauvres idolâtres, s'ils sont de bonne foi et si leur cœur est pur, peuvent en vivre mieux que tel ou tel d'entre eux. Et qui ne perdrait cœur, si la grâce ne les soutenait ! De par la plénitude des fruits, dit saint Thomas d'Aquin, l'arbre s'incline. L'Église exulte du témoignage qu'elle est chargée de porter, et le chrétien exulte

en elle ; des privilèges reçus, elle sait que c'est un devoir strict de confesser la réalité sainte. Car la liberté divine donne comme il lui plaît à qui il lui plaît. Mais c'est dans un vase fragile, comme dit saint Paul, que chaque âme fidèle porte la grâce. D'avoir sur de misérables épaules humaines la charge en quelque mesure de la divine vérité, il n'y a pas pour le croyant à prendre un air supérieur ou protecteur, mais plutôt à s'excuser, et à demander pardon à tous les passants. *Euntes ibant et flebant*, ils allaient allant et pleurant. Je sais bien qu'il y a des hommes, — et c'est peut-être pour compenser leur peu de foi pratique, — qui méprisant les autres ne cessent de répéter : nous autres croyants, nous autres bien pensants, nous autres chrétiens, nous autres catholiques, parfois même nous autres *catholiques-nés*, comme s'ils n'étaient pas nés pécheurs comme tout le monde. Ils ne se doutent pas qu'à offrir ainsi leur orgueil en témoin de la religion, ils donnent envie aux gens qui les regardent de blasphémer le Seigneur.

*
* *

Et maintenant, pour revenir à notre compagnonnage des croyants, nous voyons bien, me semble-t-il, quelle est dans la perspective catholique la base de ce compagnonnage. Cette base n'est pas de l'ordre de l'intellect et des idées, mais du cœur et de l'amour : c'est l'amitié, l'amitié naturelle, mais d'abord et avant tout la mutuelle dilection en Dieu et pour Dieu. Dans sa note au Congrès de 1936, Louis Massignon, — dont l'œuvre et la vie sont un admirable exemple de la compréhension mutuelle et de l'entr'aide dont nous parlons, — insistait avec raison sur l'importance essentielle de cette charité en Dieu, que Dieu met dans les cœurs pour qu'ils l'éveillent de proche en proche autour d'eux. L'amour ne va pas à des essences,

ni à des qualités, ni à des idées, mais aux personnes, et c'est le mystère des personnes et de la présence divine en elles qui est ici en jeu. Le compagnonnage en question n'est pas le compagnonnage des croyances, c'est le compagnonnage des hommes qui croient.

La conviction où chacun se trouve, à tort ou à raison, des limitations, carences ou erreurs de l'autre, n'empêche pas une amitié entre esprits. Dans le dialogue fraternel dont nous parlons, il faut une sorte de pardon, et de rémission, qui porte non sur les idées, — elles ne méritent aucun pardon si elles sont fausses, — mais sur l'état de celui qui fait route avec nous. Chaque croyant sait bien que tous les hommes seront jugés, lui et les autres, et ni l'un ni l'autre n'est Dieu pour juger l'autre. Et ce que chacun est devant Dieu, ni l'un ni l'autre ne le sait. Ici le *nolite judicare* de l'Évangile s'impose dans toute sa force ; nous pouvons juger des idées, des vérités et des erreurs, des actions bonnes ou mauvaises, du caractère, du tempérament, et des dispositions intérieures selon qu'elles apparaissent. Nous ne pouvons absolument pas juger du secret des cœurs, de ce centre inaccessible où jour après jour la personne noue son propre destin, et ses liens avec Dieu. Là, il n'y a vis-à-vis d'autrui qu'une chose à faire : faire confiance à Dieu. Et là, précisément, porte l'amour pour autrui.

Il y a des personnes qui n'aiment pas ce mot amour, il les gêne, parce qu'il a été galvaudé, et qu'on le rencontre aussi sur des lèvres pourries, ou dans des cœurs qui s'adorent eux-mêmes. Dieu n'a pas ce purisme, l'apôtre Jean nous dit que Dieu est l'Amour subsistant.

Il n'est qu'une cause propre et proportionnée de pacification et d'union entre les hommes, c'est l'amour, d'abord l'amour de nature envers les êtres, les pauvres êtres qui ont même essence que nous, et mêmes douleurs

t même dignité naturelle : mais cet amour ne suffit pas, arce que les causes de division sont trop fortes; il faut n amour d'origine plus haute et immédiatement divine, t que la théologie catholique appelle surnaturel, un mour en Dieu et pour Dieu, qui d'une part fortifie dans ur domaine propre les diverses dilections d'ordre naturel, d'autre part les transcende à l'infini. Bien différente e la simple bienveillance humaine, déjà fort noble en lle-même, mais inefficace, prônée par les philosophes, la harité seule, comme le remarquait M. Bergson dans son rand livre sur les *Deux Sources*, peut élargir notre cœur l'amour de *tous les hommes*, parce que, venant de Dieu ui nous aime le premier, elle veut à tous le même bien ivin, la même vie éternelle qu'à nous-mêmes, et voit, en ous, les appelés de Dieu, ruisselants pour ainsi dire des nystères de sa miséricorde et des prévenances de sa onté.

Je voudrais insister un moment sur la loi propre et sur es privilèges de cette amitié de charité, en ce qui concerne précisément les relations entre croyants de diverses dénominations religieuses (comme entre croyants et ncroyants). D'une part, les explications précédentes l'ont uffisamment montré, il serait très faux de dire qu'une elle amitié est *supra dogmatique* ou qu'elle s'établit *en 'épit* des dogmes de la foi; une telle manière de parler st inadmissible à tous ceux pour qui la parole de Dieu st aussi absolue que son unité et sa transcendance. Je ais très bien que si sur le moindre article de la foi je perais ma foi, je perdrais mon âme. Un mutuel amour qui 'achèterait au prix de la foi, qui prétendrait s'établir sur syncrétisme ou l'éclectisme, ou qui, invoquant la paraole des trois anneaux de Lessing, dirait : j'aime qui n'a as ma foi parce qu'après tout je ne suis pas sûr que ma oi soit la vraie foi, et qu'elle porte la marque du vérita-

ble anneau, réduisant ainsi la foi à un simple héritage historique et la relativisant sous un sceau d'agnosticisme un tel amour, pour qui croit avoir entendu la parole de Dieu, reviendrait à mettre l'homme au-dessus de Dieu.

L'amour de charité va au contraire à Dieu d'abord, à tous parce que tous, plus ils sont aimés en Dieu et po Dieu, plus ils sont aimés eux-mêmes et en eux-mêmes ; e il naît dans la foi, — dans la foi au moins implicite, selon la doctrine que je rappelais tout à l'heure ; et il demeur dans la foi, tout en allant à ceux qui n'ont pas cette foi c'est la propriété même de l'amour ; partout où va notr amour, il emmène avec lui notre foi.

Et d'autre part l'amitié de charité ne nous fait pas seu lement reconnaître *l'existence* des autres, — ce qui à vra dire est déjà si difficile pour les hommes, et renferme dej tout l'essentiel, — elle ne nous fait pas seulement recon naître que l'autre existe, non comme un accident que conque du monde empirique, mais qu'il existe devan Dieu et qu'il a droit à exister. Tout en demeurant dan la foi, l'amitié de charité nous aide à reconnaître tout c que les croyances autres que la nôtre comportent d vérité et de dignité, de valeurs divines et humaines, ell nous les fait respecter, elle nous pousse à chercher san cesse en elles tout ce qui porte la marque de la grandeu originelle de l'homme et des prévenances et des généro sités de Dieu. Elle nous aide à entrer dans une mutuell compréhension les uns des autres. Elle n'est pas supra dogmatique, mais elle est suprasubjective ; elle ne nou fait pas sortir de notre foi, elle nous fait sortir de nou mêmes. C'est dire qu'elle nous aide à purifier notre fo elle-même de la gangue d'égoïsme et de subjectivité o nous tendons instinctivement à l'enclore. Et c'est dir aussi qu'elle comporte inévitablement une sorte d déchirement du cœur : fixé à la vérité qu'il aime, et fix

au prochain qui ignore ou méconnaît cette vérité. Cette condition est déjà inhérente au travail de rapprochement « œcuménique », comme on dit, entre chrétiens séparés. A combien plus forte raison est-elle impliquée dans le travail de rapprochement et de mutuelle compréhension entre croyants de toutes dénominations. Je me méfie d'une amitié entre croyants de toutes dénominations qui ne serait pas accompagnée d'une sorte de componction, ou de douleur de l'âme ; qui serait aisée et confortable ; comme je me méfie d'un universalisme qui prétendrait réunir dans un même service de Dieu et une même piété transcendante tous les modes de croyance et tous les modes d'adoration. Le devoir de fidélité à la lumière, de la suivre toujours pour autant qu'on la voit, est un devoir qui ne s'élude pas ; autrement dit le problème de la conversion, pour qui ressent l'aiguillon de Dieu, et dans la mesure où il est atteint par lui, ne peut pas être évacué ; non plus que d'autre part la charge de l'apostolat. Et je me méfie aussi, en revanche, d'une amitié entre croyants de même dénomination qui serait aisée et confortable parce que la charité y serait réservée aux coreligionnaires, d'un universalisme qui limiterait l'amour aux seuls frères dans la foi, d'un prosélytisme qui n'aimerait autrui que pour le convertir et dans la mesure où il est convertissable, d'un christianisme qui serait le christianisme des *bons* contre les *mauvais*, et qui confondrait l'ordre de la charité avec ce que le P. Chardon appelait, je crois, un ordre de police.

II

Il suit de ces réflexions que dans la perspective catholique ou je suis placé, le rapprochement entre croyants de toutes dénominations religieuses ne saurait s'accom-

plir, sur le plan religieux et spirituel lui-même, que par et dans l'amitié et la charité, par et dans la pure spiritualité et liberté de l'amour, sans verser dans aucune sorte de communion moins insaisissable et plus déterminée, plus visible, exprimée dans l'ordre de l'intellect spéculatif et pratique par quelque communauté de symbole ou de forme sacrée. Mais sur le plan de la vie temporelle et profane il convient au contraire que ce rapprochement s'exprime en des activités communes, se trouve *signifié* par une coopération plus ou moins étroite pour des objectifs concrets et déterminés, — qu'il s'agisse du bien commun de la cité politique à laquelle les uns et les autres nous appartenons respectivement, ou du bien commun de la civilisation temporelle dans son ensemble.

Et sans doute en un tel domaine n'est-ce pas en tant que croyants, mais en tant qu'appartenant à telle patrie, ou en tant qu'ayant en commun tel idéal historique concret, que des croyants appartenant à des religions différentes sont appelés à faire ainsi œuvre commune. Mais dans cette commune œuvre temporelle elle-même des valeurs éthiques et spirituelles sont investies, qui intéressent le croyant comme tel. Et dans cette commune œuvre temporelle elle-même, ce qui demeure encore un élément efficace d'importance première (je dis première, je ne dis pas suffisante) pour la pacification des hommes, c'est la bienveillance mutuelle et l'amitié dont nous parlions tout à l'heure. C'est une pitié que dans un monde en agonie les hommes qui croient au surhumain, prisonniers de tant de préjugés sociologiques, restent si lents à dilater leurs cœurs et à coopérer hardiment pour sauver dans l'héritage de leurs frères les biens élémentaires de l'humanité menacée. Il me semble à ce point de vue que l'initiative prise avec tant de générosité par

s organisateurs de ces *Congresses of Faiths* doit être luée comme un signe bien remarquable; sans pour itant tomber d'accord sur toutes leurs formules, nous evons tous leur exprimer notre cordiale reconnaissance. n ne saurait trop insister sur l'importance vitale, telleent méconnue par le libéralisme sectaire du XIXe siège et par le paganisme actuel, de l'esprit d'amitié dans cité humaine. Peut-être les maux extrêmes et les horbles conflits soufferts aujourd'hui par les hommes ıront-ils du moins cet effet de réveiller par contraste, ı bon nombre d'entre eux, le sens de l'amitié et de la oopération.

La cruelle anomalie à laquelle nous avons affaire ici, est qu'en fait, historiquement, la religion, ainsi que je remarquais au début, semble avoir contribué à diviser s hommes et à aggraver leurs conflits autant qu'à les acifier. Cette anomalie tient à ce qu'il y a de plus pro- ond dans la condition humaine. Si l'homme n'est pas ré au-dessus de lui-même vers des biens éternels, il ombe au-dessous de l'humain ; et ces biens éternels euxıêmes, dans la mesure où il s'en empare pour son prore cosmos de faiblesse et de péché, il s'en sert pour nourr et fortifier, consacrer ses passions et sa malice. A cette tuation contradictoire il n'y a qu'une clef, cette clef est charité. La religion, comme tout ce qui est grand et oble et exigeant parmi nous, augmente la tension dans humanité, et avec la tension la douleur, et avec la douur l'effort de l'esprit, et avec l'effort spirituel la joie. *'antum relligio potuit suadere malorum*, disait le vieux ucrèce, en une formule du reste amphibologique. Il urait dû ajouter : Et tant elle est nécessaire aussi à la espiration même de l'humanité! Et tant elle a pu pro- oquer de biens, ouvrir d'espérances et de vertus! Rien e ce qui s'est fait dans la substance des siècles n'a été

durablement utile à l'être humain sans la religion, c
moins sans la religion dans ses formes les plus pures.

Ce n'est pas la religion qui contribue à diviser l
hommes et à aggraver leurs conflits, c'est l'humai
misère et la division intérieure de notre cœur. Et sa
la religion nous serions certainement beaucoup pl
mauvais encore que nous ne sommes. Nous voyo
aujourd'hui que lorsque l'homme, rejetant les traditio
sacrées, prétend ou bien s'affranchir de la religion p
l'athéisme, ou bien pervertir la religion en divinisant p
une sorte de pseudo-théisme ou de para-théisme s
propre sang pécheur, alors ce sont les formes les pl
ténébreuses de fanatisme qui sévissent sur le mond
C'est seulement par une vie religieuse plus profonde
plus pure, c'est seulement par la charité que peut êt
surmonté l'état de conflit et d'opposition produit p
l'interférence de la religion elle-même avec l'humai
misère. Je pense que pour venir complètement à bout
tout fanatisme et de tout pharisaïsme il faudra tou
l'histoire humaine. Mais c'est à la conscience religieu
elle-même de venir à bout de ces maux. Elle seule le pe
C'est elle qui en se spiritualisant dans la douleur, d
évacuer progressivement d'elle-même et du monde
ferment des pharisiens et le fanatisme des sectaires. Ce
qui sont réunis ici désirent s'appliquer, chacun selon s
état et selon la mesure de ses forces, à ce travail de pu
fication ; c'est ce qui, à mon avis, donne à ce congrès
signification spirituelle.

Il me semble qu'en pensant à toutes ces choses, no
apercevons mieux la grandeur dramatique de notre ép
que : comme on l'a souvent remarqué, une certaine u
fication du monde se produit dans l'ordre infra-huma
de la matière et de la technique, tandis que dans l'ord
humain lui-même les plus sauvages divisions se font jo

ans un bouleversement apocalyptique qui met en péril s bases élémentaires de la vie, l'accession des hommes un nouvel âge de civilisation se prépare ainsi, qui, sans oute, ne marquera pas seulement une mutation histori-ue de grande importance, pour le bien et pour le mal, ans les formes de conscience et de culture, mais aussi avènement d'un plus haut état d'unité et d'intégration. n attendant, — et c'est cela qui est au fond de notre ıalheur, — la technique a devancé l'esprit, la matière st allée plus vite que l'âme. Et cela même ne laisse à eux qui veulent espérer (dont nous sommes), qu'un seul spoir : l'espoir en un effort héroïque de spiritualisa-ion, grâce auquel tous les progrès d'ordre matériel et ıécanique, — qu'il ne s'agit pas de condamner, mais 'assumer, — pourront enfin servir à un progrès vérita-le dans l'affranchissement de l'être humain.

C'est dire que le monde lui-même adresse aux hommes ne assez terrible sommation. Et c'est aux croyants que ette mise en demeure est adressée d'abord. L'avenir ne era bon ni pour le monde ni pour la religion si les royants ne comprennent pas ce qui est d'abord et avant out exigé d'eux. Si eux-mêmes, qui portent les livrées le l'esprit, ils laissaient subjuguer leur âme par les forces le dissolution qui opposent désespérément le mal au mal, t s'ils enrôlaient la religion, fût-ce au nom des intérêts, omme on dit, de celle-ci, dans une œuvre quelconque de lomination et de violence, je pense que le dégât pour la ivilisation serait irréparable. Ce qui leur est demandé l'abord et avant tout, même dans la lutte temporelle ıvec les moyens durs qu'elle comporte, ce n'est pas de lominer, c'est de servir. C'est de maintenir parmi les hommes l'espoir en la bonne volonté, en l'esprit de coopération, en la justice, la bonté, la piété pour les fai-bles et les déshérités, la dignité humaine et la force de la

vérité. Ces grands mots que je viens de prononcer, il n
suffit pas de les invoquer, il faudrait les incarner dans
vie. Si on dit la vérité sans la *faire*, on risque de porte
les hommes à la regarder comme une imposture. On l
beaucoup répété ces derniers temps, et avec raison, c'e
dans l'existence sociale et temporelle elle-même, dans l
dur labeur des hommes que les croyants sont appelés
confesser leur Dieu. Beaucoup de choses qu'ils accepten
aujourd'hui dans la condition terrestre de leurs frères e
dans le régime des sociétés humaines, paraîtront plu
tard aussi peu dignes d'être acceptées que nous le sem
ble à présent l'esclavage antique. La tragédie du chômag
la tragédie des réfugiés et des émigrants sont le sign
d'un désordre grave auquel nous devons travailler san
repos à remédier.

Ce dont le monde a besoin, c'est de pain sans doute -
et il est atroce de penser que sur cette terre il y a tant d
millions d'hommes qui ne mangent pas à leur faim, ma
c'est aussi et avant tout des paroles qui sortent de la bou
che de Dieu, paroles de vérité agissante, de vérité effica
et féconde ; c'est, je ne dis pas uniquement ou exclusiv
ment, je dis principalement, de la contemplation des sain
et de leur amour, et de leur action, et de la fidélité de nou
autres qui ne sommes pas des saints, à témoigner dans
travail de chaque jour, petitement, patiemment, chacu
selon sa condition, et dans nos activités sociales et poli
tiques, de l'amour de Dieu pour les êtres, et du respe
dû à l'image de Dieu en chaque créature humaine.

III

Une question reste à traiter, dont, pour terminer,
voudrais dire quelques mots. Dans la première partie
cet exposé, j'ai insisté sur la pluralité fondamentale

nos points de vue respectifs, et signalé l'illusion qui consisterait à chercher la base et la raison de notre bon compagnonnage dans un minimum commun d'identité doctrinale, — minimum commun qu'on verrait, du reste, à mesure qu'on en discuterait, se rétrécir de plus en plus comme une peau de chagrin.

D'autre part, cependant, je viens de dire que ce compagnonnage, fondé sur l'amitié et la charité, doit aller, dans l'ordre de la civilisation terrestre, jusqu'à une action commune (non exclusive, sans doute, d'oppositions et de conflits inévitables), jusqu'à une coopération véritable pour le bien de la cité temporelle. Comment une action commune serait-elle possible sans principes communs, sans une certaine communauté doctrinale à la base ?

A cette question, avant de passer à des considérations plus concrètes, je réponds tout de suite dans mon vocabulaire de philosophe : il y a entre nous tous une unité plus primitive et plus foncière que n'importe quelle unité de pensée et de doctrine, c'est l'unité de la nature humaine et de ses inclinations primordiales prises dans leur réalité extra-mentale elle-même. Cette unité-là ne suffit pas à assurer une communauté d'action, puisque nous agissons comme des êtres pensants, et non pas seulement par instinct de nature. Mais elle est présupposée à l'exercice même de notre pensée, et c'est l'unité d'une nature rationnelle, soumise à l'attraction intelligible des mêmes objets primordiaux, et elle est au premier fondement des similitudes que nos principes d'action, si divers qu'ils soient par ailleurs, peuvent comporter entre eux. Or l'unité de l'œuvre terrestre à faire et de la fin temporelle poursuivie présuppose nécessairement une certaine communauté de principes et de doctrine, mais non pas nécessairement — si désirable, si évidemment meilleure et

plus efficace que celle-ci soit en elle-même — une strict et pure et simple *identité* doctrinale : il suffit que le principes et les doctrines aient entre eux une unité e communauté de similitude, ou de proportion, disons, a sens technique du mot, d'*analogie*, eu égard à la fin p tique en question, qui, de soi, tout en étant référée une fin supérieure, est d'ordre naturel, et qui elle-mêm sans doute est conçue par les uns et les autres selon le perspectives propres de chacun, mais qui dans sa réalit existentielle sera extraposée aux conceptions de chacun et qui, considérée ainsi, dans l'existence réelle, décevr dans une certaine mesure, tout en les réalisant, le conceptions particulières de chacun.

Non seulement donc, ce qui va de soi, des homme ayant des convictions religieuses différentes pourron collaborer à établir une technique, à éteindre un incen die, à secourir un affamé ou un malade, à faire obstacl à une agression. Mais encore, et c'est cela qui nous inté resse ici, il est possible, si la communauté d'analogie don je viens de parler entre leurs principes d'action exist bien, qu'ils coopèrent, au moins et avant tout à l'égar des biens premiers de l'existence ici-bas, dans une actio constructive concernant la droite vie de la cité tempo relle et de la civilisation terrestre, et les valeurs mora les qui y sont investies. Je reconnais cette possibilit dans l'instant même — et ces deux assertions ne sont pa incompatibles — où je prends une conscience plus aigu de ma conviction qu'une doctrine complète, fondée su l'enseignement catholique, peut seule apporter une solu tion entièrement vraie aux problèmes de civilisation.

Puis-je indiquer ici, à titre d'exemple, et en me réfé rant au domaine le mieux connu de moi, je veux dire a domaine de la chrétienté occidentale, et à un cas qu intéresse la vie religieuse elle-même, que pour l'Églis

orthodoxe en U.R.S.S., pour l'Église catholique et les communautés protestantes en Allemagne, les problèmes pratiques concernant la relation du spirituel et du temporel, et les solutions pratiques concernant ces problèmes, comportent une telle similitude que l'expérience et le témoignage des croyants appartenant à ces diverses confessions chrétiennes constituent comme leurs souffrances une sorte de bien commun? Un autre exemple peut être tiré de la convergence pratique qui se manifeste aujourd'hui, en ce qui regarde les choses de la civilisation et la défense de la personne humaine, entre des positions spéculativement aussi incompatibles que les positions de Karl Barth et nos propres positions. Un thomiste et un barthien se heurteront toujours en théologie et en philosophie ; ils peuvent agir ensemble dans la cité.

Mais il faut préciser davantage. Nous avons dit que la base du *fellowship* entre croyants appartenant à des familles spirituelles différentes, c'est l'amitié et l'amour de charité. Ajoutons maintenant : ce sont les implications de l'amour lui-même qui nous fournissent le fil conducteur dont nous avons besoin, et qui nous manifestent la communauté analogique de pensée pratique dont il était question tout à l'heure.

Il est bien clair, en effet, que si les choses sont telles que nous les avons dites, la similitude première et fondamentale entre nous est la reconnaissance de la valeur éthique majeure et primordiale de la loi de l'amour fraternel, de cette loi que les uns et les autres entendent avec des connotations théologiques et métaphysiques différentes, et qui pour les chrétiens, répondant pour s'achever divinement à une tendance radicale, bien que terriblement contrariée, de notre nature, est le second commandement qui ne fait qu'un avec le premier, le

commandement d'aimer son prochain comme soi-même.
« Mon sentiment, écrivait Gandhi en 1920 dans une note sur le *Satyagraha*, est que les nations ne peuvent réellement être unes, et que leurs activités ne sauraient conduire au bien commun de l'humanité entière, à moins de reconnaître expressément et d'accepter la loi familiale d'amour dans les choses nationales et internationales, en d'autres termes, dans l'ordre politique. Les nations ne peuvent être civilisées que dans la mesure où elles obéissent à cette loi. » — C'est la vérité, j'en suis persuadé moi aussi.

Eh bien, cette loi elle-même de l'amitié fraternelle contient pratiquement bien des implications. La première vérité qu'elle implique, et qui est présupposée à tout le reste, est celle de l'ordination de notre existence à Dieu et du premier précepte, celui d'aimer Dieu par-dessus tout. Comment, en effet, la loi d'amour pourrait-elle avoir pour les hommes une valeur *absolue*, supérieure à toutes les oppositions et inimitiés qui sévissent entre eux, si les hommes, tous les hommes, quelle que soit leur race et leur couleur, leur classe, leur nation, leur condition sociale, leurs défauts de nature, ne recevaient pas d'un Absolu supérieur au monde le lien d'une communauté entre eux plus radicale et plus décisive que toutes leurs diversités, et n'étaient pas faits pour aimer d'abord cet Absolu, en lequel toutes choses sont, vivent et se meuvent? Il est trop aisé de constater que dans les grands mouvements contemporains où Dieu est pratiquement nié, soit en vertu d'un athéisme qui lui refuse l'existence, soit en vertu d'un pseudo-théisme qui blasphème sa nature, l'amour et la charité sont pareillement rejetés comme des faiblesses, et comme le pire ennemi soit de l'État soit de la révolution. Les textes des théoriciens de ces divers mouvements sont clairs là-dessus.

La seconde implication est, d'une part, la sainteté de la vérité, d'autre part la valeur éminente de la bonne volonté. Si l'homme peut courber la vérité au gré de ses désirs, comment ne voudrait-il pas courber de même autrui ? Les mêmes qui méprisent la charité pensent que la vérité dépend, non de ce qui est, mais de ce qui sert à chaque instant avec le plus d'efficacité leur parti, leur convoitise et leurs haines. Et les mêmes qui méprisent la charité méprisent aussi la bonne volonté, ce mot leur paraît fade et dangereusement libéral. Ils oublient, ceux-là du moins qui se disent chrétiens, qu'il est d'origine évangélique. Et il est bien vrai que la bonne volonté ne suffit pas, et que ceux qui la confondent avec la *bonne velléité* trompent les gens. Mais la bonne volonté est nécessaire et premièrement nécessaire ; et elle est utile à tout ; et dans sa réalité authentique elle désigne le mystère sacré qui dans l'homme ouvre sur le salut, et fait qu'un homme peut être dit purement et simplement bon, et qui permet aux hommes de sortir d'eux-mêmes au-devant du prochain, — c'est pourquoi les pharisiens et les fanatiques, murés dans leurs sépulcres, et qui voudraient enfermer le monde entier dans leurs sépulcres, ne suspectent pas seulement, ils détestent l'idée même de la bonne volonté.

La troisième implication contenue dans l'amitié fraternelle, est la dignité de la personne humaine avec les droits qu'elle entraîne et les réalités qui la fondent, je veux dire la spiritualité de l'âme humaine et sa destination éternelle. Dans le document que je citais tout à l'heure, Gandhi indiquait « qu'il est nécessaire de reconnaître expressément l'existence de l'âme qui est au-dedans de nous, si le Satyagrahi doit croire que la mort ne signifie pas la cessation du combat mais son point culminant ». Mais pour moi chrétien je sais bien où je

puise ma foi en l'immortalité de l'âme et en la dignité de la personne humaine. Je lis dans l'Évangile : Que sert à l'homme de gagner le monde, s'il vient à perdre son âme? J'y lis aussi que les cheveux de chacun de nous sont comptés, et que les Anges qui voient la face du Père ont soin de chacun des enfants des hommes, égaux en cette dignité-là ; et que nous devons aimer nos ennemis. Et j'y lis l'histoire de cet homme qui s'en allait de Jérusalem à Jéricho, et que des voleurs ont laissé à demi mort sur la route, et dans lequel un Samaritain, — c'est-à-dire, comme Nicolas Berdiaeff le soulignait avec raison dans son rapport au Congrès de 1936, un étranger avec lequel les Juifs ne frayaient point, et qui ne professait pas les mêmes croyances religieuses qu'eux, — a reconnu son prochain, parce qu'il a eu pitié de lui. Tandis qu'un docteur de la loi, et un prêtre, passant leur chemin, le cœur fermé, se sont exclus par là même de la *proximité* des hommes. La mystérieuse parole du Christ à ce sujet signifie qu'il dépend de nous d'être le prochain de tout homme, si nous l'aimons et si nous avons pitié de lui. Ce n'est pas la communauté de race, de classe ou de nation, c'est l'amour de charité qui nous constitue ce que nous devons être, membres de la famille de Dieu, de la seule communauté où chaque personne, tirée de sa solitude radicale, communie vraiment avec les autres, et fait d'eux vraiment ses frères, parce qu'elle se donne à eux et meurt en quelque façon pour eux. Nulle parole ne signifie plus profondément le mystère et la dignité de la personne humaine. Qui est mon prochain? L'homme de mon sang? de mon parti? Celui qui me fait du bien? Non, c'est celui à qui je fais miséricorde, celui à l'égard duquel passe par moi l'universel don et amour du Dieu qui fait pleuvoir les eaux du ciel sur les bons et sur les méchants.

Existence de Dieu, sainteté de la vérité, valeur et nécessité de la bonne volonté, dignité de la personne, spiritualité et immortalité de l'âme, et toutes les autres implications qui leur sont liées et que je ne mentionne pas ici, — ces notions qui répondent à des vues spontanées de notre raison, et à des inclinations premières de notre nature, ne sont pas entendues d'une manière identique et univoque par les croyants des diverses religions qui se partagent l'humanité. Ainsi le christianisme et le bouddhisme se font une idée différente de la personne humaine, la survie de l'âme est conçue autrement par ceux qui croient à l'immortalité individuelle et à la résurrection des corps et par ceux qui croient à la transmigration; la sainteté de la vérité apparaît dans une autre lumière selon la façon dont on conçoit et la révélation et l'humaine raison; la valeur de la bonne volonté a une connotation différente pour le catholique qui croit à la grâce sanctifiante, l'orthodoxe qui croit à l'Esprit incréé sanctificateur mais non à la grâce créée, le protestant qui croit que les mérites du Christ sont imputés à une nature essentiellement corrompue, l'israélite qui croit à la Loi, le musulman qui croit au salut par la seule profession de foi islamique, et la différence en question est plus grande encore entre ces groupes religieux et les groupes religieux qui croient au karma. Et l'existence de Dieu elle-même, je ne pense pas qu'elle soit rejetée, comme on le dit souvent, par le bouddhisme, ni que le bouddhisme soit en réalité une religion athée; je pense plutôt que cet apparent athéisme provient de ce que le bouddhisme s'est développé historiquement comme une sorte de destruction mystique de l'affirmation brahmanique, en sorte que l'ascèse bouddhique et le nirvana seraient comme une vaste théologie apophatique ou négative qui resterait seule dans le vide; mais enfin cet

exemple met bien en lumière à quel point peuvent différer les idées que les croyants des diverses religions se font de Dieu ; et il faut encore ajouter que tels qui se croient incroyants peuvent dans leur vie pratique, en optant pour le bien moral authentique, opter pour Dieu, et en vertu de la grâce de Dieu, sans pourtant connaître Dieu d'une manière consciente et conceptuellement formulée.

Eh bien, tout cela montre qu'il n'y a pas d'*univocité* entre les voies où chacun chemine, et que le bon accord pratique des uns et des autres ne se fonde pas sur un minimum commun d'identité doctrinale. Il y a là, en un sens, moins qu'un minimum commun, puisque entre les diverses perspectives religieuses, aucune notion, en définitive, n'apparaît comme univoquement commune. Et en un autre sens il y a beaucoup plus qu'un minimum commun, puisque, entre ceux qui, appartenant à des familles religieuses différentes, laissent passer en eux l'esprit d'amour, les implications de l'amour fraternel créent dans les principes de la raison pratique et de l'action, à l'égard de la civilisation terrestre, une communauté de similitude et d'*analogie* qui correspond d'une part à l'unité fondamentale de notre nature rationnelle, et qui d'autre part n'intéresse pas seulement un nombre minimum de points de doctrine, mais s'enfonce dans toute la série des notions pratiques et des principes d'action de chacun. Ce n'est pas dans une équivoque qu'ils se rassemblent pour coopérer au bien de la cité humaine. C'est dans la communauté d'analogie entre principes, mouvements et cheminements pratiques impliquée par la commune reconnaissance de la loi d'amour, et correspondant aux inclinations premières de la nature humaine. Et pourquoi dissimulerais-je que pour moi chrétien, selon la foi duquel un seul Nom a été donné aux hommes

ı lequel ils puissent être sauvés, même dans l'ordre mporel, cette communauté d'analogie suppose elle-ême un *premier analogué* purement et simplement ai? et qu'implicitement c'est au Christ, connu des uns, connu des autres, que tend, en définitive, sous des for-es plus ou moins parfaites et plus ou moins pures, ut ce qu'il y a d'authentique amour travaillant dans le onde à la réconciliation des hommes et au bien com-un de leur vie ici-bas?

***

Dans cet exposé j'ai parlé selon ma foi, et j'espère avoir rien dit qui risquât d'offenser la conscience d'au-ın de ceux qui sont présents ici. Je serais heureux si ıvais réussi à indiquer avec une suffisante clarté quels nt, du point de vue d'un catholique, les fondements une mutuelle bienveillance et compréhension entre s croyants des diverses familles religieuses, et d'une opération positive entre eux pour le bien de la civilisa-on. Le bien de la civilisation, c'est aussi le bien de la rsonne humaine, la reconnaissance de ses droits et de dignité, fondés, en définitive, sur ce fait qu'elle est mage de Dieu. Qu'on ne s'y trompe pas, la cause de la rsonne humaine et celle de la religion sont liées. Elles ıt les mêmes ennemis. Le temps est passé où un tionalisme mortel à la raison, et qui a préparé tous nos alheurs, prétendait défendre la personne et son autono-ie contre la religion. A la fois contre le matérialisme hée, et contre un irrationalisme ivre de dominer et humilier, qui pervertit les instincts authentiques de la ıture humaine et qui fait de l'État politique une ıprême idole, un dieu Moloch, c'est la religion qui éfend le mieux la personne et sa liberté.

JACQUES MARITAIN.

Soumission de l'Action Française

L'Action Française a fait sa soumission au Sai
Siège. Un décret de la suprême Sacrée-Congrégation
Saint-Office, en date du 10 juillet 1939 et publié à Pa
le 16 du même mois, a pris acte de la pétition adress
au Saint-Père par les Comités directeurs de l'*Acti*
française et a levé la prohibition qui pesait sur ce jou
nal depuis le 29 décembre 1926.

Tel est le fait. Que notre premier mot soit pour no
réjouir de cet événement déjà salué, dans la pres
catholique de notre pays, comme une « victoire de l'
glise ». La famille catholique s'agrandit par le retour
ceux qu'une longue rébellion avait maintenus hors
la communion des chrétiens. La place de ces frères ég
rés dans l'erreur demeurait vide parmi nous. Ils vie
nent de la reprendre par un geste de soumission atten
treize années durant. Nous voici donc plus nombre
assemblés dans la fidélité aux Paroles de Celui qui e
la Vérité et la Vie. D'un même cœur, réjouissons-no
ensemble et de l'humilité du repentir et de la clémen
du Pontife.

Par la lettre de soumission adressée au Souvera
Pontife régnant, les dirigeants de l'*Action française*
laissent rien subsister des « justes motifs de prohib
tion » dont ils reconnaissent eux-mêmes la légitimité,
qu'ils énumèrent comme en une sorte de confession p
blique :

Nous exprimons la plus sincère tristesse de ce qui, dans
polémiques et controverses antérieures et postérieures au déc
de condamnation du Saint-Office, le 29 décembre 1926, a paru
a été de notre part irrespectueux, injurieux et même injuste env
la personne du Pape, envers le Saint-Siège et la hiérarchie ecc
siastique et contraire au respect que tous doivent avoir pour tou
autorité dans l'Église.

En même temps,

ıx d'entre nous qui sont catholiques, en réprouvant tout ce 'ils ont pu écrire d'erroné, rejettent complètement tout principe :oute théorie qui soient contraires aux enseignements de l'Église holique, enseignement pour lequel nous professons unanime- nt le plus profond respect.

Enfin, reconnaissant que les doctrines répandues par journal pouvaient blesser ou pervertir les consciences ·étiennes, les rédacteurs du journal promettent de ne n écrire dans l'*Action française* qui puisse encourir la ısure de l'Église.

On ne saurait guère imaginer une plus complète ré- .ctation de ce qui avait entraîné la condamnation de ɛ6. Avec treize années de retard, cette condamnation , en quelque sorte, avalisée par ceux-là mêmes qui aient commencé par répondre « *Non possumus* » aux pels à la soumission et à l'humilité dans la vérité. Ils clarent eux-mêmes leurs erreurs, avouent leurs fau- , forment le propos de s'amender : la miséricorde a .si la voie libre. La miséricorde n'est pas faiblesse : : est la tendresse de la justice comme la rigueur est probité de la justice.

***

Pourquoi ne pas le dire ? L'attente fut si longue que spoir était frêle de connaître un jour cette joie du re- ır au bercail des enfants prodigues. A voir, tout au ıg de ces treize années, l'obstination que l'*Action nçaise* a apportée à maintenir son orgueilleuse ré- lte, on imaginait mal qu'elle pût consentir à une con- ·sion, à un retour, à une attitude respectueuse seule- nt. C'est donc que l'on comptait sans la puissance du racle ? Peut-être... Mais on est excusable de ne pas ėjuger du miracle...

Au reste, il ne faut pas abuser des mots et ne pas les ployer à contre-temps. Il serait inexact d'employer listinctement, à l'égard de tous les membres de l'Ac-

tion Française, le terme de « conversion ». Il faut pre
dre acte que tous ceux qui se réclament de l'Acti
Française ont fait retour à la soumission ou au respe
dus à l'Église. Mais nul n'ignore qu'à l'Action Fra
çaise il n'y a pas que des croyants. Certains font ouve
tement profession d'athéisme : c'est le cas précisém
du chef de l'École d'Action Française, M. Char
Maurras. Dans un souci de loyauté dont il faut les fé
citer, encore que le fait mérite réflexion, les dirigean
du journal l'*Action française* ne prennent pas à l'éga
de l'Église le même genre d'engagement selon qu'
parlent de ceux d'entre eux qui sont catholiques ou
ceux qui ne le sont pas. Les premiers font acte de so
mission plénière à tout l'enseignement de l'Église et
mettent dans l'obédience complète du Magistère pon
fical. Les autres se bornent à faire une déclaration
« respect », acte de déférence qui, en certains ca
pourra n'avoir qu'une signification négative, encore q
suffisante pour justifier la clémence du Pape : ils
diront ni ne feront rien qui puisse troubler une co
science catholique.

Cette distinction loyale donne son sens véritable
retour de l'Action Française dans la mouvance de l'É
glise. Les catholiques d'Action Française, jusqu'alo
exclus de la communauté catholique à raison de leur pa
ticipation à des erreurs condamnées, rentrent dans
communion des fidèles, renonçant par là aux erreu
trop longtemps chéries. Les autres ne renoncent en a
cune façon à professer les maximes qui ont motivé l
condamnation doctrinale de 1926, mais ils s'engagent
ne pas en faire étalage dans le journal dont le Sai
Office, à cause de cet engagement formel, autorise
nouveau la lecture en levant la prohibition d'autrefo

Peut-être certains seront-ils tentés de s'étonner que
Saint-Office et le Souverain Pontife lui-même aient ju
suffisante cette soumission en partie double. Peut-ê
penseront-ils que la mansuétude du Saint-Siège risc
d'apparaître, au regard d'esprits peu avertis de l'infi
miséricorde de l'Église du Christ, comme une sorte
prime à l'insoumission. Il faut aller au-devant de
inquiétudes qui peuvent jeter le trouble dans certai

consciences mal informées, et il faut dire que ces inquiétudes sont vaines.

On doit savoir que le Saint-Office, appelé à étudier un cas comme celui de l'*Action française* et à prendre une décision sanctionnée par le Souverain Pontife en personne, ne peut juger que « sur pièces », au for externe, sans présumer ni de la sincérité intérieure actuelle des requérants ni de leur comportement futur. Or, la requête par laquelle l'*Action française* sollicitait la levée de l'Index est conçue et rédigée en termes tels que le Saint-Office n'y pouvait trouver que des motifs d'y faire droit. Ç'eût été une sévérité excessive peu conforme à la miséricorde de l'Église que de suspecter la bonne foi de la rétractation ou du ferme propos. Le Saint-Office n'a pas cru devoir mettre en doute *a priori* ni la « soumission » des catholiques d'Action Française ni la protestation de « respect » faite par les autres. Il lui a semblé que « cette profession ouverte et louable de vénération envers le Saint-Siège » et les « garanties sur le respect du magistère de l'Église » suffisaient à justifier, sous réserve de l'indispensable vigilance des évêques, la mesure de clémence implorée. Sans doute, on ne peut pas ne pas observer que le Saint-Office — et c'est un signe de cette volonté de miséricorde qui est la note la plus touchante de l'Église — s'est tenu pour satisfait par des engagements minimum : dans l'acte de soumission de l'*Action française,* il saute aux yeux que le nom de Jésus-Christ n'est pas prononcé, qu'il n'est fait aucune allusion à la grâce ni à la charité, que l'Église à laquelle on déclare soumission ou respect y apparaît plus sous l'image d'une institution hiérarchique que sous l'aspect du Corps mystique du Christ... Tout cela est vrai, mais ces silences ne sont pas nécessairement des échappatoires; en tout cas, le Saint-Office ne l'a pas pensé. D'ailleurs, qu'on le veuille et qu'on le dise ou non, l'Église est *à la fois* institution hiérarchique et Corps mystique du Christ. Faire soumission explicitement à l'Église comme Hiérarchie, c'est déjà, au moins implicitement, entrer dans l'économie de la grâce et dans la vie intime du Corps mystique du Christ. Il ne serait donc pas juste de préjuger que la distinction loyale entre ceux qui sont

catholiques et ceux qui ne le sont pas ne permet qu'un ralliement externe à une Église-institution et une soumission purement extrinsèque et pour ainsi dire de simple politesse à une Hiérarchie dont on méconnaîtrait qu'elle est le témoin et le sacrement du Corps mystique. Aux âmes inquiètes qui s'étonneraient que le Saint-Office ait accepté les termes de la « soumission » des dirigeants de l'Action Française, il faut répondre que l'Église, en l'occurrence, a accepté les formules les plus proches de la psychologie de ceux qui faisaient acte de repentir, sachant bien qu'il faut toujours faciliter le retour des enfants prodigues et que, par là, on les conduit plus sûrement à la rencontre de l'amitié du Christ. Il ne saurait y avoir d'excès dans la miséricorde plus que dans la patience. Treize ans, l'Église du Christ a attendu : les rebelles ont bien fini par retrouver la suavité de l'humble agenouillement devant la Vérité qu'ils avaient méconnue. L'Église qui ne varie jamais quand sont en jeu des valeurs éternelles ne retire rien de ce qu'elle a dit. Elle attend que l'on se rende à sa raison. Mais au premier geste de repentir elle ouvre toutes grandes les portes du sanctuaire pour accueillir la soumission des fidèles retrouvés, et accepte les hommages de ceux que le respect incline devant sa haute mission. Comme l'Église est forte, elle sait être douce. Sa force ne lui laisse rien redouter ; sa douceur lui permet de saintes hardiesses. C'est pourquoi elle permet qu'un groupe d'hommes, contre qui elle avait dû porter de très sévères censures, rentrent dans son amitié ou son allégeance sans même exiger que les chefs — pourtant incroyants — cèdent la place à des croyants au poste de direction.

Il convient d'ailleurs, à la lumière de ces réflexions, de ne pas donner à l'événement du 16 juillet une importance plus grande qu'il ne le comporte. Par l'acte de soumission et de déférence à l'Église, un journal, l'*Action française*, qui était inscrit à l'Index des livres prohibés, cesse d'être prohibé sur la foi des promesses solennelles faites par ses dirigeants. Un journal qui était condamné ne l'est plus à partir du 5 juillet 1939. En cela consiste exactement la portée du Décret du 10 juil

let. Pour ce qui est de l'École d'Action française, en tant que telle et en tant qu'elle reconnaît pour maître M. Charles Maurras, dont la philosophie n'a aucune parenté avec la pensée et la foi catholiques, il est bien clair que rien n'est changé. En aucune façon le Décret du 10 juillet, qui prend acte d'une *soumission,* n'a « réhabilité » l'*Action française,* comme si la condamnation de 1926 avait été portée par erreur. Sont et demeurent condamnées les thèses de la philosophie maurrassienne dont le péril est et demeure entier, tel qu'il a été décrit et expliqué dans la « Déclaration des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France au sujet des récentes décisions du Saint-Siège concernant l'*Action française* », publiée le 9 mars 1927. La lettre de soumission du 19 juin 1939 ne dit en aucune façon que M. Charles Maurras a renié toute sa pensée et tout son système du monde. M. Charles Maurras, s'il fait hommage de son « respect » à l'Église, ne lui déclare nullement soumission. La lettre du 19 juin signifie donc, pour les catholiques d'Action Française, qu'ils renoncent à être « maurrassiens », « rejetant complètement tout principe et toute théorie qui soient contraires aux enseignements de l'Église catholique ». Ils ont ainsi abandonné les maximes de l'École maurrassienne « parce que cette École, dit la Déclaration des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France en 1927, a pour base des erreurs fondamentales, desquelles résulte ce que le Saint-Père appelle un « système religieux, moral et social » inconciliable avec le dogme et la morale ».

On peut légitimement se demander quelle va être désormais la situation des catholiques d'Action Française demeurant dans la mouvance d'un chef dont, pour rentrer dans l'Église, ils ont abandonné le « système religieux, moral et social ». La réponse nous paraît simple. En signant la lettre du 19 juin, M. Maurras a libéré les catholiques d'Action Française de toute allégeance à ses propres doctrines; il a lui-même invité les catholiques d'Action Française à souscrire à la condamnation portée par l'Église contre son système « inconciliable avec le dogme et la morale ». Ce faisant, il a lui-même renoncé à garder des disciples catholiques, puisqu'il

n'est pas compatible de penser avec l'Église et de tenir les doctrines maurrassiennes. Il a même pris l'engagement de ne rien écrire dans l'*Action française,* dont la lecture redevient permise aux catholiques à cette condition, qui puisse « directement ou indirectement » « troubler la conscience » des catholiques. Il a affirmé, avec tous les signataires, qu'il « développerait » son « activité de journaliste » (le terme est très large et ne comporte guère de restriction), « même dans le domaine social et politique », de telle façon que l'*Action française* puisse être lue par des catholiques en toute sécurité, du moins sans péril majeur. Il a déclaré que, dans le journal, il n'écrirait rien qui ne soit respectueux pour la doctrine de l'Église ni qui encoure la censure de l'Église. Il est ainsi tenu, par sa propre signature, à bannir de son « activité de journaliste » l'exposé, la défense et l'illustration de sa philosophie de la Cité, dont la condamnation n'a pas été rapportée. Sous le bénéfice de ces engagements, il est de toute évidence que, théoriquement, rien ne s'oppose à ce que des catholiques, s'ils sont monarchistes selon M. Maurras et non selon le Comte de Paris, soient lecteurs assidus de l'*Action française.*

Cela étant établi, il devient inutile de s'attarder aux conséquences politiques, dans le comportement individuel et dans l'histoire de notre pays, de la soumission de l'*Action française.* En dépit des commentaires maladroits ou tendancieux répandus par la presse depuis le 16 juillet, il est très clair que la soumission de l'*Action française* n'est pas un événement *politique,* mais un événement *religieux.* Le seul aspect politique qu'il nous plaise de signaler dans cette Revue est celui-ci : la lecture d'un journal politique royaliste, qui fut l'objet d'une condamnation il y a treize ans à raison d'erreurs doctrinales manifestes, est permise aux catholiques qui sont royalistes, — la censure de 1926 ayant été levée le jour où le Saint-Siège a eu des raisons suffisantes, sur la foi de promesses formelles, de penser que le danger d'erreur doctrinale était réduit en principe à néant. On voit que l'incidence politique de l'événement du 16 juillet est, au fond, assez peu considérable. Dans le détail des attitudes quotidiennes, il y aura sans doute des problèmes

olitiques complexes et délicats à résoudre. Aucun ne
ourra constituer un cas de conscience sérieux si on a
ompris la portée *religieuse* de l'acte de soumission et si
s engagements pris par les dirigeants du journal sont
cactement et loyalement tenus. Mais ce qui importe
rant tout et plus que tout, c'est que des enfants de l'É-
lise, libérés de l'erreur par la signature de celui qui les
rait maintenus treize ans dans la révolte, aient pu re-
ouver le chemin de chrétienté. *Laudetur Jesus Chris-
s !*

* * *

Qui perd son âme...

(Moitié de dialogue)

— Tu te crois généreux parce que tu donnes u
chose. *Elle est bien peu tienne. Tu ne donnes pas ce qu*
importe. Il faut que tu donnes ce qui est là, tout a
fond; la pulsation intime qui te fait ce que tu es, to
sang et plus que ton sang. Tu pleures à penser que t
pourrais être contraint à cet abandon. Une plaie s'ouvr
quand tu imagines qu'il s'accomplit. Or, ce bien que t
voudrais retenir il te faut précisément le livrer. C'es
le trésor le plus précieux de ta complaisance la plus se
crète qui te sera, qui t'est demandé.

. . . .

— Oui, le don n'est pas simple. Nul ne sait ni n
saura. Nul ne comprend ni ne comprendra. Bien sûr, t
n'entendras aucun merci. Tu n'auras pas la joie de lir
une joie dans des yeux. Il ne s'agit plus, entends-tu
d'un hochet qu'on cède, d'un jouet prêté.

. . . .

— Pourquoi sembles-tu soudain étouffer? Dans to
regard, pourquoi cette agonie? Pas plus que toi, je n
sais les dernières raisons de la loi très pure. Parmi le
plus médiocres, celle-ci : « Au marché des hommes o
porte beaucoup de douleur si l'on veut avoir pour autr
un peu, très peu de joie. » L'amitié, l'amour n'ont qu
faire de réciprocité. Ne va pas à l'Autre comme à
qui te comble, mais comme au plus haut souci de to
dépouillement, à l'occasion bien-aimée du formidab
effort par quoi tu te renonces et te trouves. De long
apprentissages ne te donneront point de récompens
Seulement, tu pourras dire presque sans mentir : «

est délicieux à mes lèvres le mets que tu goûtes et dont mes lèvres sont privées. Il enivre mon âme brisée, le succès qui te tourne la tête : tu ne verras pas la blessure qu'il me fait. Il est exaltant le rire que ma tendresse maladroite fait naître : je ris avec toi de moi-même comme d'un frère dont je serais honteux (même si je n'accepte pas lâchement que tu le bafoues). »

. . . .

— Non, tu ne te trompes pas. Il a donné, Lui, la nesure. Mourir pour ceux par qui l'on sera moqué, bafoué, renié, ou qui, tout uniment, penseront à autre chose. Accepter d'aimer d'un amour sans réponse, dont a réponse ne peut être qu'insuffisante. Immolation comme si l'immolé était dupe.

. . . .

— Non, ne tremble pas. Si tu n'es pas préparé à cette orce, une paix plus accessible t'est promise. Tu refuses a mort. Tu ne veux pas donner tout, tout de suite. Mais tu vieillis. A mesure que tu t'échappes, quelle doueur imprévisible autour de toi! Il faut le prix de la vie qui coule pour que les impatiences s'apaisent, pour que es distractions se dissipent, pour que les incompréhenions se résolvent; pour que ton cœur fonde à entendre ire un enfant ou à voir respirer une jeune fille. Il faut e prix de la vie pour que tes yeux voient sans habitude e monde précieux et débordant de tendresse, ces compagnes de ton angoisse, ces compagnons de ta solitude. Désormais, tu le sens bien, ton cœur bat, tes yeux reardent comme ceux d'un homme sans attache. Que e richesses! Quelles saveurs! Vis sans hâte, sans reret, sans lien. Tu es semblable à l'enfant qui sourit ncore, éveillé de l'illusion de son rêve. Ou tout pareil ce voyageur en qui vibre l'heure adorable qu'il véut dans un pays qui lui est devenu lointain et qu'il ne oit jamais revoir.

Dis adieu à ta jeunesse, à cette coalition de tous les désirs de prendre, de posséder, d'accaparer, de retenir, d'utiliser! Dis adieu à l'avarice! Nul cœur n'a reçu ta plainte. Elle était encore un appel. Lui *était là. Il savait chaque mot avant qu'il ne s'achève. Il a pleuré sur c qui s'est brisé et que le monde n'a pas vu.*

. . . .

— Tu ajoutes que les regrets sont superflus, qu'il est impossible d'enseigner ou d'apprendre la grandeur d'aimer. Je voudrais pourtant qu'on avertisse et sauvegarde ces êtres jeunes, qu'on les protège contre leurs imprudences, leurs égoïsmes, leur paresse, qu'avec une délicatesse pleine de patient respect on les oriente vers la grandeur du Mystère. Il est profané par les mots abstraits qui nous privent de sa plénitude. « Contempler », « communier », voilà les moindres trahisons.

En fin finale comme au premier commencement, il faut le Verbe et la Parole. « Ceci est mon Corps. Ceci est mon Sang. Prenez. Mangez. Buvez. » Quoi donc au-delà? *Tu sens bien que la vie ne pouvait pas être sans que cela eût été dit.*

D'immenses efforts vers une sincérité héroïque, un constant travail sur soi et autour de soi, un déchirement accepté en tous les instants comme la grâce actuelle te permettront de répéter, sans que cela s'achève en sanglots : « Donnez-moi d'aimer plutôt que d'être aimé. »

. . . .

— Ce n'est ni juste ni vrai. Ne crois pas ce que tu viens de dire. Aucune détresse, aucune angoisse, nul désir de m'étourdir et de me donner le change n'auraient pu appeler ces mots hors de moi.

JEAN VIELENFANT.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

IVIS. *Les vieux travailleurs.*

Même sous la menace d'une guerre, ils ont droit à la vie.

. SIDOBRE. *L'Été 1939.*

« La France démontrera qu'elle n'a perdu ni conscience de son histoire, ni souvenir de sa victoire, dans l'exacte mesure où 1939 effacera 1938. »

. VIATTE. *L'assaut contre l'Empire britannique.*

Aucune faille dans l'Empire que l'Allemagne ne soit prête à exploiter.

. MANKIEWICZ. *Inventaire économique du protectorat allemand.*

Quels sont, pour l'économie allemande, les avantages de l'annexion de la Bohême et de la Moravie?

* * * *Deux sources du droit social.*

Convention collective et arbitrage.

. ISVOLSKY. *Les recherches sociales de l'émigration russe.*

ÉFENSE SOCIALE CONTRE LES FLÉAUX DE LA NATALITÉ : L'AVORTEMENT

Suite de l'Enquête professionnelle sur l'avortement,
a provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle.

Billet de Civ

Les vieux travailleurs

Aussitôt après son avènement la Chambre avait, en qu ques semaines, voté dans l'allégresse toute la série des l transformant les conditions du travail. Au fur et à mesu que cette Chambre vieillit, elle est plus lente et plus hé tante. La discussion sur la retraite des vieux travaille aura traîné en longueur sans être lumineuse. C'est que l' mosphère a changé à l'intérieur comme à l'extérieur. puis le problème est ambigu. Personne ne veut se refu à réparer des injustices, mais derrière ce généreux prétex il y a des risques financiers évidents. Il ne s'agit pas de lancer dans la démagogie. Il faut savoir discriminer véritables victimes à soulager. Il ne faut pas, pour sou ger ces victimes actuelles, créer pour demain de nouvel infortunes. Ce serait simplement déplacer ou diffuser misère, et non la résorber définitivement.

***

Ce n'est jamais très gai de vieillir, bien qu'il y ait vieillesses heureuses. La vieillesse est toujours une épre physique. Mais le métier que l'on a exercé durant la active peut être responsable de l'épuisement corporel. P le métier a été pénible plus la vieillesse devrait être pro gée. Cela n'a guère été la règle jusqu'alors. La douceur vieux jours n'est nullement fonction de la difficulté de profession. Il n'y a pas de compensation harmonieuse. C' souvent le hasard qui a présidé à la destinée des vieux vailleurs. Épreuve physique, la vieillesse devient al épreuve financière et épreuve morale. C'est cette infort qui choque nos consciences.

Voici deux amis qui ont aujourd'hui tous les deux ixante-dix ans. Ils ont été tous les deux comptables. Mais ır hasard l'un était entré dans une maison de commerce rivé, l'autre par un hasard équivalent dans une adminis-ation publique. Les années ont passé. De 1890 à 1930 ils ıt été aussi heureux l'un que l'autre. Déjà cependant il y ɔait eu des différences. Tandis que l'employé à la préfec-re avait chaque année ses vacances payées, l'autre comp-ble devait chaque année faire une véritable plaidoirie pour ɔtenir quelques jours de repos, et il avait l'impression d'ê-e un obligé. Cependant, il aimait sa maison beaucoup us que son ami n'aimait sa préfecture.

Mais voici où s'est brisé le parallélisme. La crise a obligé maison de commerce à des économies. Le comptable, de-nu âgé, travaillait plus lentement. Un petit drame s'est éroulé. Malgré les liens personnels et familiaux vieux de uarante ans, le malheureux comptable a été remercié. n an de traitement lui fut seulement alloué. Des malheurs santé ont épuisé ses maigres réserves. Tandis que son ami 'enfance a pris bien avant lui sa retraite et continue d'é-arger au budget de l'État, lui ne cesse de se demander ɔmment ses patrons jadis si aimés, le laissent aujourd'hui ans la misère.

C'est pour éviter de pareilles injustices qu'une retraite ıx vieux travailleurs nous paraît œuvre nécessaire.

*
* *

Les assurances sociales ont déjà en partie comblé la la-ıne. Mais en partie seulement. En effet, pendant quelques ınées transitoires il y a toute une catégorie de vieux tra-ıilleurs qui n'ont pas eu le temps de verser assez long-mps des cotisations pour se constituer une retraite suffi-nte. Et puis il y a tous les exclus des assurances sociales : clus actuels et exclus futurs. Il y a ceux qui, anciens sala-és, n'ont jamais cotisé aux assurances sociales. Il y a enfin us les non-salariés actuels qui, bien que jeunes aujour-'hui, n'auront pas de retraite au moment de leur vieil-sse. En ce sens, c'était jusqu'alors un avantage d'être sa-rié, c'est-à-dire dépendant, et une défaveur d'être, quoi-ıe indépendant, travailleur non-salarié.

Il est donc légitime de s'intéresser à tous ces hommes ou-bliés par le progrès social d'hier : ils n'ont pas eu l'espri ou les moyens d'amasser un pécule pour leurs vieux jour Les dévaluations ont du reste souvent évaporé ce pécu péniblement constitué. Mais discriminer les bénéficiaires d la réforme ne suffit pas encore. Où trouver les ressourc

* * *

En principe, une retraite est constituée par le mécanism de l'assurance. Le progrès social a consisté à substituer des procédés onéreux d'assistance des procédés économiqu d'assurance. Au lieu de recevoir d'autrui on se donne soi-même. La retraite est alors une ristourne de prélèvemen successifs opérés sur des salaires ou sur des revenus. Le s laire doit être tel qu'il permette des retenues. Ces retenu capitalisées formeront demain une masse qui représenter du travail d'hier. Ainsi le prix de chaque chose est appe à contenir dès aujourd'hui une part destinée à assurer u vie plus humaine aux vieillards de demain.

La grande difficulté actuelle c'est qu'il s'agit de franch une période de transition pour des vieillards non assuré Qu'on ne se fasse pas illusion ! Ce devoir de justice ne pe pas se remplir autrement que par la coûteuse assistanc Les fonds devront être prélevés quelque part sans contr partie économique : ou sur les budgets publics, ou sur l fonds capitalisés des assurances sociales. Dans le premi cas ce sont tous les contribuables qui en feront les fra dans le second ce sont seulement les salariés actifs.

C'est donc bien un problème de justice dans la répar tion des charges financières qui devrait conditionner l'a plication de la réforme.

Civis.

L'Été 1939

La Révolution française a cent cinquante ans. Le Traité de Versailles a vingt ans. L'Acte de Munich aura bientôt un an.

De ces trois anniversaires, le premier fut célébré, le second fut oublié, et sans doute le troisième sera-t-il étouffé.

Le dernier n'en est pas moins le seul qui soit digne d'être commémoré. Car la France démontrera qu'elle n'a perdu ni conscience de son histoire, ni souvenir de sa victoire, dans l'exacte mesure où 1939 effacera 1938.

Telle est la chance de la nation française — ou le signe caché de sa vocation — qu'elle ne peut rester sur sa défaillance. Il lui faut ou bien la réparer, ou bien faillir encore, et plus gravement.

Le dilemme est dramatique, mais il est salutaire.

***

Nous ne connaissons point le plan statégique du Führer, mais il nous est donné de savoir comment ses agents officiels le décrivent à l'usage externe. En lisant ce qui suit, on aura soin de ne jamais confondre les intentions réelles d'Adolf Hitler, que nul ne peut se vanter de connaître, avec ses desseins, véritables ou prétendus, mais ébruités par ses propres soins. Cette précaution prise, nous reproduirons l'analyse d'une conversation récente entre un haut personnage du Troisième Reich et son interlocuteur français.

— Vous ne réglerez pas, dit le journaliste parisien, le compte de la Pologne comme vous avez réglé celui de la Tchécoslovaquie. Il vous faudra, cette fois, aller jusqu'à la guerre.

— Nous le savons bien.

— Mais comment pouvez-vous affronter une guerre générale, c'est-à-dire une guerre longue ?

— La guerre que nous prévoyons ne sera ni longue ni générale.

— Comment cela ?

— Notre politique repose sur trois axiomes, qui reposent eux-mêmes sur des renseignements.

Premier axiome : En cas de guerre germano-polonaise, la Russie n'interviendra pas.

Deuxième axiome : Nous ne nous laisserons pas entraîner à la poursuite de l'armée polonaise. Nous nous emparerons de Dantzig, du Corridor, de la Posnanie et de la Haute-Silésie, soit d'un peu plus que nous n'entendons conserver. Maîtres de ces territoires, au bout de trois semaines ou un mois d'hostilités, nous lancerons une offre de paix.

Troisième axiome : La France et l'Angleterre ne résisteront pas à cette offre de paix. Au début du conflit, elles auront sans doute procédé à la mobilisation générale. Mais elles en seront restées là. Dans tous les cas, et surtout si la responsabilité du recours aux armes peut être rejetée sur la Pologne, les opinions publiques et les gouvernements seront divisés. Après trois semaines, ou bien la France et la Grande-Bretagne seront encore paralysées par ces dissensions intérieures, ou bien, en mettant les choses au pire, leurs armes seront à peine engagées dans la bataille. Si, à ce moment, le Führer propose un plan de paix qui laisse subsister une Pologne indépendante, comporte une reconnaissance explicite des frontières françaises, stipule même l'évacuation par les troupes allemandes de certaines positions déjà conquises, oserez-vous dire que cette offre solennelle ne sera pas accueillie par Paris et Londres avec soulagement ?

Ce morceau de propagande est peut-être le chef-d'œuvre du Maître-Chanteur de Nuremberg. D'une part, en laissant croire qu'il est prêt, non plus à côtoyer la guerre mais à la déchaîner, il brise le ressort du parti de la résistance, à savoir l'hypothèse ou l'espoir que le

front de la Paix découragera l'agression. D'autre part, n faisant entrer dans ses calculs la mobilisation géné-le de l'armée française et de la flotte britannique, il ipprime d'avance l'effet moral que Paris et Londres comptent d'une aussi grave mesure. Enfin, en mettant accent sur la défection éventuelle de la Russie soviéti-ue, en s'attribuant des ambitions relativement modé-ées, et surtout en maintenant les territoires français et itanniques hors du champ de ses revendications immé-iates, il fournit à ses complices involontaires d'Angle-erre et de France un argument polémique, une réponse leurs scrupules, et une fausse excuse.

La machine est bien montée, trop bien montée peut-tre.

*
* *

« Laisser subsister une Pologne indépendante », « Re-onnaître explicitement les frontières françaises » : ces ormules insidieuses perdraient toute leur nocivité si, ne fois pour toutes, les gouvernements et les peuples le l'Occident faisaient le serment devant eux-mêmes de ne plus ajouter, sous aucun prétexte, la moindre créance la parole du Führer. Pourquoi ? Mais tout simplement parce que le parjure est à la fois la marque de sa doc-rine, le secret de sa force et, pour ainsi dire, le nerf de a guerre.

N'a-t-il pas, le 1er février 1934 et le 11 juillet 1936, roclamé l'intangibilité des frontières autrichiennes ?

N'a-t-il pas, en mars 1938, à la veille et au lendemain le l'Anschluss, juré qu'il n'était animé d'aucune inten-ion malveillante envers la Tchécoslovaquie ?

N'a-t-il pas, à Berchtesgaden, à Godesberg et à Mu-ich, promis à M. Chamberlain qu'il n'avait plus aucune evendication territoriale à faire valoir en Europe, et épété le même serment, à la face du monde, le 26 sep-embre 1938 ?

N'a-t-il pas signé l'Accord de non-intervention et dé-

chaîné ses journalistes en uniforme contre ceux c dénonçaient son éclatante duplicité, pour célébrer ens la légion Condor à son retour d'Espagne et se vant d'avoir, dès juillet 1936, pris la décision d'interv militairement dans la Péninsule ibérique?

Mais, de tous les exemples, le plus actuel et le p frappant est fourni par l'histoire du traité germa polonais, conclu sur l'initiative de M. Hitler en janvi 1934.

Écoutez le Führer, le 21 mai 1935 :

L'Accord polono-allemand de 1934, nous le respectons ave glément. Mieux encore, nous désirons qu'il soit constamme prolongé et que les relations amicales entre la Pologne et Reich aillent toujours en s'améliorant.

Écoutez le Führer, le 20 février 1938 :

Je voudrais que la nation allemande apprît à voir dans l nations des réalités historiques qui ne se laissent pas supp mer... Je voudrais qu'elle reconnût comme une chose insens puisque tout simplement impossible, de refuser à une nation 33 millions d'habitants un accès à la mer. Depuis que la S.D. n'essaye plus d'introduire le trouble à Dantzig, ce point, q était le plus névralgique, a complètement perdu son caractè menaçant pour la paix... L'État polonais respecte les conditio nationales de Dantzig où, de leur côté, les Allemands respecte les droits de la Pologne.

De cette manière, on a réussi à frayer les voies d'une enter dont le point de départ est à Dantzig, et dont l'effet a été d'é miner définitivement le venin qui empoisonnait les relatio entre l'Allemagne et la Pologne.

Écoutez le Führer, le 26 septembre 1938 :

Une entente conclue temporairement pour la durée de dix a exclut en principe le danger d'un choc quelconque. Nous so mes tous persuadés que cette entente apportera une pacificati stable et durable. Le Reich et la Pologne sont deux nations do aucune ne saurait écarter l'autre. Un État qui compte 35 millio

d'habitants cherchera toujours à obtenir un accès à la mer. La voie de l'entente devait être trouvée. Elle a été trouvée. Elle s'élargit de plus en plus.

Écoutez enfin le Führer, le 30 janvier 1939, célébrer et consacrer de nouveau le traité germano-polonais conclu cinq ans auparavant :

Quant à la valeur de ce traité, tous les amis de la paix sont sans doute d'accord. Il suffit de se demander où en serait peut-être l'Europe si, voici cinq années, on n'en était pas arrivé à cette entente vraiment salutaire.

A ces textes, sans doute Adolf Hitler a-t-il deux réponses à opposer.

La première, c'est qu'il a dénoncé le traité germano-polonais, lequel ne comportait d'ailleurs aucune clause de dénonciation, le jour où la Pologne a accepté la garantie de la Grande-Bretagne et ranimé son alliance avec la France; en d'autres termes, qu'il a reconnu l'indépendance et l'intégrité de la nation polonaise, dans l'exacte mesure où la nation polonaise se privait du moyen de les défendre.

La seconde, c'est qu'il n'avait signé, renouvelé et confirmé ce traité que pour détourner la Pologne de s'opposer à la reconstitution de la force militaire allemande, à l'assassinat de l'Autriche et à l'étranglement de la Tchécoslovaquie; en d'autres termes, que ses serments et ses promesses ne tiennent plus, dès lors que leur but caché est atteint et qu'ils ne servent plus à rien.

Mais cette psychanalyse du Dictateur — aux yeux duquel amitié est synonyme, d'abord, de complicité et, ensuite, de vassalité — n'importe pas aux gouvernements français et britannique, garants de l'indépendance polonaise.

Leur première riposte, à la fois morale et tactique, aux provocations allemandes, devrait donc consister dans ce simple rappel historique :

Ce statut de Dantzig que vous dénoncez comme in
juste, ces frontières germano-polonaises que vous pro
clamez intolérables, vous-même les avez cent fois justi
fiés et reconnus. Cela suffit à nous dicter notre condui
et notre devoir.

***

Est-ce à dire que nous redoutions d'aborder le pro
blème en lui-même ? En aucune manière. Tout au con
traire, nous n'éprouvons aucune gêne à le traiter sou
la forme même où l'a posé le parti de la future capitu
lation : « Mourir pour Dantzig ! »
Certes, cette exclamation n'est pas seulement déma
gogique, mais aussi et surtout mensongère. Au cour
des négociations germano-polonaises qui ont précédé l
dénonciation du traité germano-polonais de 1934, mieu
encore dans son grand discours du 28 avril, le Führe
ne s'est pas contenté de réclamer le retour de Dantzi
au Grand Reich. Parmi les autres exigences qu'il a for
mulées, et dont certaines impliquent la renonciation d
gouvernement polonais à la libre conduite de ses affaire
extérieures, figure la substitution d'un Corridor alle
mand au Corridor polonais : une voie de communica
tion exterritoriale relierait la Prusse Orientale au gran
Reich et couperait ainsi la Pologne de son débouché su
la mer. En d'autres termes, le nouveau règlement met
trait toute la Pologne à la merci de l'Allemagne, exac
tement comme le prétendu règlement de Munich consti
tuait en fait l'arrêt de mort de la Tchécoslovaquie
Toute l'habileté de la propagande allemande consistai
l'année dernière, à isoler la question des Sudètes e
consiste aujourd'hui à isoler la question de Dantzig. E
réalité, la cession au Reich hitlérien des cantons tchéco
slovaques peuplés par une majorité d'Allemands n
constituait ni la totalité ni peut-être l'essentiel du *dikta*
imposé, le 30 septembre 1938, par le Führer à MM. Da
ladier et Chamberlain. D'une part, l'Acte de Munich

surtout la décision de la Conférence des ambassadeurs qui le suivit de quelques jours stipulaient le transfert massif de populations tchèques sous la tutelle allemande. D'autre part, et surtout, une Tchécoslovaquie, même mutilée, aurait pu demeurer en principe un État souverain, libre du choix de ses alliances : c'est l'exercice de ce droit naturel que M. Hitler réussit à entraver en imposant au gouvernement de Prague, par l'intermédiaire de l'Angleterre et de la France, la substitution d'une garantie fictive et inopérante aux pactes d'assistance mutuelle franco-tchèque et tchéco-soviétique; c'est ainsi que le Führer réussit à faire passer l'asservissement de dix millions de Slaves pour la libération de trois millions et demi d'Allemands. Telle est exactement l'opération qu'il s'agit maintenant de répéter et de transposer. On dit aujourd'hui : « Mourir pour Dantzig », comme on disait hier : « Mourir pour les Sudètes ». Cependant, le but de l'opération d'hier n'était pas les Sudètes, mais Prague, et le but de l'opération de demain n'est pas Dantzig, mais Varsovie. La technique est invariable : mettre l'adversaire hors de combat sans combat. Au reste, M. Albert Forster, gauleiter de la Ville libre, a précisé dans son dernier discours que, si la première cible était Dantzig, la seconde était le Corridor. La même thèse est développée dans une brochure répandue, non plus en France et en Angleterre à l'usage des complices plus ou moins involontaires de l'impérialisme allemand, mais parmi la population dantzikoise. Au surplus, la littérature officielle du Troisième Reich est aussi franche et explicite en ce qui touche la Pologne qu'en ce qui touche la France. Le 17 octobre 1930, Adolf Hitler proclamait dans un discours électoral : « Il nous faut un million de kilomètres carrés, nous ne pouvons les trouver qu'à l'Est. Je serai sans pitié envers les Polonais. Je les chasserai tous. Si le cœur leur en dit, qu'ils aillent s'établir en Sibérie. » Le 20 avril 1932, à Mazure, en Prusse Orientale, il s'écriait : « Un jour viendra où le Corridor n'existera plus. » Dans *l'Avenir*

de la politique extérieure allemande, de Rosenberg, nous relevons cette formule, qui se suffit à elle-même : « La disparition de l'État polonais est le postulat essentiel de l'État allemand. » Et, dans son fameux *Mythe du vingtième siècle,* le grand théoricien du Troisième Reich ajoute qu' « il faut repousser les Polonais vers l'Est pour que le sol soit disponible et puisse être cultivé par les mains des paysans allemands ».

Il n'y a donc pas de question de Dantzig. Il n'y a même pas de question du Corridor. Il n'y a qu'une question de l'indépendance polonaise, aspect provisoire d'une question plus vaste : les nations auxquelles le Reich hitlérien conteste le droit à l'existence ou à la liberté seront-elles solidaires dans la résistance comme elles le sont, en fait, sous une commune menace ?

* * *

Mais s'il est légitime et nécessaire de refuser la discussion sur le terrain où l'adversaire prétend la porter, il ne s'ensuit pas que, même sur ce terrain, on doive lui reconnaître l'avantage. Le problème de Dantzig est complexe. Considérons les divers éléments qui le constituent.

I. *Au point de vue historique,* trois périodes essentielles peuvent être distinguées depuis 1294, date à laquelle le dernier duc de Poméranie légua son duché avec Dantzig, sa capitale, au duc de la Grande Pologne.

a) De 1308 à 1454, la Ville est placée sous la domination des Chevaliers Teutoniques dont le premier soin, lorsqu'ils la conquièrent, est d'égorger 10.000 habitants slaves pour les remplacer par des Allemands. C'est le 4 février 1454 que les bourgeois de Dantzig mettent à sac le château-fort des Chevaliers Teutoniques et demandent au roi Casimir Jagellon le rattachement de la Poméranie à la Pologne.

b) De 1454 à 1793, soit pendant 399 ans, Dantzig it partie de l'État polonais. En reconnaissance des rvices rendus, Dantzig obtient, dès 1466, le statut une Ville libre, liée à la Pologne par une union per-nnelle.

c) En 1793, après le deuxième partage de la Pologne, antzig est attribuée à la Prusse, dont les troupes doi-nt d'ailleurs conquérir la ville de haute lutte. Immé-atement privée de son autonomie et de ses privilèges, le restera prussienne jusqu'en 1919, sauf de 1807 à 314 : le traité de Tilsitt l'avait, en effet, détachée de Prusse et placée sous la protection commune du roi Prusse et du roi de Saxe qui était, en même temps, ıc de Varsovie.

II. *Au point de vue juridique*, Dantzig est une Ville ɔre administrée par un Sénat, mais où un certain nom-e de droits ont été reconnus à la Pologne. Les princi-ıux sont les suivants :

a) La Ville libre est incorporée dans le territoire ɔuanier de la Pologne.

b) Les chemins de fer à écartement normal consti-ıent la propriété de l'État polonais.

c) La Pologne entretient sur le territoire de Dantzig s propres services postaux.

d) Le port et les voies fluviales sont administrés par n Conseil, dont la tâche essentielle est d'assurer à la ologne la libre exploitation du port de Dantzig.

e) La Pologne dirige les affaires étrangères de la 'ille libre.

f) La Pologne a le droit d'importer et de transiter ar Dantzig des munitions de guerre. A cette fin, les aités lui ont concédé la presqu'île de Westerplatte, où lle entretient un détachement de troupes.

g) Les navires de guerre polonais bénéficient, dans le ort de Dantzig, d'un droit de mouillage.

h) Dantzig n'a pas le droit d'importer ou de fabri-uer du matériel de guerre et, d'une manière générale, ı Ville libre constitue un territoire démilitarisé.

Il est plus délicat de déterminer au juste quand
Pologne a le droit de faire entrer ses troupes à Dan
zig. Il ressort des résolutions du Conseil de la S.D.N
en date des 17 novembre 1920 et 22 juin 1921 :

a) Que le gouvernement polonais est tout spécial
ment désigné pour assurer en cas de besoin la défen
terrestre de Dantzig, ainsi que le maintien de l'ord
sur le territoire de la Ville libre au cas où les forces
la police locale s'avéreraient insuffisantes. A cette fi
en cas de besoin, le Haut Commissaire demandera a
Conseil de la S.D.N. des instructions et lui soumettr
s'il le juge utile, des propositions quant aux mesur
à prendre.

b) Que, dans quelque situation que ce soit, il appa
tient au Haut Commissaire de considérer comme a
quise l'autorisation du Conseil et *d'inviter directeme
le gouvernement polonais à assurer la protection
Dantzig :*

soit dans le cas où le territoire de la Ville libre sera
l'objet d'*une agression,* d'*une menace d'agression* o
d'*un danger d'agression* ;

soit dans le cas où, pour une raison quelconque,
Pologne se trouverait dans l'impossibilité d'exercer so
droit de libre et entière jouissance du port.

On voit donc combien sont mal fondées les craint
de ceux qui prétendent redouter que la Pologne, au ca
où il lui faudrait riposter à un fait accompli, n'app
raisse comme l'agresseur. En effet, le devoir express
ment stipulé du Haut Commissaire de la S.D.N. est
faire appel, de son propre chef, à l'armée polonai
dans le cas non seulement d'une agression, mais enco
d'une menace ou d'un danger d'agression.

III. *Au point de vue économique :*

a) Tous les savants allemands, même hostiles à
Pologne, comme Hettner et Ratzek, constatent qu
sans accès à la mer, la Pologne ne serait pas viabl
Or, le littoral maritime polonais mesure en tout 140 k
lomètres de long (66 kilomètres sans compter la pre

qu'île de Hel), soit 2,5 % de la longueur totale des frontières polonaises (1,2 % sans la presqu'île de Hel).

Par rapport à la totalité du commerce extérieur de la Pologne, les transports maritimes constituaient en 1922 7,4 %, en 1925 16,3 %, en 1927 35 %, en 1929 41,5 %, en 1931 61,1 %, en 1933 69,3 %, en 1937 77,4 %. Dans ces chiffres s'inscrit la preuve que l'élan de la Pologne vers la mer est une poussée naturelle et spontanée.

Sans doute la Pologne a-t-elle construit, en dehors de Dantzig et en territoire polonais, le port de Gdynia, qui avait 568 habitants en 1919 et en compte aujourd'hui près de 120.000, où l'on enregistre chaque année l'arrivée et le départ de près de 6.000 navires, où le trafic des marchandises dépasse 9 millions de tonnes annuellement.

Mais, d'une part, la remilitarisation de Dantzig, accompagnée de la construction, en travers du Corridor, d'une autostrade couvrant 1.000 kilomètres carrés, aurait pour effet de tuer le port de Gdynia. Et, d'autre part, même dans l'état actuel des choses, Gdynia est surtout un port d'exportation et de trafic pénible. Aussi les statistiques attestent-elles la liaison, étroite et directe, du trafic dantzikois avec la Pologne. En 1936, sur un chiffre total de 5.628.154 tonnes de marchandises transbordées par Dantzig, 4.949.200 tonnes, soit la presque totalité, revenaient au trafic maritime de la Pologne.

b) Cette proportion suffit à établir que le port de Dantzig vit presque exclusivement grâce à la Pologne, et qu'en conséquence le complément nécessaire du rattachement de Dantzig au Reich serait l'annexion de tout son hinterland à la Grande Allemagne. La propagande allemande a prétendu que la Pologne avait ruiné Dantzig au profit de Gdynia. C'est exactement le contraire qui est vrai.

En comparant les chiffres de 1938 à ceux de 1914, on constate que la superficie des bassins du port maritime a augmenté de 19 %, la profondeur moyenne des bas-

sins de 100 %, la longueur des quais de 50 %, la superficie des entrepôts de 23 %, et les voies de chemins de fer de 84,7 %. Depuis la création de Gdynia, le tonnage du port de Dantzig s'accroît constamment : dès 1937, il était quatre fois supérieur à celui de 1912. Quant au mouvement des marchandises, Dantzig était, il y a vingt-sept ans, le cinquième port de la Baltique, après Stettin, Riga, Copenhague et Stockholm. En 1937, il était le troisième, avec 7 millions 200.000 tonnes contre 9 millions à Gdynia et 8 millions 300.000 à Stettin.

En 1912, le trafic de Hambourg était dix fois plus important que celui de Dantzig; en 1937, il ne l'était plus que quatre fois.

IV. *Au point de vue stratégique,* tout confirme la fameuse phrase consignée par le Grand Frédéric, en 1768, dans son testament politique : « Celui qui tiendra l'embouchure de la Vistule et la ville de Dantzig sera maître de la Pologne plus encore que celui qui la gouverne. »

L'importance économique de la mer Baltique pour le Reich est accessoire : la mer du Nord assure les trois quarts de son commerce avec l'étranger. En revanche, son importance militaire est capitale. D'une part, la maîtrise de la Baltique est la condition du libre accès au minerai de fer de Suède. D'autre part, la remilitarisation de Dantzig entraînerait une suite de conséquences immédiates : les chantiers navals de la Ville libre, comme l'annonce déjà M. Zarske dans le *Dantziger Vorposten,* accéléreront le réarmement maritime du Troisième Reich, qui constitue précisément son point faible; pour protéger l'arsenal, de puissantes fortifications terrestres, munies de canons à longue portée, seront édifiées; ce jour-là, non seulement Gdynia, mais aussi l'important nœud ferroviaire de Tczew et toute la Poméranie du Nord se trouveront sous le feu des canons allemands de la base fortifiée de Dantzig; l'accès de la Pologne à la mer ne serait plus alors qu'une fiction; tandis que les côtes polonaises seraient coupées,

u sud, de l'arrière-pays par l'autostrade et la voie fer-ée allemandes, au nord le littoral polonais serait en-èrement et facilement dominé. Au surplus, comme le oycottage économique est une arme puissante — arme e lutte et arme de vassalisation —, n'oublions pas que Allemagne serait alors en état de bloquer les quatre inquièmes des exportations polonaises et les deux tiers es importations.

V. *Au point de vue moral enfin,* il importe de s'assu-er que les communications entre le Grand Reich d'une art et, d'autre part, Dantzig et la Prusse Orientale, ont normalement et librement assurées.

On a vu que, de 1934 à 1939, le Führer lui-même itait en modèle les accords conclus à ce sujet. A regar-er de près le régime en vigueur, on ne peut qu'ap-rouver cet enthousiasme. En effet, la Pologne a ac-ordé au Reich la libre disposition de huit lignes de hemin de fer en vue d'assurer le transport des voya-eurs et des marchandises de l'Allemagne à la Prusse)rientale, et vice-versa.

Or les Allemands n'utilisent que cinq de ces lignes, ui, de fait, couvrent très largement les besoins du ransit. Le passage des lignes d'aviation civile du Reich st autorisé au-dessus du territoire polonais. Cinq rou-es de transit, parfaitement entretenues et asphaltées, ont mises à la disposition du trafic allemand. Enfin, s autorités militaires allemandes ont le droit de pro-éder, une fois par semaine, au transport de troupes et e matériel de guerre par trains spéciaux à travers le rritoire polonais. Ces précisions se passent de com-entaire.

Le Reich invoquera-t-il l'argument de « l'espace vi-al » ? Il se retournerait contre lui. La Pologne occupe n Europe (la Russie étant exceptée) la cinquième place u point de vue de la superficie, la quatrième au point e vue de la population, la sixième au point de vue de densité, et la deuxième au point de vue de l'accrois-ement démographique annuel. En revanche, elle se

classe vingtième, sur vingt-deux États d'Europe, a
point de vue de la longueur de son littoral maritim
Un kilomètre de frontière maritime dessert en Polog
2.776 kilomètres de l'arrière-pays, c'est-à-dire dix fo
plus qu'en Allemagne. Or, près de 80 % des transac
tions commerciales de la Pologne avec l'étranger pa
sent par les ports, dont la moitié par Dantzig. Si, e
Allemagne, il y a 43.000 habitants pour un kilomètre d
côte, il y en a 250.000 en Pologne. Étant donnée l
structure économique de la Pologne, c'est une des ra
sons principales pour lesquelles son revenu social e
très inférieur à celui du Reich.

Si donc il fallait choisir entre le droit des Allemand
de Dantzig à rejoindre la communauté germanique e
le droit de la nation polonaise à vivre, le dilemme sera
facile à trancher. Mais, à la vérité, cette question ell
même ne se pose pas. En effet, dans la mesure o
Dantzig est une ville allemande, elle est d'ores et déj
« mise au pas » (*gleichgeschaltet*). La faute principa
du gouvernement polonais est même d'avoir laiss
s'instaurer dans la Ville libre, contrairement aux tra
tés dont l'exécution ne pouvait être assurée que par lu
un véritable régime national-socialiste, de s'être total
ment désintéressé du sort des minorités non-polonaise
mieux encore d'avoir fermé les yeux sur les opération
électorales faussées, selon le témoignage du Haut Com
missaire de la S.D.N., par la terreur et la fraude, q
ont pratiquement placé sous l'allégeance du Führer l
Sénat et la Diète de la Ville libre. Il est vrai que cett
complaisance s'explique par la politique d'entente b
latérale avec Berlin suivie, sans illusion mais sans re
lâche, par le gouvernement de Varsovie au cours de
cinq dernières années. Mais si la diplomatie du colon
Beck est injustifiable, elle n'est pas incompréhensibl
On n'ignore plus que, dès le lendemain de l'avènemen
du Troisième Reich, le maréchal Pilsudsky plaça l
gouvernement français devant l'alternative suivante
ou bien le régime national-socialiste, dont il était tro

acile de prévoir les méfaits, serait immédiatement ren-
ersé par l'action conjointe de la Pologne et de la
rance; ou bien la Pologne serait obligée de marchan-
er avec Berlin une entente provisoire dont l'effet serait
e détourner l'orage vers Vienne et Prague, et qui lui
ermettrait, du moins, de gagner du temps. Au cours
es années suivantes, le gouvernement de Varsovie sui-
it obstinément cette double ligne de conduite. C'est en
934 que fut signé le pacte germano-polonais; mais en
ıars 1936, lorque les Accords de Locarno furent déchi-
ės et la zone rhénane remilitarisée, la Pologne avertit
nmédiatement la France que si elle prenait le parti de
poster au coup de force, toute la puissance polonaise
erait mobilisée pour la seconder. De même, pendant la
rise internationale de 1938, le gouvernement de Var-
ovie prit la résolution d'être d'un côté ou de l'autre,
'est-à-dire de gagner soit sur un tableau soit sur l'au-
e ; lorsqu'il parut évident que la France et l'Angle-
rre assisteraient inertes au dépècement de la Tchéco-
ovaquie, la Pologne réclama sa part de la curée et
adjugea des positions stratégiques importantes en
révision du jour où elle-même serait en cause. Que,
out compte fait, cette politique ait eu la vue courte,
est possible. Qu'elle ait pris, à certains moments, une
rme déplaisante ou même odieuse, c'est certain. Mais
ı ne saurait lui refuser le mérite d'avoir compris d'em-
ée le cours fatal de la Nouvelle Allemagne et, pour
nsi dire, flairé ou reconnu le monstre. Nous aurions
droit d'être plus sévères si nous avions été plus lu-
des.

En conclusion, le problème de Dantzig apparaît
omme l'illustration la plus éclatante de l'axiome ré-
emment posé par le président Daladier : « Le temps
est plus où il s'agissait de savoir si on voulait se bat-
e pour telle ou telle question, si tel coin de l'Europe
valait la peine ou non. C'est d'un problème d'en-
mble qu'il s'agit et d'une question de principe. »
'ais en admettant même qu'on revienne du général au

particulier, Dantzig, quoi qu'on en dise, est « un co de l'Europe qui en vaut la peine ». Car c'est précis ment la liberté de l'Europe qui s'y trouve en jeu, et nc pas le retour à la Grande Allemagne d'une ville où croix gammée règne en maîtresse, tandis que les Slave de Bohême et de Moravie gémissent sous un joug cha que jour plus tyrannique.

*
* *

Mais s'il faut être prêts à « mourir pour Dantzig est-ce à dire qu'il faille désespérer ? Si la guerre es parfois légitime, est-ce à dire qu'elle ne soit pas impie C'est parce que le devoir est double qu'il est si diffici à définir, et plus difficile encore à remplir. Soyons réso lus, certes. Mais plus nous serons résolus, moins nou devrons être résignés. Le problème de la paix se ra mène à une proposition fondamentale : circonscrire l choix des dictateurs entre le recours à la guerre géne rale et la renonciation à toute guerre. Dans la mesur où l'espoir leur sera laissé d'éliminer un adversaire re lativement faible et isolé sans avoir à combattre long temps et sur deux fronts, hésiteront-ils davantage Eux-même nous font entendre qu'ils iront alors de l'a vant, et le plus sage est de nous comporter comme s nous-mêmes en étions convaincus. Car les mêmes pré paratifs qui servent à intimider l'Occident — mobilisa tions partielles, concentrations de troupes, remilitarisa tion clandestine de Dantzig — peuvent aussi constituer de l'avis des états-majors, la préface de ce que les re vues militaires allemandes appellent « un coup de forc restreint ».

Comment convaincre M. Adolf Hitler que tout guerre sera désormais générale ? Il est bien, certes d'apporter tous les soins possibles au perfectionnemen de l'appareil militaire franco-britannique. Il est mieu encore d'envoyer à Varsovie le général Ironside et l

général Gamelin, au lieu de lord Runciman. Quand nous lisons que 35.000 recrues anglaises sont parties pour la caserne et quelques escadrilles d'avions britanniques pour de vastes manœuvres aériennes jusqu'aux frontières méridionales de la France, nous nous disons qu'il y a quelque chose de changé depuis l'été de 1938. Mais ne l'oublions pas : l'adversaire nous a prévenus que notre mobilisation générale elle-même entrait dans ses calculs, et qu'il comptait, pour en ruiner les effets, sur la neutralité de l'U.R.S.S. et, plus encore, sur la capitulation morale de l'Occident.

Pour assurer le succès des négociations anglo-franco-soviétiques, rien ne doit être négligé, mais il faut convenir que cette heureuse issue ne dépend pas de nous seuls. Quand la diplomatie russe demande des garanties contre une « agression indirecte », elle n'a pas tort : il est légitime de prévoir que, le jour où le Reich s'attaquera à la Lettonie et à l'Estonie, il procédera comme en mars et septembre 1938, c'est-à-dire avec sa propre technique, par des voies obliques et détournées. En revanche, quand Moscou prétend s'instituer seul juge des circonstances dans lesquelles sera déclenché, à propos des pays baltes, le mécanisme de l'assistance mutuelle, on est en droit de juger cette exigence inacceptable et de se demander si Staline n'entend pas marcher sur les brisées de Pierre le Grand : n'oublions pas, en effet, que Riga, Tallin et Helsinki ont été des villes russes, que les États baltes tiennent en somme leur indépendance du traité de Brest-Litovsk, c'est-à-dire de la victoire allemande sur la Russie impériale, et que la tentation d'effacer cette défaite doit être forte pour le dictateur qui se pose désormais en héritier de la politique traditionnelle des Romanov. Or, la coalition qui se forme sous la direction conjointe de l'Angleterre et de la France perdrait sa raison d'être et son prestige moral si, pour mieux défendre la liberté des nations, elle commençait par sacrifier l'indépendance de deux ou trois d'entre elles. Il faut donc octroyer la garantie con-

tre toute « agression indirecte », mais à la condition expresse que Paris, Londres et Moscou — et non pas seulement Moscou — détermineront conjointement si « l'agression indirecte » est flagrante et justifie une riposte militaire. On nous répond que les Soviets se contenteront de cette formule le jour où ils auront la certitude que « la politique de Londres et de Paris est enfin convenablement expurgée de l'esprit de Munich ». Si l'on entend par là qu'un négociateur considérable et qualifié, qui n'a point trempé dans « l'expérience Chamberlain », comme M. Eden, M. Churchill ou sir Robert Vansittart, doit être dépêché à Moscou, la suggestion est admissible et raisonnable. Si l'on veut dire, au contraire, que l'U.R.S.S. subordonne la conclusion du pacte à un changement de gouvernement en Angleterre et en France, tout vaudrait mieux que de passer par une telle exigence : une alliance qui commencerait par la répétition du renvoi de Delcassé apparaîtrait comme une autre forme de *diktat* et, faussée dès l'origine, serait privée de toute sincérité, par conséquent de toute vertu. Mais tant qu'un effort plus décidé n'aura pas été tenté, nous nous refuserons à croire qu'il soit impossible de conclure sans capituler.

En revanche, ce qui dépend de nous et de nous seuls, c'est de mettre l'esprit public de l'Occident à l'abri de ce que le président du Conseil a justement appelé, le 27 juin, « les filets de la ruse, de l'espionnage, et pis encore ». L'expulsion des espions a commencé, ainsi que le châtiment des traîtres. Que cette œuvre salutaire soit énergiquement et publiquement poursuivie ! Une place est facile à prendre, disait Philippe de Macédoine, quand on y peut faire pénétrer « un mulet chargé d'or ». Découvrir le mulet, c'est gagner à moitié la guerre blanche.

Déjà le Reich, arrêté devant Dantzig, menace de s'infléchir provisoirement vers le Sud-Est. Au prix du plus honteux marché — à savoir l'expulsion massive des Allemands du Tyrol méridional — le Führer obtient

du Duce, dont la vassalité ne connaît plus de bornes, la germanisation progressive de Trieste. La Yougoslavie, qui n'est point couverte par les garanties française et britannique, va-t-elle payer le prix de cette aveugle complicité avec les deux dictateurs, dont le prince-régent semble aujourd'hui se repentir après l'avoir imposée à son peuple ? Attendons-nous à voir la guerre d'usure nerveuse portée simultanément ou successivement sur les théâtres les plus éloignés l'un de l'autre, de l'Extrême-Orient à l'Extrême-Occident.

Attendons ! Et, pour ajouter toutes les chances de sauver la paix à toutes les conditions de la victoire, préparons-nous à célébrer l'anniversaire de Munich en jurant, comme Démosthène, que « la nécessité des hommes libres ne fera point place à la nécessité des esclaves ».

André Sidobre.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'assaut contre l'Empire britannique

Un quart du genre humain, un cinquième des terr habitées : l'Empire britannique est le plus vaste que l'hi toire ait vu; il peut bien exciter les jalousies; sa solidi paraît à toute épreuve. Pourtant, fait de morceaux, il off des brèches, par où ses adversaires essaient de le disi quer. Sauf l'Australie et la Nouvelle-Zélande, peuplées e clusivement d'Anglo-Saxons et inquiètes du péril jaun tous les Dominions se montrent plus ou moins rebelles un embrigadement automatique en cas de guerre; ent leurs résistances il existe un synchronisme, qu'en génér ils ne perçoivent guère, mais qui n'est pas dû seulemer au hasard; il nous faut le savoir : c'est en connaissant l obstacles qu'on les surmonte.

***

De tout l'Empire, c'est le Canada, terre d'Amérique, q manifeste le plus de répugnance à intervenir hors de s frontières. Certes, la visite royale a démontré son loyalisn envers le souverain. Mais il ne se juge pas pour autant ter d'assister l'Angleterre. D'après certaines statistiques, u tiers seulement des Canadiens français favorise une part cipation aux luttes britanniques — et le pourcentage m paru supérieur à ce que j'attendais ; chez les Canadier anglais, la proportion monterait à soixante pour cent, av vingt pour cent d'indécis, mais cette majorité reste tr faible pour imposer ses vues sans risquer des troubl graves. Ne nous en étonnons pas trop. Trois siècles de b taille, une liberté conquise pied à pied, ont laissé aux C

nadiens français une méfiance instinctive et systématique envers Londres; envers la France, leurs sentiments varient d'une affection passionnée à la crainte du laïcisme ou de la Révolution, avec une forte dose de susceptibilité qu'il suffit, pour réveiller, de commérages parus dans un journal à sensation comme *Paris-Soir*; ils sont mal renseignés sur l'Europe, n'ont jamais eu affaire de près avec l'Allemagne, et suspectent la version des événements que leur présentent les agences. Ils se croient à l'abri derrière leur océan, et s'accordent sur ce point avec les isolationnistes des États-Unis; ils insistent sur leur droit à décider eux-mêmes de leur sort, et l'affirment par un refus de suivre la Grande-Bretagne, sans distinguer entre son action préventive pour la paix et son action éventuelle dans une guerre, et sans se demander si leur intérêt même n'est pas de la seconder librement; ils ont horreur de la violence. Pour cette dernière raison, d'ailleurs, seuls de petits groupes ont adopté le *credo* fasciste; et l'opposition porte beaucoup plus sur la conscription — celle de 1915 ayant été accompagnée de maladresses — que sur l'utilisation du « potentiel de guerre » qu'offrent les ressources industrielles du pays.

Même attitude chez les Boërs. Ici, la conquête armée est beaucoup plus récente, les quinquagénaires l'ont vécue, et c'est merveille de songer qu'en 1914 déjà les irréductibles se réduisaient à une poignée. La propagande allemande est aussi plus ouverte. On se rappelle les flatteries de Guillaume II au président Krüger. De tous les peuples colonisateurs les Boërs sont d'ailleurs celui chez qui la condition de l'indigène est la plus dure — plus que parmi les Sudistes des États-Unis — et le racisme n'a rien qui puisse les choquer. Ils satisferaient volontiers les revendications afri caines de l'Allemagne... pourvu que cela ne se fasse pas à leurs dépens; M. Oswald Pirow, ministre de la Guerre de l'Union sud-africaine, a passé pour vouloir lui offrir des territoires portugais et belges; la crainte de la voir se réinstaller au Sud-Ouest africain, en « mauvais voisin », explique ces suggestions assez cyniques, et pourrait devenir cependant le commencement de la sagesse. Un parti nationaliste, faible au Parlement, assez fort dans l'opinion, n'en combat pas moins toute collaboration militaire avec l'Empire; et une enquête récente du *Temps* semble indi-

quer que la majorité gouvernementale elle-même demeur
très irrésolue.

D'Irlande, un autre correspondant du *Temps* écrivai
« On se croirait sur une autre planète... » Qu'importe
péril hitlérien aux Sinn-Feiner, tant que l'Ulster ne leu
est pas rétrocédé ? Excellente occasion, au contraire, pou
réclamer leur « espace vital » — le principe des nationali
ne s'appliquant guère en la circonstance — et pour fai
un peu de chantage; excellente occasion pour les éterne
agitateurs, sous le nom d' « Armée républicaine », de
recommencer contre M. de Valera et l'Angleterre la ca
pagne d'attentats qu'ils menaient jadis contre l'Angleter
avec M. de Valera, alors que celui-ci n'était pas encore a
pouvoir. Mauvaise affaire pour M. de Valera : il ne veut pa
se faire accuser de trahison par ses anciens amis; il pro
clamera donc la neutralité de l'Irlande; il insistera pour qu
la conscription britannique n'y soit pas appliquée, mêm
à Belfast, tout en sachant fort bien par son expérience de
Genève ce qu'exigerait la situation européenne, et tout e
se rendant compte que l'Irlande mourrait économiquemen
sans sa symbiose avec l'Angleterre.

Ce sont encore les Indes, chose paradoxale, qui donner
le moins de fil à retordre au Royaume-Uni : les haines in
testines y restent vives et nécessitent un contrôle extérieu
les mécontentements se perdent souvent en bavardages, e
ceux des nationalistes qui inclinent aux violences regard
raient plutôt, s'il fallait choisir, vers Moscou que ver
Berlin. La grande majorité, d'ailleurs, croit à la non-vio
lence avec le mahatma Gandhi. Rien de plus éloigné de l'é
thique hitlérienne : fort heureusement, l'Inde s'en ren
compte; elle a cru voir dans la résignation tchécoslovaqu
un reflet de sa propre doctrine; elle a pris en horreur le
agresseurs; le docteur Schacht s'en est aperçu, lorsqu'il s'e
mis en quête d'amitiés sous couleur de relations comme
ciales, et s'est entendu dire sans ambages qu'il était indés
rable... Ceci n'empêche point la propagande nazie : on e
a signalé divers centres, à Delhi, à Madras, dans les écol
et les clubs allemands agissant par le moyen des journau
et des contacts personnels; aux musulmans on dépeint un
Allemagne protectrice de l'Islam, on essaie de persuader l

indouistes qu'ils auront le concours du Führer pour l'in-épendance; on dissémine des gazettes allemandes qui dé-oncent les « atrocités » britanniques et flattent des me-eurs extrémistes comme M. Subhas Chandra Bose. En ain : l'immense « sous-continent » de l'Asie tropicale, avec es mahradjahs, leurs trésors et leurs soldats, continue à eser de tout son poids dans la balance de l'Angleterre.

Le tableau ne serait pas complet si nous ne mentionnions es intrigues sur les pourtours de l'Empire : avances ger-aniques aux Arabes, que l'expédition d'Albanie avait idignés, mais que leur versatilité peut de nouveau pous-er dans l'autre camp à propos des incidents palestiniens u de la cession d'Alexandrette; Berlin a reçu un émissaire 'Ibn-Séoud : quelle aubaine, si le roi des sables, prince de Mecque, pouvait rééditer contre les gardiens de Suez les xploits où le colonel Lawrence amena ses devanciers con-re la Turquie! Branle-bas en Chine : et les incidents de ien-Tsin ont sans doute des causes plus complexes, ils font artie d'un plan japonais qui ne se rencontre qu'accidentel-ment avec les desseins de « l'Axe »; ils les servent cepen-ant, en même temps qu'ils en profitent; s'ils ont choisi our victime la Grande-Bretagne en particulier, n'en dou-ons pas, c'est pour lui imposer l'alternative d'immobiliser es forces loin d'Europe ou de sacrifier sans coup férir tout n monde d'intérêts.

*
* *

Ces perspectives s'éclairent mutuellement : à les considé-er dans leur ensemble, il est bien difficile de n'y pas voir exécution d'une offensive savante; parfois, comme aux ndes les instigateurs se montrent à visage découvert, illeurs ils se disimulent, Berlin derrière Rome, Rome der-ière certains journaux français; la campagne de chuchote-nents contre l'alliance britannique, dénoncée par M. Dala-ier, correspond au même but : dissocier, l'une par rapport l'autre et chacune intérieurement, les deux puissances ont l'entente met encore obstacle à l'agression. Le jeu a ien réussi à propos de la Tchécoslovaquie! Mais peut-être uffit-il de le dénoncer pour en atténuer la portée. La plu-art de ceux qui s'y prêtent sont de bonne foi. Canadiens,

Boërs, Irlandais allèguent à l'envi le peu d'importance de leur cas particulier, sans s'apercevoir que ces cas particuliers additionnés finissent par créer un péril général, qu'en retenant l'Empire ils auront assumé une grave responsabilité si la crise éclate, ou que les agents inconscients de l'hitlérisme en deviendraient tôt ou tard les proies. En est-il beaucoup qui ne reculeraient devant pareille constatation ?

L'Angleterre paie ses fautes passées. Elle n'a pas toujours été un « bon maître » ni un « bon conquérant ». Elle a sur la conscience la déportation des Acadiens, les camps de concentration du Transvaal, l'extermination des indigènes tasmaniens, mille autres taches : en le rappelant, M. Goebbels touche son point faible. Mais il s'en prévaut pour se vanter d'être lui-même « immoral », et pour lui reprocher sa morale tardive. Il est de fait que, depuis sa dernière crise de « jingoïsme » autour de 1900, le simple affinement de ce sens moral a transformé la doctrine de l'Empire : il se propose désormais pour fin, comme l'Empire français, le relèvement de tous les peuples qui le composent; qu'il y parvienne, interrogez les missionnaires d'Afrique, et vous le saurez; que les libertés de ses Dominions soient réelles, leurs discussions mêmes ne nous en convaincront-elles pas ? Il reste que les Anglais, guindés, peu liants avec les étrangers, inadaptables à leurs coutumes, leur donnent une impression de dédain qui les froisse; il reste aussi qu'un pli séculaire ne se défait pas en une génération. C'est le drame de nos jours que l'émancipation de ses filles adultes vienne affaiblir la Grande-Bretagne au moment où elle aurait besoin d'autorité; ce serait un malheur, et une dérision, si la liberté devait moins bien réussir que la contrainte, et servir de préface à un joug plus dur.

Peut-être aussi cette vue d'ensemble illustre-t-elle l'intensité de la « guerre blanche » que nous vivons. Et nous mesurons une fois de plus combien Munich fut une faute capitale. Il faudra longtemps pour que la France et l'Angleterre retrouvent le prestige de la parole tenue (je ne discute pas les intentions, j'analyse les réactions produites); si la confiance de l'Europe centrale semble ranimée en partie, les dernières ondes provoquées par le choc se propagent encore au loin. C'est de Munich que s'alimentent les suspicions jetées aujourd'hui sur « la perfide Albion », c'est de cet exemple que s'autorisent les refus de coopérer. Il serait vain d'y reve-

ir, sauf pour éviter désormais toute erreur pareille. Nous ›mmes en guerre, — une guerre qui se livre par les méthodes du défaitisme en 1917, et que seule la fermeté gagnera. ant que les puissances d'Occident n'utiliseront pas à leur our (mais dans un autre esprit) les armes de l'adversaire, int qu'elles ne travailleront pas à élargir ses propres fissues, plus nombreuses que les leurs, elles seront en état d'inériorité : il ne suffit pas de proclamer son bon vouloir, il aut, comme les dictateurs, doser le sourire et la menace; n même temps que nous accueillerons leurs revendications ustifiées, qui donc formulera les nôtres ? — la libération es Tchèques avec des frontières viables, un juste plébiscite our l'Autriche, l'arrêt de cette politique d'autarchie et de roscriptions ethniques qui empoisonne exprès la vie interationale ? La guerre de 1914 a été gagnée par la collaboraion d'un génie défensif, Pétain, et d'un génie offensif, Foch. Nous avons peut-être nos Pétain diplomatiques. A quand les Foch ?

AUGUSTE VIATTE.

Inventaire économique du protectorat allemand

Si les provinces de Bohême et de Moravie ont gardé une certaine indépendance juridique, celle dont jouit tout État protégé, au point de vue économique elles font partie intégrante du Reich grand-allemand. Aux termes mêmes du décret d'organisation (art. 9), le protectorat est placé à l'intérieur de la frontière douanière du Reich et sous sa souveraineté. Le plan de Quatre Ans, y compris les principales mesures d'économie dirigée et d'économie militaire, s'applique à lui. Quels sont donc, pour l'économie allemande, les avantages ou les inconvénients de cette annexion économique ? Il ne paraît pas inutile de le préciser, car de

nombreuses erreurs persistent à ce sujet en beaucoup d'esprits.

Vue d'ensemble

Disons tout de suite qu'en absorbant, après le pays des Sudètes, la Bohême et la Moravie, l'Allemagne s'est annexé une économie semblable à la sienne, c'est-à-dire une économie déficitaire. Comme le IIIe Reich, en effet, le protectorat est incapable de se nourrir de son propre sol, la Bohême et la Moravie achetant à l'étranger un tiers de ce qu'elles mangent. Comme le Reich, les régions protégées doivent importer la majeure partie des matières premières qu'elles doivent travailler avant de les réexporter. Mais la Grande Allemagne ne jouira pas automatiquement de tous les avantages dont bénéficiait la Tchécoslovaquie pour ses ventes à l'étranger. Dans son commerce avec certains pays, en effet, l'ancienne Tchécoslovaquie pouvait se prévaloir de la clause de la nation la plus favorisée. Au surplus, certains de ses produits faisaient à ceux du IIIe Reich une heureuse concurrence grâce au boycottage d'inspiration politique dont souffre l'économie allemande.

Par l'annexion de la Bohême et de la Moravie, le territoire de l'Allemagne s'est accru de 29.000 kilomètres carrés, et sa population de 7 millions d'habitants, dont 3,2 o/o sont allemands. De mars 1938 à mars 1939, le IIIe Reich a absorbé plus du double du territoire qui lui fut enlevé à Versailles et sa population a augmenté de plus d'un quart.

La Bohême et la Moravie ont également la même structure économique que le Reich : 4,7 hectares (contre 4,3 dans l'ancien Reich) de terre cultivée par 1000 habitants. Même parallélisme si l'on compare les occupations principales des populations respectives :

Sont occupés	*Pourcentage de la population* Ancien Reich	Tchéquie
	—	—
dans l'agriculture	29	28
dans l'industrie (y compris l'artisanat).	38,4	38,2
dans le commerce et les transports.....	18	15
autrement	14,4	18,8

Dans chacun des territoires comparés, la prédominance des professions industrielles, commerciales et libérales est la même.

L'industrie

Les industries minières et métallurgiques tiennent la pre-iière place parmi les industries du protectorat. Elles occu-ent 223.000 personnes, soit 34 o/o de la population indus-ielle. Mais, manquant elles-mêmes des matières nécessai-es, elles ne sauraient donner à l'industrie allemande les ninerais dont celle-ci a besoin. La Tchécoslovaquie devait, n effet, importer :

Minerais de fer....	1.757.000	tonnes	
— de zinc...	17.000	—	
— manganèse.	78.000	—	
Fer brut	30.000	—	
Cuivre	30.000	—	
Plomb	15.000	—	
Aluminium	5.000	—	(autant que le Reich)

Par contre, en ce qui concerne *la houille*, la Tchécoslo-aquie pouvait, avant Munich, exporter, sur les 1900 mil-ions de tonnes de houille qu'elle produisait, un peu plus l'un million de tonnes. Mais presque la moitié des gisements nouillers fut annexée par la Pologne, et l'Allemagne en obtint 4 o/o à Munich. D'exportatrice, la Tchécoslovaquie était devenue importatrice de charbon, et c'est au Reich désormais à lui fournir les 5 à 6 millions de tonnes qui lui manquent chaque année. Il peut le faire facilement, car la Grande Allemagne occupe aujourd'hui — derrière les États-Unis et l'Angleterre — la troisième place parmi les pays extracteurs de houille.

Les gisements très importants de *lignite* avaient été pres-que tous cédés, en septembre, au Reich, qui extrayait déjà, de son territoire de 1938, 200 millions de tonnes de lignite, soit 80 o/o de la production mondiale. On estime que le sous-sol de la Grande Allemagne actuelle renferme 68,9 mil-iards de tonnes de lignite, dont 11,8 milliards se trou-vent en territoire tchécoslovaque.

Le *minerai de fer* extrait en Tchécoslovaquie n'a jamais suffi à couvrir les besoins de l'industrie tchèque, qui im-portait 40 o/o de sa consommation. La situation s'est aggra-vée par suite des événements de mars; car la moitié des gisements se trouve en pays slovaque. Par contre, le Reich n'hésite pas à mettre en exploitation des mines très peu

rentables, mais dont le minerai ne doit être payé ni en devises, ni en produits exportés. Les *Reichswerke Hermann Goering* doivent leur existence à cette politique. Il est possible que ces mêmes principes dirigent l'exploitation du sous-sol tchèque. L'Allemagne pourra ainsi éliminer en partie les fournitures suédoises, belges et luxembourgeoises qui comblaient jusqu'ici le déficit tchèque en matières premières nécessaires à la fabrication des aciers.

Mais les besoins du protectorat en minerais de fer et autres sont peut-être appelés à changer notablement, car l'industrie lourde de la Tchécoslovaquie a toujours travaillé pour l'exportation et celle-ci n'aura probablement plus le même volume qu'autrefois. Les usines Skoda, dont on sait le rôle dans l'armement des États danubiens, n'étaient pas les seules à travailler pour l'étranger. En 1937, la Tchécoslovaquie exportait, pour la métallurgie du fer, pour plus de 2,18 milliards de couronnes; et pour le seul mois de janvier 1939 on indique — pour la Tchécoslovaquie amputée — le chiffre de 249 millions de couronnes. « Toutes les branches de l'industrie métallurgique, dit une publication allemande, travaillent pour les marchés étrangers ; certaines d'entre elles sont même obligées d'exporter pour assurer une exploitation suffisante de leur capacité de production. » Si ces marchés se ferment, l'importation des métaux à travailler peut être notablement réduite.

Mais, aux yeux d'auteurs national-socialistes, les besoins propres de l'Allemagne exigent impérieusement l'exploitation de la capacité productive de l'industrie lourde du pays protégé. Aussi, les experts allemands ont-ils déjà établi que la production devait être beaucoup plus poussée qu'elle ne le fut dans l'ancienne Tchécoslovaquie, au point d'absorber les 10.000 ouvriers métallurgistes actuellement en chômage en Bohême et Moravie. Dans ce cas, il sera difficile de procurer la matière première nécessaire; car, le IIIe Reich ne pourra pas exporter aux conditions avantageuses que connaissait la République tchécoslovaque.

Ce qui vient d'être dit de l'industrie lourde est vrai également de l'industrie du textile. L'Allemagne avait déjà absorbé 65 o/o des filatures en s'incorporant le pays des Sudètes. Mais presque tous les métiers à tisser étaient restés en territoire tchèque, de sorte que jusqu'en mars dernier

Bohême pouvait faire filer la matière première en Allemagne et la réexporter elle-même après tissage dans son propre rritoire.

L'industrie du textile (tissage), qui est après la métalrgie, l'industrie la plus importante du protectorat, occupe 9.000 personnes ou 20 o/o de la population ouvrière. Les ômeurs y sont encore plus nombreux que dans l'industrie s métaux (12.500 chômeurs, soit 10 o/o des ouvriers effecvement occupés).

Cette industrie, qui représentait dans l'ancienne Tchécoovaquie 7,6 milliards de couronnes, dépendait de l'étranr et pour l'écoulement de sa production et pour l'obtenon des matières premières. Elle devait en effet acheter à étranger la totalité du coton, 97 o/o de la laine et 65 o/o u chanvre et des soies artificielles travaillées, soit pour 8 milliards de couronnes

Or, si les économistes du III[e] Reich proclament que l'acvité de l'industrie textile du protectorat comblera les « lanes » dans l'approvisionnement allemand en tissus, ils ublient que cette industrie doit trouver à l'étranger les atières premières indispensables. La production des texles « nouveaux » (Ersatz) est encore inférieure, en effet, 63 o/o aux exigences de l'industrie textile proprement lemande. Or, la Tchécoslovaquie pouvait se procurer ces atières en raison de son exportation de textile qui se iffrait en 1937 à 3 milliards de couronnes, dont le quart lait aux États-Unis et en Angleterre. Aussi certains Alleands se rendent-ils compte que le problème de l'heure t « non seulement d'assurer à l'industrie tchèque le raviillement en matières premières, mais aussi de trouver our ses marchandises un plus large écoulement à l'éanger ».

L'*industrie sucrière* exportait en 1937 pour 24,3 millions couronnes, mais ne pouvait, faute de débouchés suffints, exploiter que 70 % de sa capacité de production.

Ajoutons les exportations de *blés* (85 millions de couronss en 1937), de *bière* (179 millions), de *houblon* (184 milons), de la *chaussure* (357 millions). Nous passons sous lence l'industrie du *verre*, que l'Allemagne avait presque ntièrement annexée à Munich. Mentionnons cependant *industrie hôtelière* qui, grâce à la renommée mondiale

des eaux tchèques, avait apporté de grandes quantités de devises avant l'attribution de Karlsbad et Marienbad au IIIe Reich.

Récapitulation

Ainsi, de pays à solde actif qu'elle avait été avant Munich, la Tchécoslovaquie mutilée était devenue un pays à solde passif. C'est dire que les industries restées tchèques en septembre 1938 et annexées en mars 1939 achetaient à l'étranger plus qu'elles ne vendaient; pour le seul mois de janvier 1939, on constate un excédent des importations sur les exportations d'un demi-milliard.

Objectera-t-on que, l'Allemagne ayant dès Munich annexé les industries exportatrices, l'opération de mars 1939 fut mauvaise, parce que celle de septembre 1938 avait été trop belle? Les chiffres du commerce extérieur plaident contre une pareille interprétation des données. Car les régions exportatrices sous le régime tchèque étaient devenues déficitaires dès leur rattachement au Reich, à Munich. Le passif allemand s'élève pour l'année 1938 à 432 millions de reichsmarks. Il se réduit toutefois à 192 millions de reichsmarks si l'on ne tient compte que de l'ancien territoire et du pays des Sudètes. Encore ce déficit fut-il notablement réduit du fait que l'Allemagne avait absorbé en même temps que les industries sudètes leurs approvisionnements en matières premières. Dès que les stocks seront vidés et que les contrats en cours auront été exécutés, l'excédent des importations montera nécessairement.

On voit ainsi que l'établissement du protectorat sur la Bohême et la Moravie, loin d'avoir élargi l'espace vital allemand, l'a plutôt rétréci. Toutefois, une grande partie des matières premières qui manquent au ravitaillement de l'industrie du protectorat peut être fournie par les États du Sud-Est européen. Il en est de même des denrées alimentaires dont le Grand Reich a besoin. Ainsi, de plus en plus le IIIe Reich sera obligé de poursuivre vis-à-vis des États danubiens et balkaniques une politique d'organisation du marché de l'ancienne Autriche-Hongrie dont il détient maintenant les régions les plus industrialisées.

H. Mankiewicz.

Deux sources du droit social : convention collective et arbitrage

Depuis 1789 et jusqu'en ces dernières années, les rapports collectifs du travail étaient réglés par la loi et les règlements, d'une part, les contrats, d'autre part, comme tous les autres rapports des citoyens entre eux, les tribunaux n'intervenant que pour trancher les différends sans édicter aucun arrêt de règlement. Certes, en fait, les conditions mises à la conclusion des contrats, par exemple, celles contenues dans les règlements d'atelier et tous les statuts octroyés par les entreprises à leur personnel permettaient — et permettent encore — de tourner le principe, mais le principe demeurait et s'appliquait même en matière de convention collective en vertu de la loi de 1919.

Aujourd'hui, sans renverser le principe, le législateur y a apporté d'importantes exceptions : deux sources nouvelles de droit social sont nées qui tendent à devenir essentielles : la convention collective de 1936 et l'arbitrage. Ni cette convention, ni cet arbitrage ne correspondent aux principes du droit révolutionnaire : la convention n'est plus un contrat ne liant que les signataires, la sentence n'est plus une sorte de jugement tranchant un litige; la convention collective et la sentence deviennent des sources du droit social; elles organisent les rapports collectifs du travail dans l'intérêt non d'une partie ou de l'autre, mais de tous les travailleurs, patrons et ouvriers, de la profession tout entière.

Des discussions se sont élevées sur la valeur de ce système nouveau. Les uns, croyant que la profession pouvait organiser elle-même les rapports du travail, pré-

fèrent la convention collective à l'arbitrage. D'autres estimant que l'État seul peut régler ces rapports, p… sent que l'arbitrage doit évoluer vers un système p… autoritaire, l'arbitre devant être un administrateur d'É… tat plus qu'un juge, et doit tendre à supplanter la con… vention collective. La comparaison de ces deux procéd… d'élaboration du droit social et l'examen de leurs résu… tats montrent ce qu'il y a de trop absolu dans l'une e… l'autre opinion.

L'élaboration de ces deux statuts professionnels pa… raît au premier abord les différencier d'une manière ex… trêmement tranchée. La convention collective se pré… sente comme un contrat discuté entre représentants de… organisations syndicales patronales ou ouvrières le… plus représentatives de la branche d'industrie ou de com… merce considérée, convoqués en commission paritair… par une autorité publique, préfet ou ministre, sur la demande d'un syndicat. La signature des syndicats es… indispensable : c'est elle qui fait la convention et elle peut être refusée. Il n'y a pas de convention collective obligatoire. Au contraire le règlement arbitral est éla… boré soit par les deux arbitres désignés par les parties, soit par le surarbitre à la suite d'un litige : l'acte se présente comme une sentence et même un jugement sus- ceptible d'un recours en cassation devant la Cour supé- rieure d'arbitrage. Il semble donc que les deux sources du droit social soient absolument différentes.

En fait, cependant, elles se rapprochent beaucoup. La convention collective majoritaire est souvent étendue à toutes les entreprises, tous les groupements ouvriers de la profession par un arrêté ministériel : elle devient alors règlement obligatoire vis-à-vis des non signataires comme le règlement arbitral. En sens inverse, le règle- ment arbitral, lorsqu'il a été élaboré par les arbitres qui, pratiquement, représentent les parties, est en fait le ré- sultat d'un accord, une convention et, même si les ar-

bitres n'ont pu se mettre d'accord, le règlement édicté par le surarbitre, c'est-à-dire un membre d'un grand corps de l'État agissant en toute indépendance, mais aussi en toute ignorance de la profession en cause, est souvent le produit de transactions entre les propositions divergentes des intéressés.

Par ailleurs, l'arbitrage permet d'obtenir des interprétations des clauses obscures des conventions collectives et de modifier les clauses fixant des taux de salaires qui ne seraient plus adaptés aux circonstances. Il constitue, d'autre part, un risque grave de réglementation unilatérale, faite par une personne ignorante des coutumes professionnelles, auquel les parties peuvent vouloir échapper en concluant des conventions collectives. Les deux institutions, convention collective et arbitrage, s'épaulent donc mutuellement : il ne cesserait d'en être ainsi que dans le cas où les arbitres, abusant de leurs pouvoirs, ne respecteraient pas les conventions; la Cour supérieure d'arbitrage devrait alors sanctionner cette violation de la loi des parties.

La ressemblance entre le règlement arbitral et la convention collective majoritaire est encore plus évidente au point de vue de leur objet ; cet objet est le même par nature : les rapports des employeurs et des employés. Pourtant deux différences existent : les arbitres doivent statuer dans le respect des droits mutuels des parties, ils ne peuvent donc accorder plus que n'accordent les lois lorsque celles-ci sont intervenues pour règlementer telle ou telle question, par exemple, les prestations des assurances sociales. D'autre part, ils ne peuvent règlementer les conditions du travail lorsqu'il existe déjà une convention collective majoritaire liant l'employeur (décisions de la Cour supérieure d'arbitrage, n[os] 340 et 856; *Droit social,* 1938 et 1939). L'objet du règlement arbitral est donc moins large que celui de la convention collective; dans la hiérarchie juridique la convention collective est donc supérieure au règlement arbitral.

La convention collective est même supérieure à l'ar rêté ministériel qui l'étend : l'intention ne peut por que sur des dispositions ne restreignant pas d'une ma nière excessive les droits et libertés des non-signatair C'est ainsi que les articles des conventions organisan l'échelle mobile ou désignants des surarbitres ne so pas étendus.

En droit, le double système de réglementation d travail par la convention collective et l'arbitrage para intéressant et, dans l'ensemble, bien agencé. Cepen dant, en fait, malgré des résultats fort importants, l système ne fonctionne qu'avec peine pour deux raisons sa coexistence avec d'autres moyens auxquels il n'es pas adapté, son utilisation par des groupements qui n se sont pas adaptés à son esprit.

Les conventions collectives qui tendent à mettre e forme un droit fragmenté entre les professions ou le régions, les sentences arbitrales qui sont rendues pa des personnes très différentes de formation à propos d questions semblables et diversement tranchées vienne s'ajouter les unes aux autres introduisant une extrêm complication dans le droit. Ces deux sources du dro social français rapprochent celui-ci de ce droit féod morcelé que les légistes de l'ancien régime cherchaien souvent vainement à clarifier et simplifier. Mais ce q rend la complexité plus grande encore, c'est que no seulement conventions collectives et sentences s'enche vêtrent, mais que les arrêtés ministériels d'extensio totale ou partielle de convention collective, les décret les décrets-lois, et les lois viennent brocher sur le to tandis que sur les mêmes sujets les juridictions supré mes de l'ordre judiciaire et arbitral rendent des arrêt qui paraissent bien contradictoires, par exemple, en ma tière de rupture du contrat individuel de travail par l grève (voir décisions de la Cour supérieure d'arbitrag

du 19 mai 1939, *Droit social,* 1939, p. 199, et de la Cour de cassation, 2 mars 1939, *Bulletin de la C.G.P.F.,* p. 491). En une pareille matière, alors qu'il ne s'agit pas de différend collectif, mais de litige individuel, la juridiction arbitrale est incompétente, c'est la juridiction prud'homale qui seule doit statuer. Le système de questions préjudicielles paraît avoir été tout à fait perdu de vue par la Cour supérieure d'arbitrage. L'ordre des compétences se trouve bouleversé au point de vue législatif, réglementaire et juridictionnel. Un texte de convention collective peut avoir ou ne pas avoir le caractère d'un règlement administratif selon qu'il est étendu ou non (voir, sur la dénonciation des conventions collectives étendues par M. Leroy-Jay, *Droit social,* 1938, p. 385); une sentence de nature juridictionnelle peut contenir « un arrêt de règlement » qui lui-même peut, en certains cas, être incorporé à une convention collective en prenant une nature administrative au moyen d'un arrêté ministériel, le tout pouvant être modifié par un décret-loi qui réglera le statut des délégués ou les majorations pour heures supplémentaires par exemple.

A cette critique de l'organisation doit correspondre une critique de son utilisation. Trop souvent encore, les groupements professionnels font preuve d'un manque d'imagination créatrice extrême : les conventions collectives contiennent toutes les mêmes articles, copies serviles de redondances inutiles sur « l'observation des lois s'imposant à tous les citoyens », par exemple, ou bien des dispositions qui n'ont aucun sens, mais qui permettent de tourner, avec la complicité du ministère du Travail, la loi du 24 juin 1936 sur les clauses obligatoires et de ne pas faire violence à la naturelle paresse, par exemple, ces prescriptions sur « l'apprentissage qui, dans les entreprises où il sera organisé, ne pourra l'être que conformément aux lois ». Cette même paresse d'esprit des représentants patronaux et ouvriers est une grande gêne pour les surarbitres qui ne peuvent pratique-

ment statuer que sur des propositions élaborées par les parties et qui ne sont saisis d'aucune demande constructive.

En regard de cette paresse pour construire se trouve trop souvent une extrême activité pour détruire. L'idée de la solidarité professionnelle et, *à fortiori*, de l'intérêt général, celle, par exemple, que la convention collective majoritaire est un acte accompli dans l'intérêt général de la profession et non dans l'intérêt du ou des syndicats signataires, est tout à fait perdue de vue. Les organisations syndicales s'opposent de toute leur force à l'entrée dans les commissions mixtes qui doivent élaborer les conventions collectives des autres groupements représentatifs de la profession et des coalitions de deux syndicats se forment parfois ainsi contre un troisième. De même la plupart des conventions collectives contiennent un article par lequel le ou les syndicats signataires réservent à leurs seuls représentants l'entrée dans les commissions paritaires de discipline ou de conciliation. L'extension de telles clauses supprimerait pratiquement la liberté syndicale. Parfois d'ailleurs ce même état d'esprit conduit les intéressés à utiliser les procédures mises à leur disposition d'une manière regrettable. Les arbitres, par exemple, se mettent d'accord pour rendre une sentence qui permettra à telle organisation patronale ou ouvrière de porter atteinte aux idées ou libertés légitimes d'une minorité ou d'un autre groupement. Si paradoxal que le fait puisse paraître, l'État est le meilleur gardien de la liberté et s'il se dessaisit de sa souveraineté au profit d'organismes professionnels, c'est l'intérêt général et la liberté qui en pâtissent. Une collaboration est nécessaire, mais non sur un plan d'égalité. L'autorité de l'État et la liberté des professions exigent que l'action de l'État soit le plus possible restreinte à un rôle de contrôle et d'arbitrage.

Ainsi, d'une part, l'enchevêtrement des autorités et des règlements risque de paralyser le droit social et, d'autre part, la paresse d'esprit et l'égoïsme syndical

iennent limiter les résultats que peut donner l'élabora-on de ce droit par la profession.

❦

De telles constatations ne doivent pas conduire à la uppression de la convention collective majoritaire ou e l'arbitrage, qui ont rendu des services sociaux dont importance est évidente. Mais elles doivent inciter à éformer leur organisation en partant de l'idée d'insti-ution, non de celle de contrat, et de l'idée de solida-ité professionelle, non d'opposition entre les différentes atégories patronales ou ouvrières des travailleurs des rofessions. Trois points, en particulier, paraissent ap-eler des modifications urgentes : les commissions mix-es chargées de l'élaboration des conventions collectives najoritaires ; le statut des surarbitres et la Cour su-érieure d'arbitrage. Les premières doivent être orga-isées de manière à représenter réellement d'une ma-ière permanente toutes les aspirations de la profession ous le contrôle d'une juridiction ; les seconds doivent tre peu nombreux et, au moins partiellement, spéciali-és dans leur tâche; enfin la compétence de la Cour su-érieure d'arbitrage ne doit pas chevaucher avec celle les autres cours et tribunaux d'un autre ordre : l'insti-ution d'une section au Tribunal des conflits pourrait ermettre d'éviter ce danger dans une certaine mesure. a création d'une véritable magistrature du travail, qui e coûterait pas plus cher que les indemnités données ux multiples surarbitres actuellement nommés au ha-ard de rencontres dans des couloirs, est d'ailleurs né-essaire.

Mais l'essentiel n'est pas là; l'essentiel se trouve dans 'esprit qui doit guider le réformateur. Les faits parais-sent souvent devancer les idées. Alors que l'esprit pu-lic est encore tout imprégné d'individualisme, les rap-orts collectifs du travail deviennent tels que les solu-

tions individualistes ne peuvent plus les régler. De nouvelles institutions sont nées; elles se développent, un peu dans tous les sens, dans un milieu qui ne leur est pas adapté, comme les plantes de nos jardins au printemps. Mais ces excroissances mêmes prouvent la vitalité et la force : un effort vigoureux pour refaire les plans du jardin, et la taille des massifs et l'ordonnance harmonieuse de nos jardins à la française sera retrouvée. Comme le disait récemment un ministre aux rapporteurs du Comité de la Hache, il est temps de repenser avec un esprit révolutionnaire l'organisation du monde dans lequel nous Français avons le bonheur de vivre.



Les recherches sociales de l'émigration russe

Pendant les longues années où la Russie soviétique a vécu, de même qu'elle vit encore, sous un régime de dictature idéologique, le rôle des intellectuels russes réfugiés à l'étranger — et par conséquent libres de penser et d'écrire — a acquis le caractère d'une véritable mission. En France, en particulier, où le climat de liberté est si propice à la création et à la recherche, un noyau d'écrivains, de philosophes, d'économistes, de sociologues et de théologiens russes émigrés a accompli dans le domaine spirituel une œuvre considérable. Cette œuvre est d'autant plus intéressante qu'elle s'est surtout portée, bien entendu, sur les problèmes soulevés par la révolution, une révolution personnellement *vécue* par chacun de ceux qui ont tenté d'en faire l'analyse et le bilan idéologique.

D'autre part, ces intellectuels russes ont cherché à sauver et à conserver à l'étranger les valeurs culturelles et spirituelles si gravement menacées et submergées en U.R.S.S., aussi bien au début, par le communisme militant de Lénine, qu'actuellement, par le régime totalitaire stabilisé de la bureaucratie stalinienne.

Mais ce groupe d'intellectuels ne se contente pas de se tourner vers le passé, soit pour conserver ces valeurs culturelles si précieuses, soit pour faire leur examen de conscience et prendre position vis-à-vis du fait révolutionnaire accompli; il a, de plus, ressenti l'extrême urgence d'aborder une œuvre *constructive,* de tenter une synthèse qui permettrait à la fois de rejeter les erreurs et les défections de l'idéologie communiste et de rem-

placer cette fausse mystique par une doctrine sociale authentique.

Au cours des diverses étapes de leur œuvre constructive, les intellectuels russes ne sont pas demeurés étrangers au milieu où cette œuvre s'est poursuivie. Ils ont absorbé spontanément certaines tendances spirituelles de l'Occident d'aujourd'hui, et notamment certains éléments de l'humanisme catholique. C'est ainsi que, par exemple, Péguy et Léon Bloy, qui sont les animateurs de la renaissance spirituelle de la jeunesse française d'après-guerre, ont été très appréciés et rapidement assimilés par l'élite spirituelle russe, qui demeure, par contre, assez fermée (le fait vaut d'être signalé) à d'autres courants intellectuels, même humanistes, mais fondés sur le rationalisme.

L'humanisme chrétien d'Occident n'a pas été, bien entendu, adopté en bloc en qualité d'emprunt; il a été repensé, transposé et intégré dans une conception originale dont les sources remontent à la pure tradition religieuse et sociale russe.



C'est ainsi qu'au courant des récentes années on vit se dessiner, au sein de l'élite de l'émigration russe, certains courants idéologiques, auxquels on a donné *grosso modo* le nom de mouvement « post-révolutionnaire ». Il ne s'agit pas d'une doctrine rigide, ni même d'une pensée définitivement élaborée; il s'agit plutôt d'un climat, d'une atmosphère culturelle très particulière, où, au lieu de se laisser accabler par de tragiques souvenirs ou par un présent non moins saturé de souffrance, des hommes ont cherché, au prix d'un constant effort spirituel, à faire renaître l'espoir et à rendre à la vie son dynamisme intérieur.

Parmi les penseurs autour desquels s'est développé le mouvement, ou plutôt le climat post-révolutionnaire, il faut citer Nicolas Berdiaeff (déjà familier au public fran-

ais grâce aux nombreuses traductions de ses ouvrages); nais ajoutons à ce nom d'autres moins connus en France faute de traductions ou de commentaires en angue française : le P. Serge Boulgakoff [1], les profes-eurs Stepoun, Lossky, Fedotoff, Alexeieff, Motchoul-sky, Mère Marie Skobtzoff, I. Bounakoff, Frank, Sa-vitzky, etc., de même qu'une pléiade de jeunes [2].

Ce groupe a pris l'habitude de se réunir très fréquem-nent afin de poursuivre des discussions et des entretiens amicaux et d'analyser les grands événements qui bou-leversent le monde et les mouvements d'idées qu'ils font naître.

Peu à peu, ces entretiens, ces discussions souvent ar-dentes, mais toujours empreintes d'un ton de cordialité foncière, prirent une ampleur telle qu'il parut nécessaire d'en enregistrer l'essentiel et les fixer par écrit. La revue *Cité nouvelle,* fondée par I. Bounakoff et G. Fedotoff, est devenue l'organe proprement dit de l'idée post-révo-lutionnaire. Mais les divers écrivains et penseurs que nous avons cités collaborent à d'autres revues et publi-cations : *Russie nouvelle,* revue bi-mensuelle politique, qui octroie aux questions sociales une place considéra-ble, *Annales contemporaines,* qui est la grande revue politique et littéraire russe de Paris, *Pout,* revue de théologie orthodoxe, *Kroug,* almanach littéraire, etc. Enfin, le *Recueil de l'Action orthodoxe,* qui vient de paraître, représente une tentative de synthétiser les points essentiels d'une doctrine sociale chrétienne russe.



Vis-à-vis de la mue révolutionnaire traversée par la

1. Le P. Serge Boulgakoff est également et surtout théologien; mais, en plus, nous le citons ici en tant que participant et inspi-rateur de ces recherches sociales.
2. C'est ainsi, par exemple, que le cercle de jeunes écrivains et de poètes « *Kroug* » a introduit les idées post-révolutionnaires dans le domaine littéraire.

Russie et de l'emprise communiste qu'elle fut obligée de subir, le groupe intellectuel dont nous parlons a eu des réactions extrêmement profondes et complexes. Il fallut, au lendemain de l'effroyable tourmente, poser à nouveau les grands problèmes qui ont toujours agité *l'intelliguentzia* russe — les problèmes de la vérité sociale, de la pitié pour le pauvre et le déshérité, de la vie communautaire et des aspirations séculaires du peuple russe à construire un monde de justice. On sait que Dostoïevsky, Solovieff, ainsi que maints autres penseurs russes, professèrent naguère que la Russie était le pays par excellence où de nouvelles formes sociales allaient être élaborées, précisément parce que ce pays n'avait assimilé ni le capitalisme matérialiste ni le socialisme athée de l'Occident.

Les excès du communisme qui ravagèrent la Russie bouleversèrent les consciences les plus attachées à la révolution sociale; l'assaut livré par l'athéisme militant à l'Église, le régime de force léniniste et stalinien et les répressions sanglantes qu'il entraîna, le fait qu'après avoir promis la liberté et la justice, le communisme les avait brutalement étouffées et qu'il n'avait pas assuré aux masses le bien-être matériel et moral tant vanté par ses propagandistes — tout cela démontrait de la façon la plus flagrante la faillite du mythe communiste. Le « paradis sur terre », la « société sans classes », la cité de justice, érigée sans Dieu, n'était qu'une caricature grossière, qu'une profanation brutale de l'idéal social russe, profondément humanitaire et religieux.

Voici pourquoi la réaction de l'élite intellectuelle russe fut essentiellement *humanitaire* et *religieuse*. Elle chercha à affirmer, avant toute chose, la primauté du spirituel, la dignité absolue de la personne humaine, le rétablissement d'une culture spirituelle, le développement des forces contemplatives de l'âme libérée de tout déterminisme politique, économique ou social.

Ainsi, la « termitière communiste », la collectivité mécanique, où la personne humaine n'est considérée

qu'en tant que « matériel de construction », doit être remplacée par une communauté vivante, organique, souple, profondément spiritualisée et transfigurée.

Mais cette communauté nouvelle ne doit pas être basée sur l'ancien individualisme, orgueilleux, égoïste, replié sur lui-même. Elle s'inspirera d'un humanisme chrétien qui saura combiner la vie de la personne et de la communauté en un ensemble à la fois dynamique et harmonieux.

Nous reconnaissons ici bien des traits qui sont également inhérents à l'humanisme chrétien d'Occident. Il s'agit d'une coïncidence remarquable, d'une jonction heureuse, déterminée par le besoin profond, ressenti aujourd'hui par tous les hommes de bonne volonté, de résister par l'esprit et par la charité aux mythes totalitaires.

***

Les collaborateurs de *Cité nouvelle* ont pris conscience du fait que (ainsi que l'écrit le professeur Lossky dans le n° 11 de la revue) « nous vivons à une époque historique significative où l'on assiste à l'éclosion non seulement d'un nouvel ordre économique, mais encore d'un nouveau régime spirituel de la vie ».

Dans ces conditions, selon Lossky, « on ne saurait élaborer un idéal combinant les valeurs sociales et individuelles qu'à l'aide d'une conception à la fois libérée des partis pris de l'individualisme atomistique et d'un universalisme reniant l'individu » :

... Seule la conception chrétienne contient les éléments permettant une véritable synthèse de la société et de la personne : elle affirme la valeur absolue de la personne individuelle, mais révèle en même temps que celle-ci ne saurait atteindre sa pleine réalisation que grâce à l'amour de Dieu ainsi que de toutes les autres individualités.

Et le professeur Stepoun écrit dans le même numéro que, lorsque le communisme en faillite cédera la place en Russie à la construction de la nouvelle cité, il sera urgent de baser cette construction sur une culture chrétienne. Celle-ci ne devra pas dédaigner et supprimer, mais transfigurer en le *spiritualisant,* l'héritage de la révolution — *car cet héritage a été acquis par les souffrances crucifiantes de tout un peuple.* Il ne s'agit pas d'un retour au passé, d'une « restauration » économique, sociale ou politique; il s'agit de vivifier et de re-personnaliser la conception de l'État et de la société, de créer de nouvelles formes économiques ; par exemple, d'établir et de délimiter la propriété dans les cadres de la justice, c'est-à-dire concevoir la propriété non pas aux mains de quelques privilégiés, mais satisfaisant les légitimes aspirations de toute personne humaine. De plus, la propriété personnelle devra être soumise à un régime coopératif très étendu, de manière à faire participer chaque membre de la société à une action commune, à l'authentique vie *communautaire* qui est un des éléments essentiels de la conception sociale russe.

Quant au problème de l'autorité, qui lui aussi demande à être repensé, le professeur Alexeieff le pose de la façon suivante :

> Créer un régime qui serait dépouillé des erreurs d'un parlementarisme libéral inerte et sans volonté et qui, en même temps, s'opposerait radicalement à l'État-Léviathan conçu par Hitler ou par Staline (*Cité nouvelle,* n° 13).

Enfin, la question de l'attitude du chrétien devant la révolution et la violence a été longuement analysée par les post-révolutionnaires. Ces positions ont été résumées par G. Fedotoff, qui démontre qu'une œuvre constructive ne saurait être basée sur la violence, *destructive par définition* et incompatible, par conséquent, avec la création de valeurs authentiques (*Cité nouvelle,* n° 12).

Voici pourquoi, tout en élaborant leur propre doctrine

sociale, les post-révolutionnaires se tournent avec une attention particulière vers les tendances chrétiennes d'Occident, vers les recherches *pacifiques* et opérées *selon l'esprit* qui se poursuivent au sein des grandes démocraties : Amérique, France, Angleterre.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les « post-révolutionnaires » étudient de près la doctrine sociale de l'Église catholique, ils ont suivi avec émotion la lutte de Pie XI contre le communisme et le racisme, ainsi que l'œuvre sociale de l'épiscopat français et des grands Ordres religieux de France.

Et disons, pour conclure, que la mort de S. S. Pie XI a causé non seulement à l'élite intellectuelle, mais à *toute l'émigration russe,* une douleur aussi vive que profonde. Tous les organes de la presse russe de Paris ont rendu un hommage fervent et spontané au grand Pape disparu, en déclarant que malgré les divergences qui séparent encore orthodoxes et catholiques, ils reconnaissaient ce fait capital : à savoir que dans un monde de violence et de haine, faussé par le paganisme totalitaire, Pie XI incarnait *au plus haut degré* la conscience chrétienne, la doctrine d'amour et de charité, l'intrépide résistance spirituelle qui, seules, pourront triompher des ténèbres.

Nous voyons ainsi qu'au cours de ces vingt années d'exil les intellectuels russes n'ont rien perdu de leur dynamisme. Ils ont travaillé sans relâche à une rénovation sociale ; ils ont su conserver les trésors culturels qui leur ont été confiés; ils les enrichissent sans cesse par de nouvelles recherches, puisant dans la terre d'exil les forces spirituelles d'Occident tout en continuant à développer la conception chrétienne d'Orient, sa compassion, sa charité, son idéal communautaire.

Les résultats de ce travail ne peuvent encore atteindre la Russie, vivant en vase clos sous le joug d'une censure implacable. Mais la renaissance religieuse, qui dès à présent triomphe en U.R.S.S. des sans-Dieu, permet d'augurer qu'un jour le travail accompli dans l'exil

sera accueilli dans la patrie et contribuera à ce rétablissement d'une culture chrétienne dont parle Stepoun.

Nous avons parlé d'une jonction heureuse entre penseurs d'Orient et d'Occident. Elle est sans doute providentielle; elle sera, dans un avenir que nous espérons prochain, utile à la Cité nouvelle qui s'érigera en Russie. Elle pourra également être féconde pour la France qui a accueilli avec tant d'hospitalité ces équipes fraternelles.

Hélène Isvolsky.

Enquête professionnelle sur l'avortement, la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle

(*suite* [1])

Chapitre II

LA PROVOCATION A L'AVORTEMENT. LA PROPAGANDE ANTICONCEPTIONNELLE

A) Texte : Loi du 31 juillet 1920 (D. P., 1921, 4, 162)

Ce texte, ainsi que nous l'avons vu (*supra*, p. 9), est issu du projet de loi déposé en 1912 par M. le sénateur Lanelongue.

Il prévoit trois délits :

— la provocation à l'avortement;

— la fourniture de moyens abortifs;

— la propagande anticonceptionnelle.

a) *Provocation à l'avortement.* — L'article 1er de la loi du 31 juillet 1920 punit d'une peine de six mois à trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 à 3000 francs ceux qui auront provoqué à l'avortement (même si cette provocation n'est pas suivie d'effet),

par des discours dans des lieux publics;

par des écrits distribués de façon quelconque, publique ou non;

par la publicité de cabinets médicaux ou soi-disant tels.

b) *La fourniture de moyens abortifs.* — L'article 2 punit des mêmes peines ceux qui auront fourni des remèdes,

1. Voir *La Vie Intellectuelle* du 10 juillet 1939.

substances, instruments ou objets quelconques sachant qu'ils étaient destinés à commettre un avortement,

même si cet avortement n'a été ni consommé ni tenté;

même si les substances ou instruments étaient impropres à le réaliser.

Si l'avortement a eu lieu à la suite des manœuvres prévues à l'article 2, celui qui a fourni les moyens abortifs sera considéré comme co-auteur ou complice du délit d'avortement et puni de ce fait des peines prévues à l'article 317 du Code pénal.

c) *Propagande anticonceptionnelle.* — L'article 3 de la loi du 31 juillet 1920 punit d'une peine d'un mois à six mois et d'une amende de 100 à 5000 francs les faits de propagande anticonceptionnelle.

Cet article prévoit deux modes de propagande :

1° Dans un *paragraphe premier*, il se réfère au moyen de propagande déjà cité dans l'article 1er pour l'avortement. Mais ici cette propagande n'a plus pour objet d'arrêter le cours de la grossesse, mais de prévenir la grossesse.

2° Dans un *deuxième paragraphe*, le texte prévoit une autre propagande plus large, c'est-à-dire celle qui, sans révéler les moyens *pratiques* de prévenir la grossesse, est de nature, *in abstracto*, à favoriser la crise de dénatalité dont souffre la France. En ce qui concerne les moyens employés pour cette propagande, le texte se réfère à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

B) But de la loi du 31 juillet 1920

Cette loi, pensent unanimement les équipiers, a eu pour but d'empêcher que la population française soit l'objet de démarches (le plus souvent émanant d'avorteurs professionnels ou organisés par des tenants de doctrines sociales subversives, ou même par des gouvernements étrangers ayant intérêt à voir s'affaiblir notre pays) tendant à accroître la crise de dénatalité dont souffre la France.

La lecture des motifs du projet de loi Lanelongue en 1912 et de celui de M. Ignace en 1920 ne laisse aucun doute à ce sujet. Le législateur a voulu restreindre la vulgarisation des manœuvres abortives et anticonceptionnelles.

La jurisprudence, après quelques hésitations, semble au

jourd'hui être résolument entrée dans la voie de la répression.

La question qui s'est surtout posée devant les tribunaux à l'occasion de l'application de la loi de 1920 a été une question d'intention frauduleuse concernant l'application de l'article 3 de la loi.

Voir : Cass. crim., 2 décembre 1925 et 10 décembre 1925; Nantes, 2 décembre 1921, *Gaz. Pal.*, 1922, 1, 97; Colmar, 8 mai 1925, *Gaz. Pal.*, 1925, 2, 433; Cour Paris, 21 juillet 1925, *Gaz. Pal.*, 1925, 2, 433.

Des commerçants (pharmaciens, herboristes) qui mettent en vente des appareils dont l'unique but est d'empêcher la conception, et qui connaissent pertinemment ce but, tombent-ils sous le coup de l'article 3 de la loi de 1920, même si cette vente ou cette mise en vente n'est accompagnée d'aucune propagande anticonceptionnelle ?

L'arrêt de la Cour de cassation du 10 décembre 1925 tranche cette question par l'affirmative. La vente ou la mise en vente des appareils en question constitue par elle-même une propagande.

Dans les espèces ci-dessus, il s'agissait de « *préservatifs* » à l'usage des femmes (en particulier d'éponges dites « mignonnettes » qui, imbibées de spermicide, n'avaient d'autre rôle que d'empêcher la conception).

A notre connaissance, la jurisprudence n'a pas été appelée à statuer sur la vente de « préservatifs » pour hommes, probablement parce que ces appareils, tout en offrant le caractère de moyen anticonceptionnel incontestable, peuvent être aussi considérés comme des appareils « hygiéniques », susceptibles, dans une mesure assez faible, d'ailleurs, d'éviter les maladies vénériennes.

Parce qu'ils n'ont pas *uniquement* pour but l'empêchement de la conception, ces préservatifs pour hommes se vendent dès lors librement dans bon nombre de pharmacies, et même, ainsi que l'un de nous a pu le constater, dans des baraques de fêtes foraines (quartier Sèvres-Lecourbe, à Paris).

Pour la même raison, se vendent librement dans les pharmacies, herboristeries et grands magasins (Louvre, Samaritaine, Bon Marché, etc.), des instruments (douches à jet rotatif, par exemple) qui, en ce qui concerne les fem-

mes, ont ce double caractère d'appareil anticonceptionne ou même abortif, et d'appareil hygiénique.

Si, abandonnant la fourniture d'appareils propres à em pêcher la grossesse ou à la supprimer, nous abordon maintenant la propagande anticonceptionnelle ou à l'avor tement, par *écrits*, *discours*, *tracts*.... prévus par les arti cles 1er et 3 de la loi du 31 juillet 1920, nous constaton que les tribunaux se sont trouvés amenés à appliquer ce textes dans le sens prévu par le législateur, mais que cett application, ainsi que le montreront les statistiques ci après, a été excessivement rare.

Signalons parmi ces applications :

Strasbourg, 18 octobre 1922.

Cour de Caen, 26 juillet 1934 (affaire concernant un conférencière présentée par un directeur d'école).

Seine, 10 mars 1931 (affaire dans laquelle le prévenu, u auteur dramatique, avait fait représenter une de ses pièce qui constitue une véritable propagande à l'avortement et la manœuvre anticonceptionnelle).

Cassation Crim., 12 mai 1934 (affaire dans laquelle l Cour décide que le seul fait par un médecin de donner l'a dresse d'une avorteuse et d'indiquer à sa cliente le moye de se rendre chez elle sans éveiller l'attention de la con cierge, constitue un délit de provocation à l'avortement).

Mais à côté de ces espèces assez rares, combien de tract de brochures, de magazines, de pièces de théâtre, de ro mans, de films ou de discours qui contiennent des faits d propagande à l'avortement ou à la manœuvre anticonce tionnelle, et dont les auteurs ne sont jamais poursuivis.

Nous remarquons en particulier, à ce sujet, les annonce de « sages-femmes » dans les brochures pornographique

Des équipiers du Sud-Ouest signalent dans cette régio une active propagande anarchiste qui a été découverte lo de l'information ouverte à Bordeaux à l'occasion de l'a faire dite des « stérilisés ».

D'autres équipiers signalent des articles de magazin qui, sous couvert de renseignements médicaux, donne des indications très tendancieuses.

A signaler aussi des romans.

Tous ces faits, et bien d'autres encore, ont échappé à la vigilance de la police et des parquets.

Les statistiques ci-après le démontrent.

Pour infractions à la loi de 1920, et sans qu'il soit possible de discriminer les poursuites pour propagande anticonceptionnelle de celles pour propagande à l'avortement, les statistiques criminelles publiées par le ministère de la Justice donnent les chiffres suivants, se rapportant à tous les ressorts des Cours d'appel de France, y compris Corse et Algérie :

Années	*Affaires*	*Prévenus*	*Acquittés*	*Emprisonn*[t]		*Amende*	*Sursis*
				3 mois à 1 an	moins de 3 mois		
—	—	—	—	—	—	—	—
1927	8	10	0	3	5	2	3
1928	3	9	2	1	2	2	3
1929	3	9	2	2	1	0	0
1930	4	6	1	2	3	0	0
1931	18	21	7	3	7	4	4
1932	6	11	3	2	6	0	6
1933	15	24	1	1	13	9	6
				d'1 an	d'1 an		
1934	15	16	4	0	10	2	4
1935	7	13	0	9	4	0	3

On peut donc dire au vu de ces chiffres, assez éloquents, que le but de la loi de 1920 n'a pas été atteint.

C) Causes de la faiblesse de la répression

Ici, contrairement aux affaires d'avortement, on ne peut pas dire que les délits de propagande prévus par la loi de 1920 puissent échapper à la connaissance de la police et des parquets, puisque la propagande implique la publicité.

Sans doute, il convient d'observer que, sans pouvoir donner un chiffre, les infractions à la loi de 1920, commises annuellement sur le territoire français sont très loin d'atteindre les 400.000 avortements perpétrés chaque année sur notre sol.

Il n'en reste pas moins vrai qu'au cours des neuf années ci-dessus considérées, les poursuites se réduisent à une moyenne de huit qui paraît très inférieure aux faits de pro-

pagande délictueuse auxquels on s'est livré à l'intérieur de nos frontières.

Cette carence de la police et des parquets paraît provenir de ce fait que, comme pour l'avortement, les policiers et magistrats pensent, à l'instar de beaucoup de leurs contemporains, qu'il s'agit là d'affaires individuelles intéressant la vie privée, et pour lesquelles il est difficile d'intervenir.

Par ailleurs — et c'est un fait dont on a pu se rendre compte lors de la comparution en correctionnelle de la danseuse Joan Warner et lors de l'affaire des « stérilisés de Bordeaux » — l'opinion publique, habilement manœuvrée par une certaine presse, est assez portée à penser qu'il s'agit là de poursuites ne revêtant pas un caractère sérieux, et, au fond, assez ridicules.

Cette peur du ridicule n'est pas, croyons-nous, étrangère au défaut d'activité des parquets en la matière.

En CONCLUSION de ce deuxième chapitre, nous dirons :

a) que la loi de 1920 a certainement marqué un coup d'arrêt dans l'activité des propagandistes à l'avortement et à la manœuvre anticonceptionnelle;

b) que les cours et tribunaux ont parfaitement compris le but de la loi et ont même essayé d'étendre le plus possible son champ d'aplication.

c) que néanmoins, le nombre des poursuites est très faible;

d) que la cause de la faiblesse de la répression paraît être due au fait que la tâche des magistrats est rendue difficile par l'état des mœurs. Il s'agit pour les tribunaux de remonter un courant.

(*Nous publierons prochainement la* seconde partie *de l'Enquête des juristes scouts, où sont préconisées un ensemble de mesures législatives, judiciaires et policières de nature à remédier aux déficiences signalées ici.*)

PROCHE-ORIENT

P. CATRICE. *L'influence occidentale dans l'Iran contemporain.*

Aux esprits occidentaux, l'Iran moderne risque de n'apparaître que comme une étape de la route terrestre et aérienne des Indes, ou comme le dépositaire de richesses économiques : il s'y joue pourtant un drame *humain*, celui de la jeune génération ballottée entre les traditions familiales et les apports de la science occidentale, entre des aspirations nationalistes renouvelées et une certaine assimilation à l'Europe.

DOCUMENT

L'idée de l'unité arabe dans de récentes discussions de la presse du Proche-Orient.

Un article de l'*Oriente moderno.*

L'influence occidentale dans l'Iran contemporain

Le Français moyen est vite dérouté quand on lui parle d l'Iran moderne : ces richesses pétrolières, cette *Anglo-Pe sian Company*, cette « guerre secrète pour le pétrole » q met aux prises l'Angleterre et la Russie, surprennent cel qui en est resté à ses souvenirs classiques sur l'Empire d Darius, ou dont la connaissance des choses de l'Iran s'arrê aux *Lettres persanes*. Il en est ainsi, malheureusement, d presque tous nos jugements sur les questions orientales l'opinion publique est, pour ainsi dire, obnubilée par d réminiscences archéologiques ou par des caprices exotique Il est pourtant essentiel, pour qui s'intéresse à l'avenir d monde, de savoir où va l'Islam, où va l'Orient, de se préo cuper des problèmes contemporains de ces pays qu'une ima gination facile et paresseuse se plaît à transposer loin da le temps et dans l'espace. Mais l'Orient est maintenant to près de nous : on sait quelle place les événements d'Extrêm Orient tiennent dans le développement de la politique mo diale, et combien l'attitude du Japon pourrait expliquer soudaine transformation des relations de l'U.R.S.S. avec l puissances occidentales ou les réticences des États-Unis d' mérique, hésitant à s'engager dans les affaires européenn qui paraissent bien mesquines auprès des formidables in rêts en jeu dans le Pacifique. Le Proche-Orient semble a pelé à une évolution non moins décisive. Le R. P. Poïdebar qui a étudié attentivement l'organisation de l'ancienne S rie romaine, « considérée par l'Empire comme le débouc et le départ des grandes voies de relations avec l'Inde

Asie extrême », nous montre justement que le développement des voies de communications (avions, automobiles, hemins de fer), la nécessité de trouver des liaisons toujours plus rapides entre l'Europe et l'Extrême-Orient, font eu à peu reprendre l'antique route de l'Asie qui, par la yrie, l'Irak et l'Iran, mène aux Indes, et, de là, dans tout 'Extrême-Orient :

La Syrie est encore destinée, par la géographie même, à ce rôle mportant dans la politique internationale de garder une voie terestre des Indes et d'Extrême-Orient vers la Méditerranée et l'Europe [1].

Comme la Syrie, l'Iran participera sans doute de plus en plus aux mouvements politiques et sociaux, aux échanges conomiques, aux relations culturelles. Dans les temps aniens, l'Iran fut le point de rencontre de l'Extrême-Orient, le l'Asie occidentale et de l'Europe. A son sujet, Darmesteer écrit que,

lacé au centre des trois grands empires du temps, Byzance, la Chine t l'Inde, l'empire sassanide sera pendant quatre siècles *le pont l'échange de l'esprit humain;* par lui se fera dans l'humanité un ssai d'unité latente [2].

A plusieurs reprises, il avait paru que le rôle historique le l'Iran était définitivement terminé : la défaite des Perses par Alexandre, l'invasion arabe et musulmane auraient pu

1. *Terre, air, mer* (revue de la Société de Géographie de Paris), anvier 1932, p. 16. — Sur le même sujet, voir *Route des Indes*, par Paul Morand (Plon, 1936); aussi une conférence du Commandant Pichon : Tripoli (du Liban). Les motifs de croire à son avenir (Tripoli tête de lignes aériennes vers la Perse, l'Inde et l'Extrême-Orient; Tripoli tête de ligne de la plus courte voie ferrée vers l'Irak et la Perse; Tripoli terminus méditerranéen du pipe-line des pétroles de Mossoul; Tripoli seuil et porte de l'Orient). *Bulletin de l'enseignement* du Haut-Commissariat, Beyrouth, juin 1930, pp. 333-59.

2. James Darmesteter, *Coup d'œil sur l'histoire de la Perse* (leçon inaugurale du cours de langues et littératures de la Perse au Collège de France, le 16 avril 1885). Paris, Ernest Leroux, éditeur, in-18 elzévir de 67 pp., 1885, p. 31.

être pour l'Iran des catastrophes irrémédiables, mais la pa-
role fameuse :

Graecia capta ferum victorem cepit

s'applique parfaitement à l'Iran.

Alexandre rêvait de fondre l'Orient et l'Occident; il n'a réussi qu'à moitié : il a persisé la Grèce, il n'a pas hellénisé la Perse[3].

De même, la civilisation iranienne agit profondément sur l'Islam : comme, sous les Califes de Bagdad, l'influence byzantine et grecque avait transformé et sublimé l'Islam primitif des Arabes nomades, la religion des envahisseurs arabes reçoit, jusqu'à en être déformée, l'empreinte de la religion et de la civilisation iraniennes.

Pourtant, il semblait que sous les assauts redoutables, bien que dispersés, de l'Angleterre et de la Russie depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours, la Perse, tout comme l'Empire ottoman, dût disparaître, au moins de fait, de la carte du monde. Effectivement, tout comme l'Empire ottoman encore, que restait-il de la Perse dans les années 1918-1922, alors qu'elle était l'objet des convoitises de l'Angleterre et de la Russie, qui se préparaient à s'en partager, à l'amiable ou non, les dépouilles ? Mais cette rivalité même d'intérêts sauva l'indépendance nationale de la Perse, et bientôt, tout comme en Turquie, ulcérée de son propre dépècement entre l'Angleterre, la Grèce, la France et l'Italie surgit le « Père des Turcs », Kemal Ataturk, les humiliations mêmes qu'imposèrent à la Perse, presque abandonnée à son misérable sort par ses trop faibles souverains, les ambitions déchaînées, suscitèrent l'avènement d'une nouvelle dynastie dont le fondateur, Riza Shah Pahlevi, sut imposer le respect de l'indépendance nationale et la réorganisation complète du pays[4].

3. Darmesteter, *ibid.*, p. 21.

4. Sur les événements de cette époque si troublée, on lira : *Au Carrefour des Routes de Perse*, par le R. P. Poidebard, S. J. Paris, Éditions Crès, 1923, in-16 de 325 pp. 8 fr. — *Les Anglais en Perse*, par Émile Lesueur, ancien professeur à la Faculté de droit de Téhéran. Paris, La Renaissance du livre, 1921, in-16 de 192 pp. 4 fr.

Ce souverain, énergique et tenace, qui s'apparente à quelques-uns de ces « visages royaux d'Orient » de l'après-guerre, Kemal Ataturk, Fouard Ier, Ibn Séoud, Ahmed Zogou, Fayçal ou Amanullah, veut coûte que coûte moderniser son pays, lui donner cette forme matérielle de civilisation occidentale indispensable maintenant pour réaliser une œuvre nationale solide. De cet immense effort de l'Iran, nous retiendrons surtout le rôle joué par l'Occident, et tout particulièrement la France. L'histoire des relations intellectuelles entre l'Iran et l'Europe nous sera un exemple caractéristique de l'influence de la civilisation occidentale moderne sur l'évolution de l'Orient contemporain, et aussi une nouvelle preuve de cette action des étudiants orientaux retour d'Europe et d'Amérique que, par exemple, un article des *Études* montrait essentielle dans la révolution siamoise [5].

L'Iran aux prises avec les puissances occidentales

L'Iran a toujours eu des relations avec l'Occident : M. L. Bouvat a publié une étude des « rapports de la Perse avec l'Europe de l'Antiquité au commencement du XIXe siècle » (*Revue du monde musulman*, août 1921, pp. 23-102). On y voit que « les rapports directs entre la Perse et l'Europe, au moins jusqu'au Xe siècle de notre ère, ne font aucun doute »; des vestiges iraniens ont été découverts en Allemagne, en Angleterre, en Suède; l'art byzantin et la civilisation hispano-mauresque ont été influencés par l'Iran. Ce serait aussi un rappel curieux que l'histoire de l'exotisme persan en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Mais, jusqu'au début du XIXe siècle, ces relations furent épisodiques et sans caractère politique. La conquête de l'Inde par les Anglais devait influer profondément sur les destinées de l'Iran. La défense de l'Empire des Indes, la garde de la route des Indes, sont une des préoccupations dominantes de la politique britannique : or, dès le début du XIXe siècle, par suite des menées de certaines puissances, et surtout depuis qu'a été reprise, en ces dernières années,

5. Colonel de la Pomarède, « Le nouveau Siam et ses tendances », *Études*, 5 septembre 1935.

l'antique route de la soie, l'Iran constitue avec l'Afghanistan un élément essentiel de la protection de l'Empire, une de ses grandes routes impériales [6]. Napoléon I[er] l'avait déjà prévu, lui qui, après l'expédition d'Égypte, avait imaginé de menacer l'Angleterre sur ce point vulnérable et avait entamé des négociations avec le Shah Fathali (mission du général Gardane et traité de Finkenstein, en 1807). L'Angleterre réagit immédiatement, et son ambassadeur, Sir Jones Bridges, arrivait à substituer l'amitié anglaise à l'amitié française et à évincer la mission militaire française. En 1814 fut signé un traité d'alliance anglo-persane.

Dès lors, et dans tout le cours du XIX[e] siècle, jusque même la renaissance nationaliste de Riza Pahlevi, la Perse fut continuellement le jouet des ambitions rivales de l'Angleterre et de la Russie, qui, toutes deux, avaient de grands projets d'expansion : tantôt ces deux puissances se partageaient à l'amiable le pays en zones d'influence, tantôt elles se disputaient farouchement pour s'assurer la prédominance. Durant ces cent dix ans, le sort de la Perse fut bien semblable à celui de l'Empire ottoman ou de l'Éthiopie que certaines convoitises auraient voulu dépecer pour s'en partager les morceaux. La découverte des inestimables richesses de pétrole excita davantage encore les appétits des rivaux.

La situation de la Perse empira surtout au lendemain de la Grande Guerre : placée, en fait, sous le protectorat de l'Angleterre et de la Russie, la Perse ne gardait plus qu'une indépendance nominale. Cette humiliation nationale provoqua un sursaut de patriotisme et de fierté farouche; en peu d'années, le nouveau Shah, ayant renversé l'ancienne et décadente dynastie des Khadjars, rétablissait l'intégrité de son pays et travaillait énergiquement à le faire progresser dans tous les domaines, si bien que l'Iran moderne a repris une place importante dans le Proche-Orient et la politique internationale.

Les relations intellectuelles avec l'Occident

Ce contact politique entre la Perse et les puissances occidentales s'accompagna bientôt de relations intellectuelles

6. L'Iran, écrit lord Curzon en 1892, est « l'une des pierres angulaires de la politique britannique ».

uivies et ferventes. La Perse qui, jusqu'au XIXe siècle, se onsidérait comme supérieure à l'Occident et qui avait vu es envoyés, ses artistes [7] accueillis triomphalement, n'obenait plus en France ni ailleurs aucun succès de curiosité t d'exotisme, mais c'était, au contraire, l'Europe qui exerait sur les élites persanes une forte attirance. Le traité de 'orcamantchaï, qui avait terminé, en 1828, une guerre usso-persane, avait institué en faveur des Russes en Perse ın système de privilèges, analogue à celui des Capitulaions, et qui fut étendu par la suite aux autres puissances ccidentales. Ce régime, comme cela se produisit dans tous es pays de Capitulations, donnait naturellement un grand restige aux Européens. Et ce fut surtout — on le comrend aisément — les pays qui n'avaient pas d'intérêts poliiques en Perse qui furent préférés. La France exerça, à cet gard, un rôle considérable. Les missionnaires catholiques, ui parlaient français quelle que fût leur nationalité, ıvaient déjà répandu largement en Perse la connaissance le la langue française, qui reste encore maintenant la langue étrangère prédominante pour les élites intellectuelles, et même pour le commerce.

En 1839, le roi Louis-Philippe envoyait à Téhéran une ambassade composée de diplomates, d'artistes et de savants. En 1855, une autre ambassade française venait en Perse : le comte Arthur de Gobineau en était le secrétaire. Il devait y revenir, comme ministre cette fois, de 1861 à 1863. Ces deux séjours en Perse tiennent dans la vie de Gobineau une place déterminante, et son œuvre maîtresse, l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, parue en partie en 1853, en partie en 1855, fait mention, en cette seconde moitié, de son titre de secrétaire de la Légation en Perse [8].

7. A la suite de la mission, vers la fin du XVe siècle, d'un Vénitien à la cour du Shah Ouzun Hussan qui avait demandé l'aide de Venise contre les Turcs, un grand nombre d'artisans persans furent invités à se rendre à Venise, où ils s'établirent : leurs travaux d'orfèvrerie furent très goûtés et imités en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

8. Gobineau, né le 14 juillet 1816, fut chef de cabinet du comte de Tocqueville, ministre des Affaires étrangères pendant quelques mois en 1849; à la démission de celui-ci, il entra dans la carrière diplomatique : il occupa, comme secrétaire d'abord, puis comme

Voyages impériaux en Europ

C'est à peu près au temps de Gobineau que commencen à se développer les contacts culturels de la Perse avec l'Eu rope. Nous les examinerons sous trois aspects : les voyag des shahs en Europe, la venue en Perse de techniciens occi dentaux, et surtout l'envoi de nombreux étudiants persan en Occident.

Les voyages des shahs en Europe n'ont pas qu'un intérê anecdotique : ils furent, pour une bonne part, l'occasion des relations étroites entre la Perse et l'Occident, et, d'un autre côté, ils furent peut-être aussi la cause de la désaffec tion du peuple persan vis-à-vis de ses souverains, trop sou vent absents, trop fastueux, que leur inclination capri cieuse vers les choses d'Europe tendait à séparer d'avec leur sujets.

Nasr-ed-Dine (ou Nasséreddine) fut, sans doute, le plu grand et le plus « éclairé » des souverains de la dynastie de Khadjars qui régnèrent en Perse de 1796 à 1925. Il dirige son pays pendant près d'un demi-siècle, de 1848 à 1896, où il fut assassiné. Un de ses premiers actes importants fut la fondation à Téhéran du Dar-el-Fonoun (Maison des science ou École polytechnique) qui forma une grande partie de la jeunesse intellectuelle persane : ce sont des officiers françai qui, à partir de 1855, y enseignèrent les mathématiques.

En 1873, Nasr-ed-Dine fit son premier voyage en Europe il visita l'Exposition internationale de Vienne, puis séjourn en France, où il fut reçu avec enthousiasme, car il était le premier souverain étranger qui venait à Paris depuis la dé faite de 1870. Le shah retourna encore en France visiter le Expositions universelles de 1878 et de 1889.

Lors de son premier voyage, Nasr-ed-Dine était accompa gné de son grand vizir, de quatre princes royaux, des mi

ministre, les postes de Berne (1849), Hanovre (1851), Francfort (1854) Téhéran (1855), Terre-Neuve (1859), Téhéran (1861), Athènes (1864) Rio de Janeiro (1868), et enfin Stockholm (1872 à 1877); il mouru le 13 octobre 1882. On trouvera sur Gobineau une abondante biblio graphie ainsi que des études importantes dans les deux numéro spéciaux d'*Europe* (1er octobre 1923) et de la *Nouvelle Revue Français* (1er février 1934).

nistres du Commerce et des Travaux publics, du général en chef et de quarante-six fonctionnaires ou serviteurs de la cour. Les impressions de toute cette escorte durent être, sans doute, fortes et durables, car elles provoquèrent de nombreux départs de notabilités persanes vers l'Europe.

Il semble bien, en outre, que ces nombreux voyages des notabilités persanes en Europe, ainsi que d'ailleurs le séjour des étudiants, aient été en relations directes avec la Révolution de 1906, inspirée des principes de la Révolution française, tout comme la Révolution jeune-turque de 1908 et en partie celle de Chine de 1911.

En 1906, en effet, les excès du gouvernement autocratique du shah, et aussi le progrès des idées libérales inspirées de l'Occident, provoquèrent la révolution : Mozaffar-ed-Dine, vieux et affaibli par la débauche, accepta facilement l'institution d'un régime constitutionnel ; il mourut d'ailleurs presque aussitôt, et son fils, Mohammed Ali, voulut restaurer le pouvoir absolu; son coup d'état réussit, mais, dix-huit mois après, une nouvelle révolution éclata (1909) : Mohammed Ali fut détrôné et remplacé par son fils, alors âgé de onze ans, Ahmed, qui devait être le dernier souverain des Khadjars. Ahmed Shah, malgré les troubles et les inquiétudes de son pays menacé par l'Angleterre et la Russie, semblait se désintéresser des affaires politiques et voyageait souvent en Europe : l'autorité fut alors conquise peu à peu par le général en chef, devenu Président du Conseil en 1923, nommé Chef de l'État par une Assemblée nationale en 1925 : Riza Khan fondait alors une nouvelle dynastie impériale qui ressuscitait l'ancienne appellation *Pahlévie*. Ahmed Shah se réfugia en France avec ses dix femmes : il mourut à Paris et ses funérailles eurent lieu à la Mosquée, le 3 mars 1930.

La collaboration des savants et des techniciens occidentaux

Les voyages des shahs de Perse en Europe eurent, au moins, une conséquence heureuse pour leur pays : Nasr-ed-Dine et Mozaffar-ed-Dine y engagèrent de nombreux savants, professeurs et techniciens, afin de travailler à la réforme et à la modernisation du pays. Nous avons déjà signalé la mission militaire du général Gardane et de vingt-cinq

officiers, envoyée par Napoléon Ier [9], et la mission d'officiers français désignés comme professeurs de sciences au Dar-el-Fonoun. Des étrangers furent appelés à diriger ou à contrôler les principales branches de l'administration. Aux Français furent confiés une vingtaine de postes de l'enseignement dans plusieurs lycées au Dar-el-Fonoun, à l'École normale des institutrices, dirigée par une Française, à l'École normale supérieure, à l'École supérieure d'agriculture et à l'Université de Téhéran; en 1919, une École française de droit fut fondée à Téhéran; aux Français aussi fut donné, en 1895, le monopole des recherches archéologiques en Perse, le résultat des fouilles étant partagé par moitié (ce monopole subsista jusqu'en 1927, et le directeur du Service archéologique continue d'être un Français). Le directeur général des postes et télégraphes fut un Anglais; les Belges organisèrent les douanes, où ils continuent toujours leur œuvre, et ont envoyé une mission aérienne; l'instruction des forces de police et de gendarmerie fut réalisée par une mission d'officiers suédois; en 1909, un Français, M. Bizot, fut engagé comme directeur des finances; en 1911, un Américain, qui lui avait succédé, M. Morgan Shuster, dut être renvoyé au bout de plusieurs mois, à la suite d'un ultimatum de la Russie, qui redoutait le relèvement de la Perse; en 1922, une autre mission financière américaine, dirigée par M. Millspough, fut plus heureuse dans l'exécution de son programme. Signalons encore que des Français se trouvent à la tête de l'Institut Pasteur de Téhéran, à la direction de l'hygiène, que M. Demorgny au ministère de l'Intérieur et M. Perny à celui de la Justice purent faire aboutir d'importantes réformes.

Ces quelques rapides indications permettent d'apprécier l'étendue de cette collaboration entre l'Occident et l'Iran. Désireux de devenir dans tous les domaines l'égal des puissances modernes, l'Iran a marché avec vigueur et rapidité dans la voie de l'occidentalisation, et cette tendance s'est manifestée avec plus de résolution encore depuis l'avènement au pouvoir de Riza Pahlevi. Mais celui-ci, après avoir

9. Après la rupture entre Napoléon et la Perse, la mission du général Gardane fut remplacée par une mission militaire anglaise, dirigée par le général Malcolm, dont l'*Histoire de la Perse* (traduction française en quatre volumes) est une œuvre souvent citée.

libéré son pays des tutelles politiques étrangères, voudrait bien le dégager aussi de tutelle intellectuelle et faire en sorte que l'Iran pût se satisfaire à lui-même. Le shah disait en 1933 :

Mon pays doit apprendre à se passer des étrangers. J'espère que, d'ici quelques années, il sera possible de n'employer que des Persans. En 1934, nous pourrons nous passer de tous les étrangers, à l'exception des experts indispensables à l'agriculture et à l'industrie. Souvenez-vous que nous avons hérité d'une expérience qui date de plusieurs siècles lorsque l'Asie conduisait le monde... La civilisation est différente dans chaque pays. Je ne veux pas faire du Persan une mauvaise copie de l'Européen. La Perse est maîtresse chez elle. Elle a le droit de développer ses propres richesses et de les protéger avec ses propres armes [10].

Les étudiants iraniens en Occident

C'est afin de préparer ces élites intellectuelles, ces cadres indispensables, que l'Iran moderne envoie en Occident, chaque année, plusieurs dizaines d'étudiants ou de stagiaires dans diverses administrations.

Les premiers étudiants persans vinrent en France sous Mohammed Shah, prédécesseur de Nasr-ed-Dine, mais c'est surtout avec Nasr-ed-Dine que commencèrent les envois réguliers d'étudiants : en 1860, une ambassade conduisait en France quarante étudiants.

Eugène Aubin nous donne quelques précisions sur ces départs d'étudiants :

Nasr-ed-Dine Shah envoya s'éduquer en France deux groupes d'étudiants qui se dispersèrent dans les institutions les plus variées. Il y en eut à l'École polytechnique, à Saint-Cyr, dans les Facultés de droit et de médecine, à l'École des Beaux-Arts, à l'École des Arts-et-Métiers, à l'École vétérinaire d'Alfort. Revenus au pays, ces jeunes gens eurent des fortunes diverses : l'un d'eux, Mohendis-ol-Memalek, fut ministre des Travaux publics; un autre, Moayed-os-Saltaneh, ministre de Perse à Berlin; le peintre Mirza Ali Akbar Khan mérita le titre flatteur de Moyaddin-od-Dowoleh, le décorateur de l'État; le menuisier Oustar Haïder Ali apprit au faubourg Saint-Antoine et tient encore un atelier à Téhéran.

Sous le règne de Mouzaffer-ed-Din, la jeunesse persane prit libre-

10. Cité par *Le Temps* du 6 janvier 1933.

ment son essor vers l'Europe. Ceux de l'Azerbaïdjan allèrent de préférence en Russie, ceux du Sud aux Indes; les fils des négociants, en relations d'affaires avec l'Autriche, se dirigèrent vers Vienne. Quelques grands seigneurs de Téhéran envoyèrent leurs enfants dans la réactionnaire Allemagne [11]. Ceux qui aspiraient aux honneurs partageaient prudemment leur progéniture entre l'Angleterre et la Russie. De beaucoup, le plus grand nombre gagna les contrées de langue française. Dans ces dernières années, on comptait, en dehors du pays, près de six cents étudiants persans [12].

Dès lors, envoyés soit par leur gouvernement soit par leurs familles, des étudiants persans vinrent à peu près chaque année en Occident, pour la plupart en France. En 1910, le nouveau Parlement persan, issu de la révolution, décida, malgré l'opposition des Mollahs et de certains conservateurs, l'envoi annuel en Europe de trente étudiants persans choisis au concours : M. Ali Akbar Siassi, qui fit partie de ce premier départ, écrit que

le voyage de Faranguestan (Europe) présentant à l'époque un charme irrésistible, malgré le niveau relativement élevé des connaissances exigées (première partie du baccalauréat), près de trois cents candidats se firent inscrire pour le concours. Quelques mois après, ceux qui avaient eu le bonheur d'être classés dans les trente premiers prirent solennellement place dans des diligences et se dirigèrent vers Enzeli [port sur la Caspienne] et l'Europe, accompagnés des vœux de toute la nation [13].

Les difficultés financières ne permirent pas de poursuivre régulièrement cette expérience, dont le succès avait été probant, mais, en 1928, le nouveau gouvernement reprit cette décision en portant à cent le nombre des boursiers envoyés

11. Pendant la Grande Guerre, pour des raisons de propagande politique, l'Allemagne attira un bon nombre d'étudiants persans et afghans : des relations intellectuelles assez suivies ont continué depuis lors. (P. C.)

12. Eugène Aubin, *La Perse d'aujourd'hui*, 1908, p. 190.

13. Ali Akbar Siassi, docteur ès lettres, professeur au Dar-el Fonoun de Téhéran, conseiller persan de la Légation de Perse en France, *La Perse au contact de l'Occident*, étude historique et sociale. Paris, Librairie Leroux, in-8 de 273 pp. 50 fr. Ouvrage couronné par l'Académie française. — Nous lui avons emprunté plusieurs renseignements.

haque année, et en décidant, malgré l'opposition de certains partisans de la culture anglo-saxonne, d'envoyer en France les trois quarts de ces étudiants. Parlant, au cours d'une cérémonie officielle, aux étudiants qui allaient s'embarquer, Riza Shah Pahlevi disait :

Vous devez savoir pourquoi, tout en appartenant à un pays monarchique, vous êtes envoyés dans une république comme la France : c'est un pays où le patriotisme est très en honneur; vous aurez à suivre l'exemple des Français et à aimer votre pays autant qu'ils aiment le leur.

Depuis lors, plusieurs incidents récents, qui se sont produits dans des circonstances vraiment singulières, ont failli compromettre les bonnes relations franco-iraniennes. A deux reprises, le Souverain d'Iran, s'étant cru outragé par certaines plaisanteries, ridicules et déplacées, de journalistes français, rompit les relations diplomatiques avec la France et du même coup rappela de France tous les Iraniens qui y faisaient leurs études. Pour comprendre ce témoignage assez vif d'amour-propre blessé, il faut se rappeler l'extrême susceptibilité des États orientaux modernes [14] qui revendiquent la reconnaissance de leur situation de puissances évoluées et pleinement indépendantes, qui entendent manifester de toutes façons qu'elles ont maintenant conscience de leur souveraineté intégrale, de leur dignité, de leur renaissance brillante dans tous les domaines.

Mais heureusement la situation s'est maintenant améliorée : le voyage du général Weygand en Iran, à l'occasion du mariage de S.A.I. le Prince héritier d'Iran avec une sœur du roi d'Égypte, fit ressortir les sympathies profondes que la France gardait toujours en ce pays. La mission du général Weygand permit de dissiper les malentendus, de représenter avec éclat la France traditionnelle, et à ce triomphal succès collaborèrent pour une bonne part la diplomatie souriante, l'exquise délicatesse et la profonde expé-

14. A peu près au même moment, l'Iran rompait aussi les relations diplomatiques avec les États-Unis parce que son ministre à Washington s'était vu infliger un procès-verbal pour excès de vitesse en automobile.

rience d'un des membres de la mission, M. Louis Mass-
gnon, professeur au Collège de France.

Voici, d'après une statistique que nous a aimablemen
communiquée l'Office scolaire de la Légation impériale d
l'Iran à Paris[15], quel était le nombre des étudiants per
sans en France en 1932 : il y avait 494 étudiants boursier
et 537 non boursiers, dont une dizaine de jeunes filles
parmi les boursiers, 287 relevaient du ministère de l'Ins
truction publique, 87 du ministère de la Guerre, 120 du
ministère des Voies et Communications. Il y avait, en outre
80 étudiants (47 boursiers et 33 étudiants libres) en Angle
terre, 142 (28 et 114) en Allemagne, 158 (21 et 137) en Bel
gique, 42 (11 et 31) en Suisse, 70 étudiants libres aux États
Unis.

A côté des étudiants proprement dits, le gouvernemen
iranien envoie aussi à l'étranger de nombreux stagiaires
qui formeront les cadres de l'armée, de la marine, de l'a
viation, de la justice, de l'administration. Chaque année
un certain nombre (une cinquantaine au début) d'élèves
officiers iraniens fréquentent les Écoles militaires françai
ses[16]; le premier aviateur iranien, Ahmed Khan Nakhdja
van, aujourd'hui général et commandant de l'aviation,
fait en France son apprentissage; des officiers du génie e
de l'intendance sont également en France, tandis que de
techniciens allemands dirigent l'arsenal de Téhéran ; le
élèves-officiers de marine étudient en Italie, et c'est dans le
chantiers italiens qu'ont été construits les modernes bâti
ments de la flotte de guerre, utilisés, au début, avec le con
cours d'une mission navale italienne. Chaque année enfin
quelques jeunes magistrats ou fonctionnaires s'initient e
France aux méthodes modernes de la justice et de l'admi

15. L'Office scolaire, qui a son siège à la Légation de l'Iran, 5, ru
Fortuny, à Paris, a pour mission de contrôler les étudiants bour
siers. A la même adresse, se trouve la Société d'études iranienne
qui, en étroit accord avec des orientalistes français, en particulie
les directeurs du Musée Guimet, a déjà organisé plusieurs manife
tations artistiques ou littéraires et publié une douzaine de brochu
res instructives.

16. Plusieurs Iraniens ont servi comme officiers dans l'armée fran
çaise durant la Grande Guerre.

istration, rendant ainsi hommage à une organisation qui e mérite sans doute pas les blâmes multiples dont on l'as-aille chez nous.

***

Cet envoi en Europe d'étudiants et de stagiaires ne pou-ait manquer de produire en Iran un bouleversement con-idérable : depuis quinze ans surtout, les conditions de vie natérielles se sont, en effet, profondément modifiées dans e sens de l'occidentalisation. Lorsqu'on a visité l'Iran ac-uel, on est d'accord avec tous ceux qui écrivent sur ce pays our louer l'œuvre prodigieuse entreprise dans ce domaine ar Riza Shah Pahlevi : le développement du réseau routier, la multiplication des écoles[17] et des industries, l'unifica-ion et la pacification du pays, de multiples réformes secon-laires mais symboliques d'un reniement de la tradition sé-culaire, de l'Islam et de l'emprise arabe que l'on juge op-resseurs, pour se lancer hardiment dans la voie d'un na-ionalisme ardent, totalitaire, extrêmement susceptible témoin l'incident diplomatique à propos du ministre d'I-an à Washington), qui se conforme aux tendances des égimes dictatoriaux contemporains, et plus particulière-nent à celui de la Turquie. Il s'agit bien là d'une œuvre igantesque que nous paraissent figurer deux grandes réa-isations : la construction du chemin de fer transpersan, de a Caspienne au Golfe Persique, et l'abolition du voile des emmes[18]. A cette transformation, nécessitée par l'évolu-

17. Le Ministère de l'Instruction publique de l'Iran a publié, en 934, un annuaire donnant les statistiques scolaires pour 1931-1932 : n résumé du volume est publié en français, et toutes les statisti-ue, ainsi que les légendes des nombreuses illustrations, sont égale-nent en français.

18. Sur les tendances de l'Iran moderne, voir Ettore Rossi, *La nuova Persia della Scia Riza Pahlevi*, dans *Persia antica e moderna* recueil de conférences publiées par l'*Istituto per l'Oriente*, Rome, l'occasion du millénaire de Firdousi, 1935), pp. 79-97. Cf. aussi les rticles très intéressants du R. P. Châtelet, lazariste, dans *Missions es Lazaristes* (Paris), mars 1936, pp. 61-70, et août 1936, pp. 209-218; oseph Castagné, *L'émancipation de la femme iranienne*, dans *Uni-ers* (Lille), mai 1936.

tion des idées contemporaines et par l'entraînement irrésistible de l'Orient vers l'Occident pour l'imiter et s'en assurer la force et le prestige, transformation voulue et réalisée par les shahs, et surtout, avec une volonté de fer, par l'empereur actuel, l'influence des étudiants comme celle des techniciens européens n'est certes pas étrangère.

*
* *

Ce contact prolongé et fervent avec l'Occident, avec la France en particulier, a réagi profondément sur les jeunes élites intellectuelles iraniennes. Gobineau, il y a près de quatre-vingts ans, le notait déjà, avec son esprit si curieux, imbu de certains préjugés qui ne sont malheureusement pas encore disparus chez quelques écrivains contemporains :

Des jeunes gens persans, en assez grand nombre, s'en vont en Europe fréquenter les écoles et y passent plus ou moins d'années. Je doute qu'on remarque chez eux la même difficulté de compréhension que l'on a signalée longtemps chez les Turcs. Dans les différents convois d'étudiants que l'on a vus aller et revenir, il s'est toujours trouvé, en minorité sans doute, comme il faut partout s'y attendre, mais en minorité suffisante, quelques esprits vifs qui, dans une direction ou dans une autre, recueillaient des expériences, concevaient des impressions, rapportaient chez eux des sentiments qu'ils n'auraient point pris ailleurs. Autant que j'ai pu le remarquer, ces observateurs n'ont jamais manqué, dans une mesure ou dans une autre, de « persianiser » leur butin... En proviendra-t-il un rapprochement moral de telle nature que l'Asie centrale descende au rôle de satellite confiant des doctrines européennes ? Je ne le crois pas un instant.

Puis Gobineau donne l'exemple de Hussein-Kouly-Agha, Persan, qui avait été élevé à Saint-Cyr (il avait monté la garde à l'Assemblée nationale en 1848) : rentré en Perse, il refusa de se plier aux coutumes de son pays et garda toutes les habitudes européennes :

Il parlait français dans la perfection. Il racontait, avec une gaieté sympathique, mille anecdotes sur tout Paris; il lisait avec passion les romans français... Sa haine pour l'islamisme n'avait pas de bornes... En somme, il ne voyait d'avenir et de salut pour sa patrie que dans le retour, aussi complet que possible, aux choses du passé le plus ancien, et à ce qu'il s'imaginait, dans ses théories archéologi-

ues fort approximatives, avoir été la religion et la philosophie des plus anciens aïeux.

Hussein-Kouly-Agha n'était pas une exception, et, dans un sens ou dans un autre, les Persans que j'ai vus revenant d'Europe, ceux-là même qui y ont été élevés, ont tous compris, d'une façon particulière et qui n'est aucunement la nôtre, ce que nous leur avons appris ou montré et ce qu'ils ont vu ou étudié d'eux-mêmes. Leurs idées natives s'en sont trouvées profondément altérées, mais nullement dans un sens européen. En général, leur orthodoxie musulmane y succombe; mais ce n'est pas là un fait de grande conséquence, puisqu'on a vu plus haut que, dans le pays même, elle était battue par la base et constamment assaillie par des forces philosophiques dissolvantes, en même temps qu'une luxuriante moisson d'idées hétérodoxes fleurissait dans toutes ses brèches. En somme, l'Asiatique revenu d'Europe rapportera des idées européennes asiatisées par lui, et il en résultera un surcroît de flux et de reflux tout à fait original dans le mouvement déjà et de tous temps si caractérisé qui fait la vie même de l'Asie.

Je suis bien fermement convaincu que ce qui sortira de là, ce ne sera nullement une tendance à s'associer servilement à notre civilisation. Je ne saurais m'expliquer à moi-même ce que ce pourra être, mais je suis porté à croire que les dangers n'y seront pas médiocres pour nous. Non pas les dangers matériels, on doit être plus que rassuré de ce côté; les Asiatiques n'ont pas de sabres si forts qu'ils puissent résister à nos baïonnettes. C'est de dangers moraux qu'il est question. Il se produira dans ce grand marécage intellectuel quelque combustion nouvelle de principes, d'idées, de théories pestilentielles, et l'infection qui s'en exhalera se communiquera par le contact d'une manière plus ou moins prompte, mais certainement assurée. L'histoire entière nous en répond [19].

Cette jeunesse iranienne nouvelle, le livre de M. Georges Ducrocq, *Le journal de Soleiman* [20], nous en dépeint quelques traits avec une grande finesse psychologique et un sentiment d'émotion délicate. Soleiman, jeune Persan qui fut lieutenant sur le front français, nous livre le fond de

19. Gobineau, *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, 2e édition. Librairie académique Didier, Paris, 1866, pp. 132-135.

20. *Le journal de Soleiman*, petit in-16 de 130 pp., à l' « Art catholique », Paris, 1924. Reproduit en supplément du roman du même auteur sur le Liban moderne, *La belle Libanaise* (Plon, 1930).

son âme, et il y a tout lieu de penser que M. Ducrocq est ici, au moins pour certains, un exact interprète :

Vous exercerez chez nous un véritable empire spirituel. Vos médecins, vos professeurs, vos instructeurs militaires et scientifiques, depuis le début du XIXe siècle, ont modelé l'intelligence iranienne. C'est par vous que nous avons pris contact avec l'Europe. Vous êtes le seul pays qui nous ait envoyé des éducateurs et qui nous ait offert une amitié désintéressée. La France est pour nous une divinité secourable qui ne compte pas ses dons. Salles d'asile, dispensaires, hôpitaux, Institut Pasteur, tout cela est votre œuvre. Dans le bagage que nous recevons de votre libéralité, il y a des notions pratiques et utiles, il y a aussi des principes de sagesse qui rejoignent la morale de nos mystiques. Comment ne vous serions-nous pas reconnaissants de nous associer, amis sincères, à la formation de cette aristocratie à laquelle vous travaillez sans relâche et sans qui l'univers sombrerait dans le mercantilisme et la médiocrité ? (p. 50)



Entre plusieurs représentants de cette jeunesse iranienne dont on nous parlait lors d'une visite à Téhéran, nous avons choisi le cas symbolique d'un des membres les plus actifs du parti *Irané-Djavan* (Jeune Iran), qui avait été fondé en 1921 par un groupe de jeunes gens ayant reçu une éducation occidentale, dans un but non seulement de diffusion littéraire et artistique, mais aussi de progrès social et de libéralisme politique[21]. Hassan Moghaddam, né à Téhéran en 1895, fit ses études à Lausanne de 1907 à 1919; en même temps qu'il suivait les cours de droit et de sciences sociales, il collaborait à une revue d'avant-garde, *Belles-Lettres*, avec André Gide, Jacques Copeau, Jacques Rivière, Ramuz et Strawinsky. En 1919, il est nommé attaché d'ambassade à Istanbul : il y fonde une « revue bi-mensuelle de littérature et de critique », *Parse*, dont chaque numéro donnait 16 pa

21. Ce groupement « a pour but le développement de l'instruction, la libération de la femme, la propagation de la littérature et des arts persans, l'encouragement à la culture physique, la lutte contre le fanatisme, les préjugés et les superstitions, bref, l'introduction en Perse des méthodes de travail et de pensée et de la mentalité occidentales » (Hassan Moghaddam, *Cahier persan*, p. 63).

ges en français et 16 en persan. Le but était de faire connaître au public de langue française la littérature, l'art et l'histoire de l'Iran, et de favoriser en Iran le mouvement littéraire et scientifique. Le progamme était prometteur ; mais, comme pour tant d'autres essais analogues, la revue n'eut qu'une existence éphémère : pourtant, en lisant les six numéros parus, on garde l'impression d'une personnalité intelligente et judicieuse.

Après être rentré un an à Téhéran, Hassan Moghaddam partit en 1921 à la Légation de Perse au Caire, où il continua son activité littéraire : il collaborait au *Mercure de France*, à *Europe*, à la *Revue du Monde musulman* [22], rédigeait un Journal intime qui est, paraît-il, de réelle valeur, soutenait énergiquement les partisans du mouvement féministe dans son pays. Il mourut à Leysin en 1925 : après sa mort, une revue (aujourd'hui disparue), publiée à Alexandrie par l'écrivain égyptien Elian Finbert, *Messages d'Orient*, publiait en avril 1926 un « *Cahier persan* » rédigé en grande partie, sous divers noms, par Hassan Moghaddam ; ce cahier contient en particulier une curieuse pièce : « Djaafar-Khan est revenu d'Occident », qui raconte les aventures d'un étudiant persan revenant de France et auquel il est bien difficile de se réadapter à son milieu familial et social; cette comédie avait été jouée, avec grand succès, en 1922, à Téhéran par des membres de la société *Irané-Djavan*. A Hassan Moghaddam,

l'Occident apparaissait comme un topique nécessaire dont il sentait ne plus pouvoir se passer. Non pas qu'il n'en sût toutes les faiblesses. Dès son âge le plus tendre, arraché à son climat naturel, il avait grandi en réaction contre un milieu qui, malgré tout, ne pouvait manquer de le traiter en étranger. Trop intelligent, trop lucide pour ne pas sentir et ne pas rechercher les causes de la régression de sa race, de son peuple, il élargissait son enquête, ramenant sans se lasser les valeurs d'Orient et d'Occident à l'équation personnelle dont la solution, sans cesse différée, faisait son désespoir.

22. Où il donne en 1925 (2e trimestre) une liste de 105 ouvrages et de 318 journaux publiés en Perse au cours des années précédentes. « Le rapide et considérable développement de la presse persane, écrit-il, se montre en proportion inverse de la production du livre. »

Il était en marge de deux civilisations et voulait travailler à les rapprocher, sinon même à les fondre en une seule civilisation humaine.

*
* *

Ainsi, en Iran, comme dans les autres pays du Proche ou de l'Extrême-Orient, nous retrouvons le drame de la jeune génération, ballottée entre les traditions familiales et sociales et le culte de la science et du progrès, hésitante entre de vigoureuses aspirations nationalistes et une certaine assimilation à l'Occident, ou le plus souvent combinant vaille que vaille les deux tendances.

Ce problème des jeunes élites orientales est, pour nous catholiques, plein de préoccupations et de responsabilités. Comme le dit, à propos de l'Iran, un missionnaire anglais qui avait étudié la civilisation iranienne avec une profonde sympathie [23] :

> il existe, à Téhéran et un peu partout, des hommes cultivés qui ont voyagé en Europe, qui ont fait leurs études à Paris ou à Berlin. Ils sont à peu près perdus pour l'Islam, demeurés là sur place, privés de tout idéal, de toute foi vive, de tout ce qui pourrait les entraîner joyeusement vers un avenir bienheureux. *Ne devons-nous pas, à ces déshérités, le don de notre amour et de notre sollicitude ?*

PAUL CATRICE.

23. Cyprien Rice, O. P., « Un pays oublié : la Perse ». *Le Bulletin des Missions*, janvier-février 1927, pp. 202-206.

DOCUMENT

L'idée de l'unité arabe dans de récentes discussions de la presse du Proche-Orient

(Article de l'*Oriente moderno*, Rome, août 1938)

Celui qui a suivi en ces dernières années la presse arabe des pays du Proche-Orient a noté que l'idée de l'Unité arabe est devenue un thème de discussions fréquentes et répond toujours davantage aux tendances du nationalisme arabe.

Dans les ordres du jour de n'importe quel congrès (même de caractère non politique, comme le Congrès médical qui vient de se tenir à Bagdad en février de cette année), dans les statuts de n'importe quelle association et des partis politiques, l'Unité est déclarée le but de l'évolution sociale et politique des nations arabes. Même quelques gouvernements arabes, comme ceux de l'Iraq, de l'Arabie saoudienne et du Yémen, se sont en diverses occasions officiellement réclamés de l'idée de l'unité arabe.

L'accomplissement de l'Anschluss par l'Allemagne a suggéré à un journal d'Alep ces considérations :

Notre siècle est celui de l'union des nations de même race en un État unique; si les peuples arabes pouvaient former, comme les Allemands, un peuple unique, alors l'on pourrait dire qu'il existe une Nation arabe, digne de vivre dans la communauté des nations. Il n'y a pas aujourd'hui d'autre vie pour la Nation arabe que celle de l'Unité. Aux jeunes gens des divers pays arabes incombe donc le devoir de travailler à sa réalisation (*Ash-Shabab*, 17 mars 1938).

*
* *

Dans un discours prononcé à Damas en avril 1938 et reproduit par de nombreux journaux arabes, le chef nationaliste syrien Emir Adil Arslan a rappelé le début du mouve-

ment pour l'Unité arabe, qui a commencé vers la fin du siècle dernier, à l'instigation de quelques intellectuels arabes, Syriens, en particulier, résidant en Europe. Ils ne réussirent pas d'abord à réveiller le peuple arabe, parce que le sentiment religieux surpassait alors le sentiment national. Après la révolution du Comité *Union et Progrès* (appelé en Europe des Jeunes Turcs) en 1908, le mouvement pour l'indépendance arabe acquit une importance plus grande, en particulier par réaction contre la politique nationaliste des Turcs. En 1909 se constitua, dans la capitale de l'Empire ottoman, l'Association secrète *al Qahtan*, qui s'efforça de réaliser l'indépendance de la nation arabe sous le protectorat, au moins formel, de la Sublime Porte, car les Arabes n'étaient pas en mesure de faire front à la puissance des nations européennes. Le but dernier des chefs du mouvement arabe était la constitution d'un État arabe indépendant, comprenant les pays arabes soumis à la souveraineté ottomane, c'est-à-dire : la Péninsule arabe, l'Iraq, la Palestine, la Syrie; la capitale devait être Damas et non La Mecque, afin de ne pas donner au nouveau royaume arabe un aspect religieux islamique et pour permettre aux Arabes chrétiens de participer à son gouvernement.

Durant la Grande Guerre se présenta la possibilité de réaliser cette indépendance. En effet, les Alliés, et, en particulier, l'Angleterre, encourageaient ce mouvement et les Arabes luttèrent par tous les moyens contre l'Empire ottoman, mais ils furent ensuite trahis par les mêmes Alliés et divisés en plusieurs États, dont quelques-uns furent soumis au régime du mandat.

*
* *

Le Syrien Edmond Rabbath, dans un livre récent [1], écrit que, malgré les siècles de décadence, de régime ottoman et plus tard malgré la domination étrangère, l'héritage d'une grande civilisation cimentera l'union entre les Arabes et servira de base et de but à leur sentiment national. La Na-

1. *Unité syrienne et devenir arabe*, Paris, Librairie Rivière, 1937, in-8° de 410 pages. M. Rabbath est aussi l'auteur des ouvrages suivants : *Les États-Unis de Syrie*, Alep, 1926; *L'Évolution politique de la Syrie sous mandat*, Paris, 1928. (Les notes sont de l'*Oriente moderno*.)

tion arabe est une résultante fatale de l'histoire et de l'ethnographie qui tend invinciblement à un devenir politique. Si nous observons la situation actuelle des Arabes et leur position géographique et si nous considérons les impérialismes des États limitrophes occidentaux et orientaux, nous trouvons que l'Union est une nécessité vitale pour les Arabes qui veulent vivre confiants dans leur avenir, en évitant les périls qui pourraient leur survenir s'ils restaient divisés comme ils le sont maintenant. A notre époque, en effet, les petites Nations ne peuvent remplir de hautes missions.

Selon Rabbath, l'Unité arabe devrait se réaliser par l'union des quatre États qui formaient un tout dans l'Empire ottoman : Syrie, Iraq, Palestine et Transjordanie. L'Arabie proprement dite serait un allié précieux, un refuge et un réconfort, un réservoir de forces. Le bloc arabe du Proche-Orient, observe-t-il, présente une remarquable unité. La géographie règle la vie humaine dans ses diverses formes sociales, politiques, économiques et ethnographiques. Chaque fraction participe à la vie du tout. Les pays qui se rencontrent dans des domaines aussi importants de la vie morale, sociale et matérielle sont inéluctablement appelés à s'unir. Mais comment arriver à l'Unité politique, aux « État-Unis arabes » ? Rabbath remarque que seul l'avenir peut résoudre les diverses questions posées par ce projet; toutefois il formule deux hypothèses : ou par un travail pacifique ou par une procédure violente. L'union pacifique des pays arabes présuppose la conquête d'une situation qui permettrait l'adhésion libre et spontanée au bloc arabe; pour la Syrie il s'agit d'obtenir par-dessus tout un traité d'indépendance et l'Unité politique. La constitution d'une Union arabe par une procédure violente pourrait se faire par des mouvements armés venant de l'Iraq ou de l'Arabie saoudienne Après avoir analysé l'attitude des Puissances par rapport aux aspirations vers l'Unité arabe, Rabbath invite la France à favoriser la formation des États-Unis arabes et à s'en faire un appui pour sa politique.

***

La question de l'Unité arabe a été l'objet d'une importante conférence de l'Émir Schekib Arslan, le 20 septem-

bre 1937, au « Cercle arabe » de Damas[2]. L'Émir, après avoir affirmé que l'Unité arabe est désormais une nécessité, puisque c'est seulement par l'union que les pays arabes pourront se sauver, observe que trois périls menacent les Arabes :

1° Le péril septentrional, c'est-à-dire le péril turc, qui menace le Nord de la Syrie et de l'Iraq. Après avoir fait allusion à la question du Sandjak d'Alexandrette, l'Émir rappelle que le défunt roi Faisal lui disait : « Quand j'ai cherché à réunir les deux États de l'Iraq et de la Syrie, les Turcs m'ont fait savoir qu'eux-mêmes, avec la Perse et la Russie soviétique, empêcheraient par la force la réalisation de ce projet. »

2° Le péril oriental, qui peut venir moins de la Perse musulmane que de l'Angleterre protectrice du Golfe persique.

3° Le péril colonial européen. Du moins au Sud, soutient Schekib Arslan, nous n'avons rien à craindre, puisque c'est là un front arabe et nous devons nous y unir.

Les trois périls signalés ne pourraient être évités que par la force. Il faut donc que les Arabes s'unissent militairement, économiquement et politiquement. L'Union ou Fédération politique, économique et militaire ne signifie pas l'union administrative; elle peut être facilement réalisable en laissant les États fédérés autonomes et indépendants. L'union projetée pourrait avoir pour base le Pacte arabe, conclu à Bagdad le 2 avril 1936 entre l'Iraq et l'Arabie saoudienne et auquel le Yémen adhéra le 29 avril 1937; la Syrie pourrait y adhérer dès la liquidation du Mandat. La Palestine pourrait aussi en faire partie, après s'être libérée du Sionisme. Il prévoit aussi l'adhésion des Émirats arabes de la Péninsule. Il y aurait ainsi un bloc d'environ 23 millions d'Arabes. Alors l'Égypte, trouvant à l'Est une masse de 23 millions d'Arabes fédérés, n'hésiterait plus à s'unir à la Grande Nation arabe. Il y aurait donc, par conséquent, un front unique arabe d'environ 45 millions d'habitants qui aurait un brillant avenir.

L'Afrique du Nord, observe l'Émir Schekib Arslan, est

2. Le texte de cette conférence a été ensuite publié à Damas en langue arabe en un opuscule de 26 pages, sous le titre : *Al wahdah al arabiyyah.*

formée de pays arabes (*sic*); sa religion est l'Islam, sa culture ne diffère pas de la culture arabe occidentale; les nombreux Berbères qui vivent dans chacun de ces pays sont historiquement apparentés à la Nation arabe.

Mais notre union avec les pays d'Afrique du Nord, dit l'Émir, ne dépasse pas l'union religieuse, linguistique, culturelle et sociale. Si quelqu'un voulait attenter à leur religion ou à leur langue, tout le monde islamique, et en particulier le monde arabe, se lèverait pour les défendre, parce que c'est pour eux un droit public, et la Société des Nations a établi que la défense de la liberté de religion et de langue est un des principes dont la Société des Nations se préoccupe. Mais il n'est pas possible de parler d'union politique entre nous et l'Afrique du Nord à cause de la situation actuelle de ces pays, situation très différente de celle des pays arabes orientaux... Ils sont, par conséquent, libres de choisir le régime qui leur convient le mieux [3].

L'union des pays arabes d'Orient n'est pas une chose immédiatement réalisable; elle demande quelques années. Un premier pas a été accompli par la conclusion du Pacte arabe, un second pas sera accompli par l'adhésion de la Syrie, la Palestine et la Transjordanie à ce pacte. L'union pourra, dans une première étape, être seulement militaire et économique; le temps et le progrès scientifique compléteront ensuite l'unité. Il ne s'agit pas de siècles puisque l'idée panarabe se développe rapidement dans les pays intéressés, par suite de la conscience nationale du peuple arabe. Le moyen le plus efficace pour sa réalisation consiste à faciliter les communications (chemins de fer, routes) qui permettront de rapprocher les pays l'un de l'autre [4].

3. Il serait intéressant à ce propos d'examiner l'opinion des Musulmans de langue et de culture arabe de l'Afrique du Nord. Le « Mouvement d'union marocaine » de Tétouan « considère la communauté arabe comme un sentiment de solidarité entre les peuples arabes d'Asie et d'Afrique, semblable à celui qui unit l'Espagne et l'Amérique du Sud ».

4. L'Émir rappelle à ce propos que Cavour s'intéressa aux relations ferroviaires quelques années avant la réalisation de l'Unité italienne, et il observe que l'annexion du royaume de Naples fut obtenue par Garibaldi d'une manière foudroyante, avec peu de soldats. Notons qu'assez souvent les nationalistes arabes et orientaux en général citent des faits et des exemples du Risorgimento italien.

Certains soutiennent que l'unité arabe n'est pas possible du point de vue juridique. Et les révolutions et les coups d'État sont-ils conformes à la loi? Le principe sur lequel se base l'indépendance des peuples n'est autre que la volonté d'une nation et son évolution sociale; l'on n'a pas encore vu une nation opprimée parvenir à sa libération et à son indépendance en vertu du droit.

D'autres présentent que quelques puissances occidentales ne permettront pas la réalisation de l'Unité arabe. Mais l'indépendance obtenue par quelques États arabes, demande l'Émir Schekib Arslan, a-t-elle été voulue par les nations européennes ou n'a-t-elle pas plutôt été obtenue par la lutte, le sacrifice et le sang?

L'Unité arabe est un bien même pour les puissances européennes, spécialement pour les puissances méditerranéennes; elle établira l'équilibre entre les diverses influences occidentales et elle est nécessaire pour la paix dans le Proche-Orient et même en Europe.

Notre cause, conclut l'Émir Schekib Arslan, est donc une cause de paix et de civilisation. Sa conclusion dépend de facteurs internes (« de vous, jeunes Arabes, dépend l'avenir de la patrie arabe; vous devez lutter pour l'élévation du niveau matériel et moral de la nation ») et d'agents extérieurs qui sont les crises politiques internationales, les dissensions entre les grandes puissances occidentales, dont les peuples arabes doivent profiter.



En septembre 1937 eut lieu à Bludan un Congrès arabe convoqué par le Comité damascain pour la défense de la Palestine. A ce Congrès, qui fut entouré de la sympathie de toute la presse arabe, participaient environ quatre cent cinquante délégués, représentant les divers pays arabes. Parmi les assistants il y avait les personnalités les plus connues du monde politique arabe. La question palestinienne, sujet du Congrès, fut définie par Schekib Arslan, vice-président du Congrès, comme « la porte de l'Unité arabe ». « L'Égypte, dit encore l'Émir Schekib Arslan, avance sur la voie de l'arabisme, son union avec l'organisme arabe est très proche. » L'iraquien Nagi es Suweidi, se réjouit de la part que le monde arabe prend à la ques-

tion palestinienne, signe du progrès de la conscience nationale panarabe.

L'*Office arabe national pour la propagande et la presse* de Damas a publié les actes du Congrès. Amin Er Rihani, écrivain libanais bien connu, dans la préface de ce compte rendu, dit entre autres que le Congrès de Bludan représente un pas important vers l'Unité arabe, dont le programme se résume en trois points : la libération de la Palestine vis-à-vis du Sionisme et de l'Impérialisme; la libération des autres pays encore soumis à la politique étrangère; l'union de tous les pays arabes dans la forme et selon les moyens possibles.

Er Rihani affirme que la côte sud-orientale de la Méditerranée, d'Alexandrette aux frontières de l'Égypte, est une région qui appartient à la Nation arabe, qui saura défendre l'arabisme du Sandjak d'Alexandrette et de la Palestine. Le nationalisme arabe est unique, en lui il n'y a aucune différenciation d'aucune sorte ni aucune minorité. Mais après avoir observé que le Congrès de Bludan constitue la première phase de la lutte définitive du nationalisme arabe, Er Rihani écrit que la renaissance arabe se résume en ces trois mots : l'union, la paix, l'instruction. Dans son mouvement actuel la nation arabe combat le colonialisme et tend une main sincère à tous les États du monde, en souhaitant que ses relations avec les États étrangers soient basées sur la compréhension et une collaboration assurées par des traités et des accords.

***

(L'Oriente moderno *donne encore les opinions de divers autres écrivains arabes de Syrie, du Liban ou d'Égyptu, puis continue.*)

Récemment le journal *Al Muqattam* a recueilli les opinions de diverses personnalités égyptiennes sur la question de l'Unité arabe. Le Dr Taha Husein, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université égyptienne, a déclaré que la culture et la collaboration économique doivent constituer les conditions essentielles pour la réalisation de l'Unité arabe, qui doit être basée sur l'indépendance nationale. Le sociologue Mansur Fahmi voit dans l'idée de l'Unité arabe le moyen le plus efficace pour la renaissance de la culture

arabe qui en devrait constituer la base essentielle. La part du monde arabe dans la civilisation et dans le progrès moderne est nulle; les Arabes doivent en premier lieu unifier leurs méthodes d'éducation spirituelle et morale, en s'inspirant de leur glorieux passé.

En citant ces opinions, *Al Muqattam* observe que la conscience de l'Unité arabe depuis la Grande Guerre jusqu'à présent a été en se raffermissant spontanément, sans qu'il soit nécessaire d'efforts déterminés pour la développer dans les esprits des divers peuples arabes. Le premier motif du développement de cette conscience nationale doit être cherché dans l'attitude de certaines puissances européennes vis-à-vis des peuples arabes. Beaucoup d'erreurs ont été commises et se commettent encore aujourd'hui. Il faut considérer ensuite que les peuples arabes se font une idée de plus en plus claire des avantages que leur présente l'Union. Le danger d'un avenir incertain est un des principaux motifs de cette conscience nationale. L'Unité arabe peut se réaliser naturellement; il ne faut rien précipiter afin d'éviter des complications.

Abd er Rahman Azzam, propagandiste bien connu de l'idée arabe, dans une interview à l'hebdomadaire arabe *ar Rabitah al Arabiyyah*, (« La Loi arabe », Le Caire, 27 mai 1936), a soutenu la possibilité de coordonner la politique qui envisage le bien individuel de chacun des États et celle qui ambitionne l'Unité arabe. De celle-ci, il conçoit plusieurs formes possibles : une alliance défensive et offensive entre chaque État, une union douanière, des gouverneurs fédéraux représentant chaque groupe ou un seul gouverneur général. Une telle Unité reste pour lui, de toute façon, l'idéal le plus élevé que peuvent se proposer les intérêts et l'honneur des pays arabes.

La même revue a institué ces derniers mois un referendum entre des notabilités arabes dans chaque pays sur le programme, les moyens, les possibilités de ce mouvement qu'elle appelle l'*Imbiraturiyyah*, l'Empire arabe. Les diverses réponses donnent l'impression d'une grande différence de tendances et d'une certaine confusion. Elles montrent clairement que, si le mouvement existe, la marche en est pourtant incertaine. Et s'il ne manque pas de personnalités qui ont répondu hardiment qu'il n'y avait rien d'autre à faire que passer à l'action, d'autres se sont montrées beau-

coup plus prudentes, comme l'agitateur tunisien Eth-Thá alibi[5] ou comme Ali Abd er Razeq, le célèbre moderniste égyptien qui ne cache nullement le manque de forces concrètes pour réaliser une grande action impériale et qui se montre plutôt d'accord sur l'opportunité d'une œuvre de préparation culturelle et scientifique qui s'orienterait toujours davantage vers le but dernier.

L'écrivain égyptien Tawfiq el Hakim est partisan de raffermir les diverses individualités des nations arabes et voit dans l'Unité arabe un « bloc spirituel oriental » en face du bloc européen.

Le chef syrien Abd er Rahman Shahbandar souhaite la constitution d'une ligue des peuples arabes. Si les États d'Occident cherchent à constituer des confédérations internationales, pourquoi, se demande Shahbandar, n'en feraient pas autant les peuples rapprochés par une Unité nationale, culturelle et linguistique.



Enfin il est intéressant de connaître également l'opinion des cercles musulmans et panislamiques vis-à-vis de l'idée de l'Unité arabe. Récemment le sheikh Mohammed Mustafa el Maraghi, Recteur de l'Université religieuse El Azhar du Caire, interviewé par un journaliste syrien à propos de l'Unité arabe, aurait déclaré n'avoir pas foi dans ce projet et ne lui être pas favorable. Sa déclaration eut des échos défavorables dans les cercles nationalistes arabes d'Égypte, de Syrie et de Palestine et a été vivement commentée par la presse arabe. Dans la suite, le recteur d'El Azhar a dû envoyer une lettre au journal *Al Misri* dans laquelle il affirme qu'il ne s'est pas occupé de la question de l'Unité arabe, qu'il n'a pas d'opinion sur cette question et qu'il ne peut pas être considéré ni comme favorable ni comme opposé.

La question de l'Unité arabe, a dit el Maraghi, n'a rien à voir avec les questions islamiques et il ne faut pas confondre les deux. L'Islam est contraire à l'esprit de races. Il ne fait pas de distinction entre l'Arabe et le non-Arabe parce que tous les deux font partie de la communauté islamique qui ne fait pas de discrimina-

5. Connu d'ordinaire dans la presse française sous le nom de Taalbi (P. C.).

tion entre les races. Les Ulama et les Musulmans en général doivent réaliser l'Unité islamique et ne pas s'occuper de l'Unité arabe.

L'*Al Misri*, après avoir relevé que ces déclarations ont provoqué une réelle désillusion dans les cercles arabes, écrit que l'Unité arabe ne s'oppose nullement à l'Unité islamique; tout au contraire, l'Unité islamique ne peut se réaliser que sur des bases arabes, puisque les Arabes sont les défenseurs de l'Islam.

Toujours en relation avec les déclarations du recteur d'El Azhar, un journal syrien (*Al Waqit*, Alep, 3 juin 1938) voit, au contraire, dans la restauration du Califat (le Calife serait le roi Farouk d'Égypte) la seule voie qui puisse conduire à la réalité de l'Unité arabe.

***

Des diverses opinions que nous venons de rappeler il résulte que l'idée de l'Unité arabe est discutée avec beaucoup de ferveur dans les cercles culturels et nationalistes arabes, mais nous ne constatons pas encore les indices d'une action déterminée et concrète pour résoudre les difficultés qui s'opposaient à sa réalisation.

Notons enfin qu'aux motifs déjà existants pour exciter l'esprit national des Arabes et leur sentiment de solidarité, motifs qui sont la conscience de la parenté ethnique et de l'unité linguistique, l'unité religieuse islamique de la majorité et la tradition culturelle commune, s'est adjointe, ces dernières années, la réaction contre la politique des puissances européennes, surtout la question de Palestine et celle du Sandjak, qui ont suscité du mécontentement dans le monde arabe et ont blessé profondément son amour-propre.

Au mois de juin de cette année (1938), la presse arabe d'Égypte et de Syrie a abondamment reproduit et commenté un article de l'*Economist* de Londres qui met en relief la croissante agitation du monde arabe ou du monde de langue et de culture arabes du Maroc au Golfe persique.

Enrico Nunè.

(Article de l'*Oriente moderno*, Rome, août 1938, pp. 401-412, cité intégralement, sauf le sixième paragraphe, pp. 407-409, traduit de l'italien par Paul Catrice.)

LES LETTRES ET LES ARTS

L. REBREANU,
(Traduit du roumain
par P. Mesnard).

Titu découvre la patrie.

Cette nouvelle est tirée d'un roman roumain, *Ion*, qui reçoit dans son pays d'origine et dans toute l'Europe centrale un accueil vraiment triomphal. L'auteur, Liviu Rebreanu, est déjà connu en France par *La Forêt des Pendus* (éd. Perrin), traduit par Léon Thévenin avec une préface d'André Bellessort. Le passage que nous produisons ici nous montre le départ pour la vie réelle d'un jeune Roumain de Transylvanie dont toute l'activité s'est bornée jusqu'ici à quelques aventures sentimentales. La scène se passe vers 1910, en territoire hongrois.

NOTES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par J. MADAULE : *Choix des élues*, de Jean Giraudoux.

THÉATRE, par H. GOUHIER : *Robespierre ; Le grand Will.*

CHRONIQUE MUSICALE, par P. FRÉCHET : *La Chartreuse de Parme.*

LE MOIS ARTISTIQUE : JUIN, par G. P.

Titu découvre la patrie

Le notaire communal de Gargalàu, juif comme presque tous ses confrères de l'Ardeal, accueillit Titu avec beaucoup de chaleur car il avait entendu parler du poète et ne voulait pas laisser croire qu'il n'appréciait pas suffisamment les belles-lettres — et ceci d'autant plus que c'était lui-même un notaire à l'ancienne mode, qui ne brillait pas trop par la culture. Il lui arrangea une chambre à la mairie, dans la salle des mariages civils pour qu'on ne le dérange pas et qu'il puisse travailler en paix en dehors des heures de service, quand l'inspiration lui viendrait.

— Les poètes ont besoin de solitude et d'amour, lui dit le notaire en clignant de l'œil. Mais ici il faudra vous contenter d'une muse plus rustique. Héhé !

Titu prenait ses repas avec la famille Friedmann : la propre femme du notaire, une juive bigote, énorme, toujours sale, avec des taches de rousseur — puis une fille de quinze ans qui s'éprit de Titu, dès leur première rencontre, dans l'espoir qu'il lui dédierait des vers, enfin un grand jeune homme d'une vingtaine d'années, étudiant en droit, qui travaillait chez lui et ne se rendait à Cluj que pour les examens.

Pourtant Titu ne s'acclimatait pas et il maudissait tout bas l'instant où il avait accepté de quitter la maison et de s'éloigner de Roza. Cette séparation lui avait brisé le cœur et ôté jusqu'au goût de vivre. Il essaya de se consoler à l'idée que chaque jeudi il irait avec Friedmann à Armadia et de là, sous prétexte de voir ses parents, il passerait à Jidovitza pour serrer dans ses bras Mme Lang

nais une semaine sans Roza lui semblait une éternité... l gardait en outre au cœur l'âpre regret de n'avoir nême pas pu lui faire de vrais cadeaux. Ils avaient dû se éparer comme deux étrangers, sans un baiser brûlant, ans une larme apaisante, car Lang n'avait cessé de s'at-arder à la maison juste ce jour-là. A peine un serrement le main tremblant et un regard humide de reproche : 'étaient de pauvres souvenirs à emporter dans ce village nconnu qui lui semblait plus lugubre qu'une prison... Ét l'auteur de tout le mal c'était uniquement ce maudit otaire : s'il ne s'était pas jeté dans les jambes d'Herde-ea, Titu n'aurait pas eu à quitter Roza. Pour cette rai-on le jeune homme considérait Friedmann et toute sa amille comme des ennemis jurés et il les détestait autant u'il était possible dans les circonstances présentes.

Depuis qu'il aimait Rozica, il s'était pris d'une singu-ière affection pour tout ce qui était hongrois ou juif, car lle était Hongroise et mariée avec un Juif : ce goût se nanifestait surtout par le plaisir à parler hongrois. Main-enant qu'il arrivait dans un village hongrois il s'imaginait u'en n'entendant parler et en ne parlant que magyar, l croirait être encore aux côtés de Roza, ce qui apaiserait a nostalgie. Mais cet espoir sombra bien vite. Les aysans qui avaient à faire à la mairie parlaient plutôt rou-nain, d'abord parce qu'ils y trouvaient mieux leur aise, nsuite parce que le notaire lui-même n'employait la angue officielle que dans l'usage de ses fonctions : à la naison il ne parlait qu'en juif ou en roumain car malgré ous ses efforts sa femme n'avait jamais pu apprendre un raître mot de hongrois. Seul l'étudiant faisait semblant le ne pas savoir le roumain parce que cela lui donnait l'air rave et érudit : mais Titu ne pouvait le sentir et il cher-hait à l'éviter.

Malgré tant d'amertume et d'affliction, il se mit pour-

tant sérieusement au travail, que Friedmann lui distr buait avec générosité; ne sachant combien de temps garderait son poète, il n'hésitait pas à profiter de so assiduité pour liquider l'ouvrage accumulé depuis de mois. La monotonie des formules et des imprimés af geait Titu, mais ne l'empêchait pas de travailler av ardeur dans l'attente de ce jeudi où il reverrait Roza. se sentait même fier de son sacrifice quand, au lieu de plonger dans les sphères ailées et de forger des ve aériens, il écrivait simplement « recensement des an maux » ou « rôle des contribuables » et autres chose prosaïques.

Enfin le jeudi arriva, mais accompagné d'une noi déception. Le notaire s'excusait de ne pouvoir l'emmen avec lui à Armadia : il lui fallait parcourir toute la con mune pour hâter la rentrée des impôts et pour poser le scellés aux retardataires, car la perception menaça d'une amende si dans les trois jours il n'avait pas vers le trimestre échu. Sans doute Titu n'avait-il jama connu, dans toute son existence, de jour aussi sombr Il écumait, injuriait et maudissait le sort en voyant pa tir Friedmann tandis qu'il restait sur place. Il ne fut pa loin d'en venir aux mains avec le fils du notaire qui cho sissait bien son moment pour lui parler politique! Puis pensa que le père n'avait monté un tour pareil que su l'ordre d'Herdelea pour le détacher de Roza. Pour se ven ger il ne sortit pas, le jour durant, de la chancellerie, je dans un coin le registre des séquestres, mais en revanch écrivit à Roza une lettre sans fin, enflammée de passio arrosée de larmes, qu'il voulait lui envoyer par exprè dût-il y mettre les gages de tout un mois.

Mais le lendemain il relut la lettre qui lui parut u peu enflée, et la déchira. L'idée du jeudi prochain con mençait à l'apaiser. Puisqu'il avait déjà patienté un

emaine il patienterait bien encore quelques jours; le etour n'en serait que plus agréable... Le notaire lui aconta qu'il avait rencontré à Armadia Herdelea et Ghighi qui lui envoyaient leurs meilleurs baisers et il l'approuva d'avoir épargné les gens sous séquestre, car la perception venait de lui accorder un nouveau délai.

Le jeudi suivant il en alla de même et cependant Titu s'en tint moins affligé que la première fois. Entre temps l avait fait connaissance du pasteur calviniste, un petit homme maigre à la moustache grise, et de sa femme, grande et forte comme un gendarme : ils étaient fâchés avec le notaire et ne lui parlaient plus, ce qui permettait à Titu de déblatérer avec eux chaque soir et d'en oublier ainsi peu à peu son chagrin.

Mais il dut enfin se décider à parcourir le village avec des gardes, à la recherche de l'impôt. C'est alors qu'il connut vraiment la commune et ses habitants. Ce spectacle lui serra le cœur en y faisant surgir les remords les plus amers : « Comment ai-je pu m'aveugler ainsi?... Où donc était mon cœur jusqu'à ce jour? »

Gargalàu était un village à peu près gros deux fois comme Pripas, collé à la rive gauche du Somesh, dans un pays plat comme la main. Au milieu s'élevait, superbe, avec son coq blanc à la pointe du clocher, la nouvelle église hongroise; à côté se trouvait l'école, avec ses deux étages sévères et impérieux, sous son toit de tuiles rouges, comme un régent impitoyable. Le quartier ne comprenait que de belles maisons en pierre, avec de larges enclos, de riches dépendances et du bétail en bel état. Mais aux extrémités, comme des mendiants affamés, des cabanes humbles et sales éparpillaient leurs toîts de chaume, et dans un coin timide, la petite église roumaine semblait cacher ses parois branlantes et sa tour en bardeaux pourris.

Comme la plupart des dettes étaient chez ces pauvres gens, Titu, sur le conseil de Friedmann, commença sa tournée par les masures en ruine, rencontrant à chaque pas des chiens hirsutes qui signalaient par un aboiement hostile leur défiance à son égard. Il allait de cabane en cabane, touchant le fond de la misère et se sentant peu à peu saisi jusqu'aux entrailles d'une gêne atroce à l'idée des nobles maisons qui occupaient le centre du village.

« C'est ici que nous croupissons, pauvres et persécutés, tandis que de l'autre côté ils se prélassent dans l'abondance ! » avoua-t-il enfin, tandis qu'il pénétrait dans une cahute branlante dont l'auvent tombait si bas qu'il allait se baisser pour entrer dans le vestibule.

Une maigre vieille, l'échine courbée, un fichu gris sur la tête, le fit entrer non sans crainte, et se précipita pour essuyer le lit avec son tablier, afin que « le monsieur » ne se salisse pas s'il lui prenait fantaisie de s'asseoir. Mais l'effroi brillait dans ses yeux qui regardaient tantôt Titu, tantôt les deux gardes restés à la porte d'entrée.

— Pardonnez-moi, monsieur, de vous recevoir aussi mal, murmura la vieille avec une voix si triste. Nous avons été mangés par la pauvreté et par le malheur, nos deux seuls péchés !

Titu regarda longuement et trembla d'une honte bizarre assaisonnée de dégoût. La vieille ressemblait à un personnage de rêve incarnant la misère et la servilité. Il eût voulu la rassurer d'une bonne parole, mais il n'osa même pas ouvrir la bouche : plongeant le nez dans le registre des séquestres il la trouva grevée d'une dette qui dépassait les deux cents couronnes.

Lorsque la vieille entendit ce chiffre, elle ouvrit de grands yeux ahuris, resta quelques instants la bouche ouverte, puis ayant enfin compris, elle éclata brusquement en sanglots, en balbutiant avec désespoir :

— Pauvre de nous, monsieur, deux cents... Malheur et malheur de nous !

Ses plaintes exprimaient une telle douleur que Titu sentit sa gorge se serrer. Dans son trouble il jette un coup d'œil aux gardes qui sont restés sur la terrasse, à se gratter la tête échauffée par le premier soleil de printemps. Cette lumière vive le fait tressaillir, l'amollit, s'insinue au plus profond de son âme et y éveille une pitié de plus en plus consciente et souveraine.

« Qu'est-ce que je fais ici ? Quel est mon rôle ici ? » se demande-t-il, tandis que les lamentations de la vieille parviennent à ses oreilles comme un écho lointain.

— Allons, la vieille, il faut payer, autrement je saisis des gages et je vends tout ? déclare-t-il cependant, avec une voix étrangère qu'il reconnaît à peine, tout étonné d'ailleurs de pouvoir prononcer de tels mots.

— Mais je n'ai plus rien, monsieur, rien que la peau et les os... Rien... Mais si vous les voulez ?... Depuis deux ans que mon fils est soldat, le peu de terre que nous a laissé le Bon Dieu demeure en friche, que ça me fend le cœur. Il ne me reste que le souffle. Vous pouvez bien le prendre aussi, monsieur !

Alors dans l'âme de Titu éclate un incendie, comme un feu qui trop longtemps a couvé sous la cendre ; et il tourne en tous sens cette question torturante : « Pourquoi lui arracher le cœur ? Pourquoi moi ? Pourquoi juste moi ? »

Il resta longtemps immobile et muet, n'osant lever les yeux sur la vieille qui ne cessait de pleurer, de renifler, de se signer et de jurer ses grands dieux. Il avait honte de s'attendrir devant les gardes et pourtant il ne pouvait plus dominer cette faiblesse. Enfin il se secoua brusquement, consulta de nouveau le registre, hocha la tête et murmura d'un ton fâché :

— Après tout, les comptes sont peut-être inexacts ?
Mais où donc, bon Dieu, comment cela se pourrait-il ?
Et quelle erreur interviendrait ?

Il s'accrocha comme un noyé au mot « erreur » et sortit furieux, de la maison, suivi des gardes qui marchaient sans penser à mal, en dodelinant de la tête comme des bêtes fatiguées. Il se rendit tout droit à la mairie pour dire avec indignation au notaire que le registre des impôts était sûrement plein d'erreurs. Friedmann se contenta de sourire avec supériorité et de lui garantir l'exactitude de ses comptes établis par lui-même et transcrits par son fils, un mathématicien de premier ordre. D'ailleurs, s'il tenait à s'en convaincre, il était libre de revoir tous les chapitres, quoique, à son humble avis, il ferait mieux de continuer les séquestres et de ne plus perdre son temps davantage.

Titu se rendit vite compte qu'aucune erreur n'avait pu se glisser dans le registre : il lui faudrait donc au moins trouver un prétexte pour ne pas être obligé de visiter les maisons des bas quartiers. Il se sentait impuissant, l'amertume lui mangeait le sang et versait dans son cœur un grand dégoût de lui-même. Il fit un effort pour chasser cette impression, s'assit à son bureau chargé de paperasses, et machinalement se mit à additionner, soustraire et combiner toutes sortes de chiffres, à feuilleter pour chaque nom de cinq à six dossiers. Mais il gardait toujours au fond des yeux l'image de cette vieille tout en pleurs, il avait beau tourner les pages, chacune lui renvoyait ce visage tout ravagé, de plus en plus réprobateur, tandis qu'il entendait siffler à ses oreilles, comme un reproche toujours plus vif : « Prenez aussi mon souffle, monsieur ! »

Après un instant d'incertitude, il ne put plus y tenir : il se leva, presque désespéré, et se mit à se promener de

long en large, dans la chancellerie poudreuse, en s'efforçant de chasser le souvenir de la vieille. Il essayait en vain de repenser à Rozica, à son ardente étreinte et à ses doux chuchotements ; il revenait toujours à la cabane en ruine où la vieille, grimaçant de douleur, le forçait à écouter ses tristes récriminations. Il finit même par avoir honte de mêler à de telles pensées l'image de Roza Lang, et par éprouver un certain dégoût pour cette femme dont l'amour l'avait si longtemps aveuglé et détourné du bon chemin.

Titu était seul à présent dans toute la mairie : les gardes eux-mêmes ronflaient à qui mieux mieux sur les bancs du vestibule. Par les fenêtres largement ouvertes le printemps envoyait dans la pièce son sourire le plus amoureux. Les pas du jeune homme, tantôt plus lents tantôt plus rapides, remuaient la poussière des vieux planchers qui, sous l'étreinte du soleil, s'envolait en brise dorée. Tout à coup Titu s'arrêta devant une fenêtre, les mains au dos, tenté par la vie nouvelle qui éclatait toute puissante de l'autre côté des murs. Son regard rencontra l'école hongroise, superbe, étincelant dans une gloire de rayons. Dans la grande cour cailloutée, des groupes d'enfants turbulents se pourchassaient avec des cris de joie, sous la garde d'un jeune instituteur, très pâle, dont les yeux immenses semblaient de loin des lunettes. De toute cette gaieté bruyante ne parvenait à la mairie qu'un murmure chaud et apaisé, piqué çà et là de quelques cris joyeux. Titu commençait à s'épanouir un peu, lorsqu'il vit l'instituteur virer du jaune au rouge, se rengorger comme un dindon et foudroyer de son courroux un groupe d'écoliers qui restaient à l'écart. Comme les enfants restaient figés de peur, l'instituteur marcha sur eux, le doigt menaçant et la bouche ouverte. Titu tendit l'oreille et malgré ce joyeux tapage n'en perçut pas moins les cris de l'instituteur indigné :

— Rien qu'en hongrois, en hongrois, s'il vous plaît !... Vous devez parler hongrois, hongrois !

En un clin d'œil, Titu n'était plus que haine envers cet instituteur. Il avait une envie folle de se précipiter sur lui et de lui faire ravaler ses paroles de menace. Mais on entendit sonner la cloche. En un tour de main les bruits s'apaisèrent, la cour redevint déserte : mais le bâtiment baigné de soleil semblait vous regarder d'un air plus fier et plus méprisant, comme le fauve qui, après avoir avalé sa proie, se lèche paresseusement les babines. Jamais jusqu'aujourd'hui Titu ne s'était rendu compte à quel point un objet inerte peut exaspérer un homme. Maintenant, il le voyait bien, cette maison rougeâtre en face, avec ses baies étincelantes, se proposait de l'humilier, voire de l'offenser. Cette idée le mit en fureur et lui rappela par contre la pauvre vieille apeurée et endeuillée par la souffrance :

— Et je réclamerais à cette malheureuse la moelle de ses os pour qu'on puisse crier ici avec plus d'arrogance encore : « *En hongrois, rien qu'en hongrois !* »

Il leva les yeux plus haut que l'école, vers le ciel limpide et bleu, toile tendue sur l'infini. Il se représentait le village comme sur une carte géante, pénétrait dans les belles maisons, riches et parées, vraies demeures de maîtres choyés par le sort, il rencontrait dans leurs nobles enclos des paysans hongrois aux culottes larges comme des jupes, aux moustaches entortillées, toujours en train de bafouiller à tue-tête. Puis ses pensées, rapides et légères comme le magicien des contes, faisaient le tour du village et visitaient dans leurs pauvres masures d'autres paysans accablés de besoins, réprouvés de Dieu et des hommes, épuisés de travail et de pauvreté.

« Et pourtant l'avenir est à nous ! se dit Titu rasséréné. C'est un donjon investi par une armée de piétaille.

Ils peuvent bien nous défier avec l'école menaçante, faire chanter le coq au sommet de l'église, notre pression ne se relâche toujours pas un seul instant, notre multitude avance toujours. Leurs remparts artificieux chancellent et se brisent dès que les atteint le souffle de notre vie captive. Les maîtres tremblent devant leurs serfs ! Les serfs ! Oui, voilà bien ce que nous sommes ! A eux le passé, mais à nous l'avenir ! »

Un rire de satisfaction s'en vint le détendre : la foi avait chassé les peines et les idées noires. Il se rappela qu'à Sàscutza, quand il y était passé, il y a une dizaine d'années, en allant à Bistritza, il n'y avait d'autre Roumain que le vacher, relégué dans sa hutte au bout du village ; aujourd'hui, sans école et sans église, la moitié du canton était déjà roumaine.

« Les autres maîtres seront, eux aussi, grignotés à leur tour par les serfs opprimés mais débordants de vie », conclut-il, et il se sentit très heureux et très fier d'appartenir à la race opprimée.

Lorsque sonna l'heure du déjeuner, il était de si bonne humeur qu'il égaya toute la famille de son hôte, qui déplorait pourtant la mort d'une oie gavée et engraissée par la notairesse en personne. Puis, au sortir de table, il se lança avec Friedmann et son fils dans une discussion passionnée au sujet des Roumains. L'étudiant essaya vainement de la soutenir en hongrois, mais Titu ne répondait qu'en roumain, comme s'il eût brusquement perdu toute mémoire de l'autre langue, ou craint de perdre la voix en prononçant un seul mot de hongrois. Le notaire et surtout son fils prétendaient mordicus que le nationalisme roumain péchait par la base, en procédant d'un sentiment de haine contre les maîtres légitimes du pays, qui devait naturellement l'amener à la faillite. Mais Titu critiquait avec un acharnement croissant cette rage qui

poussait les Hongrois à dénationaliser jusqu'à la mort un peuple entier, au passé lourd de gloire et d'honneur, et il prouvait que cette tentative criminelle forcerait les Roumains à lutter jusqu'au dernier souffle.

— Pardon, pardon! interrompit à la fin le notaire, pour lui donner le coup de grâce. Je suis sûr que tôt ou tard votre chauvinisme vous conduira en Roumanie, comme tous vos autres martyrs qui exploitent la confiance du pauvre peuple dans ses intellectuels. Croyez-m'en, sur cette question, je ne me suis jamais trompé.

— Où est-elle, l'occasion bénie qui me permettra de passer moi aussi sur notre terre! soupira fièrement Titu.

— Ne vous inquiétez pas, de telles occasions ne tardent pas longtemps, répondit Friedmann avec ironie. Eh bien, je donnerais beaucoup pour vous rencontrer lorsque vous la connaîtrez, votre « Terre Roumaine »! Beaucoup!... Ah! vous allez en voir là-bas, de la liberté, du bonheur, vous qui regimbez ici et qui vous révoltez sans cesse... Je vous serais reconnaissant de m'envoyer à moi aussi au moins une carte postale... C'est promis?

— Certainement, s'écria Titu, tout rouge d'enthousiasme. De toute façon ça ne peut pas être pire qu'ici.

— Non? Et pourquoi donc, s'il vous plaît?... ripostait avec feu le notaire, vexé de ne l'avoir point fait mat. Sachez donc que dans votre Roumanie il n'y a de sécurité ni pour rien, ni pour personne : s'il arrive que votre figure ne plaise pas au boyard, le lendemain vous avez sauté. Là-bas, il n'y a ni lois, ni administration comme dans ce pays béni que vous calomniez à tout bout de champ. Non, monsieur, là-bas le bon plaisir des parvenus dicte la loi à des millions de pauvres bougres... Ne me parlez pas, je vous en prie, de la Roumanie, je la connais bien mieux que vous... J'y ai passé trois ans dans ma jeu-

nesse et je n'oublierai jamais, jusqu'à mon dernier soupir, tout ce que j'ai souffert là-bas !

— Quoi qu'il en soit, meilleur ou pire, du moins je sais que tout y est roumain et purement roumain, conclut Titu, avec un sourire de triomphe, plus insolent qu'une injure, et que par conséquent n'importe quel vaurien de renégat ne peut venir vous imposer d'y parler et d'y sentir en étranger.

— Votre chauvinisme dépasse l'imagination : ce n'est pas pour rien que vous vous prétendez un poète roumain ! rétorqua en hongrois l'étudiant, qui croyait faire de l'ironie.

A la fin de la discussion, Titu éprouvait la fierté d'un commandant en chef après une victoire. Il était surtout content d'avoir eu assez de courage pour déclarer ouvertement ses sentiments véritables, comme s'il eût comparu devant une terrible inquisition.

Au crépuscule, au lieu d'aller suivant son habitude chez le pasteur calviniste pour critiquer avec sa femme l'attitude insolente du notaire, il prit brusquement le parti d'aller voir le prêtre roumain. Il éprouvait maintenant quelque honte à s'être lié en moins d'un mois de résidence avec tous les bourgeois hongrois et de n'avoir pas même encore cherché à rencontrer le berger de ce troupeau misérable et persécuté.

La demeure du prêtre était non loin de la petite église, dans une rue écartée, à l'extrémité du village. Titu n'y trouva que la femme, une paysanne épuisée par le labeur, et trois jeunes filles modestes, très timides et un peu simplettes. Toutes lui firent fête et l'invitèrent aussitôt à pénétrer « dans l'autre pièce », une chambre ornée d'étoffes et de broderies paysannes, où trônait sur la table du milieu, recouverte d'une nappe blanche, une vieille bible au cuir élimé, entre une croix d'argent et une autre,

plus grande, en bois. La gaucherie et la timidité des filles, les paroles convenues de leur mère, qui l'auraient fait rire autrefois, Titu les trouvait aujourd'hui pleines de charmes.

— Mais le Révérend? demanda-t-il, lorsque après avoir épuisé les banalités de rigueur les filles ne surent plus que dire.

— Il est à l'église, à un mariage, répondit aussitôt l'aînée, une grande fille sèche et maigrelette, avec les mains rouges. Des Hongrois sont venus tout à l'heure lui demander de les bénir. Car ici c'est l'habitude : ils se marient d'abord à leur église, puis ils viennent après chez le père, parce que, disent-ils, notre office est plus saint.

— Est plus saint, répéta machinalement Titu.

Le prêtre ne tarda pas à arriver. Il était vieux, avec des habits sales, la barbe inculte, les yeux bons et doux d'un apôtre : son visage rayonnait d'un contentement intérieur. Il tendit sa main à Titu, le fit asseoir, envoya les filles chercher un verre de vin, et lorsqu'ils furent seuls lui dit charitablement, avec un léger reproche :

— Je suis heureux, mon fils, que tu sois aussi venu chez nous, comme il convient. Car il faut nous aimer les uns les autres, entre frères d'une même langue et d'une même foi. C'est pourquoi j'étais étonné et peiné de te voir nous éviter jusqu'à ce jour...

Titu baissa le front comme s'il demandait une bénédiction, et il murmura doucement, comme un coupable rongé de remords :

— Pardonnez-moi, mon Père!

LIVIU REBREANU.

Traduit par PIERRE MESNARD,
membre correspondant de l'Académie roumaine.

Choix des élues [1]

Après un assez long intervalle, M. Jean Giraudoux vient de nous donner un nouveau roman : *Choix des élues*. Mais est-ce bien roman qu'il faudrait dire ? Et ne conviendrait-il pas de trouver un autre mot pour des œuvres qui tiennent de la poésie plus que de la prose, et en tout cas fort peu du récit ? D'ailleurs, n'importe quoi peut s'appeler roman. Mais l'originalité de Giraudoux c'est que, quand nous le lisons, nous sommes introduits dans un monde absolument différent du nôtre, et où pourtant il nous semble que nous avons quelques habitudes. On dirait que c'est plus vrai que la vie, ou plutôt qu'une certaine vérité très simple et qui explique tout va enfin nous être découverte. Une vérité que nous aurions toujours connue, mais aussi sans cesse oubliée. Le Royaume du Bon sens, qui n'est pas le Sens commun.

Bien entendu, le charme peut ne pas jouer. Il y a des gens qui sont réfractaires. Ils traitent M. Giraudoux de précieux, en donnant à cette épithète, d'ailleurs assez justifiée, un sens péjoratif ; ils ne voient dans ses constructions et ses déductions qu'arbitraire. Avec ceux-là, inutile de discuter, car Giraudoux ne se démontre pas, encore qu'il n'y ait pas d'écrivain plus raisonnable. Mais le propre d'un ordre raisonnable, c'est de ne pouvoir être démontré à ceux qui ne l'entendent pas. Il est caché, comme la musique à certaines oreilles.

Voici donc deux sœurs encore de Bella, de Bellita, de Suzanne et de tant d'autres héroïnes giraldulciennes qu'il nous a montrées au théâtre ou décrites dans des romans. Il y a une grande continuité entre le dramaturge et le romancier, et peu d'écrivains, dans une carrière féconde, seront restés aussi fidèles que Giraudoux

1. Un vol., Grasset. 1939.

à un certain style. Il faut l'entendre ici non seulement de l'écriture, mais de la composition et de l'harmonie de l'ensemble. Toutes les héroïnes de Giraudoux sont sœurs les unes des autres, à moins qu'on n'aime mieux dire qu'elles procèdent de mère en fille, comme Edmée et Claudie précisément, qui sont les élues de ce dernier livre. Et c'est la relation de mère à fille qui en forme, si l'on veut, le sujet.

Mais il ne s'agit là, au fond, que d'un aspect assez particulier, quoique très important, d'un mystère beaucoup plus vaste, qui est le mystère de la femme. Car le propre de Giraudoux est de s'attaquer sans peur à ce genre de mystères en face desquels l'humanité se trouve placée depuis qu'elle existe. C'est même en cela, il me semble, qu'il mérite d'être appelé un classique. Il aborde le mystère par un biais imprévu, et il le faut bien. Comment espérer, autrement, de faire avancer la question d'un pas ? Voici donc une famille où nous trouvons deux hommes et deux femmes. Les deux hommes : Pierre, le père, et Jacques, le fils, semblent copiés l'un sur l'autre, et les deux femmes aussi, Edmée et Claudie. Giraudoux ne se soucie pas de la règle qui veut que les filles ressemblent au père et les fils à la mère. Il ne se soucie pas non plus du complexe d'Œdipe et de celui d'Électre, et on ne peut que l'en féliciter.

Cette famille, qui est celle d'un ingénieur français établi en Californie, est une famille heureuse puisque tous ses membres aiment Edmée, et qu'Edmée aussi les aime tous. Pourtant, il y a une légère fissure, car Claudie et Edmée s'entendent si bien entre elles qu'il n'y a presque plus de place pour Pierre et pour Jacques. On peut s'aimer et ne pas s'entendre. Telle est précisément la tragédie. Pierre aime Edmée; Edmée aime Pierre. Mais ce serait beaucoup dire que d'affirmer qu'ils s'entendent. Et cette mésentente n'est pas quelque chose de fortuit ou d'accidentel, mais on peut dire qu'elle est à l'origine même de leur amour. C'est la mésentente essentielle de l'homme et de la femme. Pierre n'aurait

pas aimé Edmée s'il avait été capable de s'entendre avec elle. Et elle n'aurait pas choisi Pierre s'il n'avait témoigné par ses maladresses de cette rigoureuse incapacité.

Les vraies femmes sont rares, pense Edmée quelque part. Elle fut une vraie femme, une de celles qui ne sont pas précisément faites pour les hommes. Parce que, d'une part, elles sont accordées à la nature, aux saisons, à la montée de la sève dans les arbres, fût-ce dans le plus médiocre jardin public de Los Angeles. Et, d'un autre côté, parce qu'elles sont destinées à un personnage mystérieux que Giraudoux finit par nommer l'Abalstitiel, une espèce de fiancé céleste, ou Dieu peut-être, pour qui elles sont femmes, et non pas pour un simple mortel, fût-il sorti premier de Polytechnique, comme c'est précisément le cas de Pierre. Il y a peu de vraies femmes; c'est-à-dire qu'il y a peu d'élues, puisque l'Abalstitiel est leur grand Électeur.

Tout cela peut paraître subtil et sans conséquence. Mais il suffit de pénétrer dans l'univers de Giraudoux pour voir que c'est très naturel, et peut-être assez grave. D'abord, il est très difficile de s'installer dans le bonheur. C'est un état inhumain. Edmée, comme Jérôme Bardini, n'en peut plus. Elle ne le sait pas, et assiste dans une inconscience totale à cette touchante fête de famille qui a précisément pour objet de la célébrer, elle, Edmée. Mais c'est alors qu'elle reçoit ce coup au cœur qui annonce les grands changements, et que deux larmes d'elle tombent sur la nappe blanche. Pierre et Jacques se sont détournés pudiquement de ces larmes; mais Claudie les boit, si l'on peut dire, avec avidité. Sans Claudie, qui est l'innocente alliée de l'Abalstitiel, rien n'arriverait, en effet.

Qui est Claudie ? Elle est ce que fut Edmée à son âge. Elle semble avoir connu dès sa naissance certains secrets qu'elle risque d'oublier avec les années. Des secrets qu'Edmée a sus, elle aussi, qu'elle a oubliés, qu'il lui faut apprendre à nouveau. Quant aux hommes, il serait vain de vouloir les mettre dans une pareille confi-

dence. Elle n'est pas faite pour eux. Que Pierre s'oc-
cupe des puits de pétrole; que Jacques recueille tous le
prix et sache parfaitement son histoire de France, un
histoire même un peu légendaire, où les défaites ne so
pas loin de se transformer en victoires. Mais les secret
d'Edmée et de Claudie ne sont pas leur affaire. Ils n
connaîtront jamais, par exemple, ce mystérieux escal
qui monte aux étoiles, et par où Edmée s'échappe d'u
monde trop vulgaire pour rejoindre ses amis du cie
Bien entendu, cet escalier est une invention de Claudie

Pourtant, les hommes soupçonnent tout cela qu'ils n
peuvent comprendre. Et ils en souffrent, car ils senten
que cette épouse aimante et fidèle, cette mère attentiv
et parfaite ne leur est sans doute prêtée que pour u
temps. Ils souffrent, avant même de l'avoir perdue
parce qu'ils savent bien qu'ils peuvent la perdre, et qu
ce qui la leur ôtera ce ne sera pas un accident banal e
involontaire comme la mort, mais une décision d'Ed
mée. Une préférence qu'elle aura marquée. C'est ains
que les choses se passent, en effet; qu'elles ne peuven
pas ne pas se passer. Et nul n'excelle comme Giraudou
à nous montrer à l'œuvre ce que, faute de meilleur
termes, il faut bien appeler une fatalité que nous aurion
choisie. Claudie est la jeune figure de cette fatalité. E
c'est ici que le romancier rejoint le dramaturge.

Le secret de tout art dramatique, en effet, c'est juste
ment la mise en marche de la fatalité; non pas à la faço
d'une avalanche inévitable et stupide. Mais comme u
choix en nous analogue à la couleur de nos cheveux
Edmée est-elle libre ou non de choisir Claudie, de parti
avec Claudie, ou de rester avec Pierre et Jacques ? Com
ment en décider ? Rien n'est aussi poignant que ce de
part, cet abandon, cette fuite. Edmée sait qu'elle a tou
les torts, et il ne lui est pas difficile de se représente
son foyer détruit lorsque, les jours succédant aux jours
les semaines aux semaines, les lettres sans réponse au
lettres sans réponse, Pierre et Jacques devront se con
vaincre qu'elle ne rentrera jamais.

S'il n'y avait pas cette souffrance et ce regret (je n

dis pas ce remords), le départ d'Edmée et de Claudie n'aurait absolument aucun sens. Pas plus qu'il n'en a eu dans l'esprit de Jacques, lequel se figure que si sa mère est partie c'est parce qu'elle aimait un autre homme que son père. Non, il n'y a pas d'autre homme que Pierre dans la vie d'Edmée. Le personnage de Frank, auquel Edmée un soir s'abandonne, est précisément de ceux qui ne peuvent d'aucune façon remplacer l'Abalstitiel. Edmée s'en va parce qu'il lui est devenu soudain impossible de rester. Le moindre souffle d'air suffit à la soulever, à l'enlever, et il n'y a aucune raison à sa sympathie pour Frank, sinon qu'il est un homme léger ; un homme dont la tête ne pèse pas, comme celle de Pierre, toute bourdonnante des noms des grands hommes.

Mais Edmée a une passion : Claudie, et pendant dix ans peut-être la vie de la mère et de la fille n'a formé qu'une seule vie. C'est un peu comme si Claudie n'était pas encore née. Jusqu'au jour où l'homme vient de nouveau diviser ce que leur fuite loin de l'homme avait uni. Est-ce parce qu'Edmée est devenue la maîtresse de Frank ? Est-ce parce que bientôt Claudie elle-même va aimer un jeune homme doué de toutes les qualités, comme fut Pierre ? C'est pour tout cela. Mais c'est aussi parce que la naissance fait partie du destin auquel ni les hommes ni les femmes ne peuvent échapper. Il faut que Claudie naisse vraiment et qu'Edmée devienne une mère comme les autres, c'est-à-dire une mère trahie et abandonnée. On est même libre de voir dans cet abandon d'Edmée par Claudie le châtiment.

Encore que cette notion soit fort étrangère à Giraudoux, tout comme celle de péché, qu'elle suppose. Tout ceci se passe dans un monde où le christianisme n'a point de part. Et non plus la morale. Il y a des sentiments et des instincts; une certaine présence de l'homme au monde et du monde à l'homme. Et même jusqu'à l'idée d'une présence supérieure, qui est peut-être la fatalité ou le destin; mais qui est, en tout cas, une puissance de choix. Aucune idée, par contre, du péché. Tout

se passe dans une sorte de pureté édénique, à laquelle n'échappe pas même « M. Kaledjian, le vieux sous-directeur de Hollywood à nez de toucan, celui qui avait passé à Claudie, pour adorer Edmée, les raretés sacerdotales sauvées du pillage d'Erzeroum ». Car Edmée a fait du cinéma pendant sa fugue. Elle a même été *star*, peut-être.

Rien ne fut révélateur, en son temps, comme ce lever de rideau, du reste assez médiocre, que Giraudoux intitula : *Supplément au voyage de Cook,* et qui était destiné à nous rappeler le trop fameux *Supplément au voyage de Bougainville.* Cela s'apparente, si l'on veut, aux rêves qu'inspirait à Dostoïevsky le tableau du Lorrain au musée de Dresde : *Acis et Galatée.* Tel serait, semble-t-on nous dire, le monde si le péché n'existait pas. Je vois qu'il ne manquerait pas de folies, ni de tristesses, ni de séparations qui, pour être celles de la naissance plutôt que celles de la mort, n'en sont pas moins cruelles. Néanmoins, si le péché n'existe pas, on ne peut pas dire que, dans les dernières œuvres de Giraudoux, Dieu soit absent. Car c'est lui qui choisit, et, à défaut de la notion du péché, nous avons celle de la Grâce et de la disgrâce. Grâce et disgrâce d'Edmée, c'est ainsi que le livre aurait pu être intitulé sans erreur. La Grâce et la disgrâce étant figurées pour elle par le personnage de Claudie. Et Giraudoux, en tout cas, a bien senti le rapport mystérieux qui existe entre la Grâce et la femme.

Dans un passage curieux, celui où il parle, précisément, de la rareté des femmes véritables, il montre que la plupart des hommes s'épousent eux-mêmes en croyant épouser des femmes, et que, d'ailleurs, ils aiment mieux cela, car, ainsi, il n'y a pas de surprise. Il aurait pu ajouter que c'est ainsi qu'ils se détournent de la Grâce, c'est-à-dire de Dieu. La pire chose, au fond, pour ces hommes ordinaires, c'est d'avoir été choisis, par un décret arbitraire, comme sont les choix de la Grâce. Car enfin, si Edmée a épousé Pierre entre tous les jeunes hommes qu'elle aurait pu choisir et aimer, ce ne fut tout

de même pas parce qu'il était un brillant polytechnicien, qu'il avait une belle situation dans les pétroles et qu'il discutait fort congrûment de Mozart ou de Chopin. Ce fut malgré cela. Mais le malentendu, c'est que Pierre ne s'en douta jamais jusqu'au jour où la Grâce l'eut quitté.

Edmée, du reste, n'est pas la Grâce; elle n'en est que l'instrument, celle sur qui la Grâce repose pour un temps. Comme Edmée s'est détachée de Pierre et de Jacques, Claudie se détache d'Edmée. C'est, d'ailleurs, d'une façon bien singulière et très différente. Car cette Claudie, qui avait été jusqu'alors l'image de la Grâce, redevient pour un temps une jeune fille comme une autre, et bien plus semblable à son père qu'à sa mère. Elle se met, par exemple, à vouer un culte aux grands hommes. Qu'est-ce qu'une Grâce que le monde abandonne ? Nous n'assistons pas à la déchéance d'Edmée séparée de sa fille. Seulement à la fin, dans le petit matin, cette chambre qui sent le désordre et l'abandon, où vient de rentrer une femme hébétée de stupéfiants. Mais voici qu'on frappe à la porte. Quel est ce messager de l'autre monde ? Est-ce Dieu ? Est-ce Claudie ? Ce n'est que le pauvre Jacques qui, après bien des recherches infructueuses, a enfin réussi à retrouver sa mère. S'il l'a ainsi retrouvée, ce n'est point par hasard. Toute rencontre a un sens, et Jacques est porteur d'un message, à son insu. Il dit à Edmée : « Reviens parmi les hommes... » Et je ne sais si ce n'est pas à la Grâce même que pourrait s'adresser un semblable appel. Oui, mais il ne faut pas appeler la Grâce en vain.

Et c'est ce qu'a fait Jacques, qui paraît n'avoir retrouvé sa mère que pour lui annoncer qu'il va se marier avec une certaine Marie-Rose, et lui présenter cette insignifiante petite fiancée. Alors la Grâce se détourne, car elle n'accepte pas de partage avec des biens mensongers. C'est ici qu'Edmée constate combien les vraies femmes sont rares. Mais lorsqu'elle parle des femmes, c'est plutôt la Grâce qu'il faut entendre. Cette Grâce qui, seule, nous apporte la Paix Suprême. Sans doute Edmée ne l'apporte pas; elle a seulement reçu le don de

la discerner en toute chose. C'est parce que la Paix Suprême n'existait pas à son foyer, en dépit des apparences, qu'elle est partie. Et maintenant, où tout semblait devoir recommencer, voici que Jacques l'a trahie — je veux dire aussi bien Edmée que la Paix Suprême — avec cette Marie-Rose...

A présent Edmée est seule, tout à fait seule avec l'invisible Abalstitiel, dans une maison comme enchantée, puisqu'elle fut dédiée par une morte à une morte, et nulle part peut-être plus que dans cette solitude elle ne fut près de réaliser cette conjonction de la Grâce et de la Paix Suprême qui semble avoir été sa vocation ici-bas. Mais il nous faudra encore quitter cette dernière illusion. Voici qu'Edmée se trahit elle-même et revient parmi les hommes, c'est-à-dire chez son mari, où elle retrouve sa fille, le mari de sa fille, un certain Harold, et la fille de Claudie. Ou plutôt non. Edmée ne se trahit pas elle-même; mais c'est l'Abalstitiel qui l'a trahie, l'amant mystérieux; la Grâce qui s'est retirée d'elle.

Mais comme tout semble terminé, voici que tout recommence, car, derrière cette mère, il y a une fille, derrière cette Edmée, une Claudie, et que le coup au cœur par lequel commençait le récit, le coup au cœur d'Edmée, il se reproduit à la fin, mais c'est un coup au cœur de Claudie. Les mêmes larmes coulent sur la nappe ; mais ce sont les larmes de Claudie. Le sort de Pierre attend Harold, qui est, comme Pierre, un mari parfait et très riche, sinon polytechnicien. L'Abalstitiel, de nouveau, a fait choix d'une élue, et il n'a délaissé la mère que pour s'éprendre de la fille.

A quoi bon épiloguer sur le sens d'un tel livre ? Il n'a ni plus ni moins de sens que toute l'œuvre de Giraudoux, à laquelle il apporte cependant un prolongement d'importance. Les chrétiens n'ont pas grand chose à y prendre, il est vrai, et je comprends que toute cette magie (blanche ?) les laisse indifférents. Ils auraient tort, pourtant. Giraudoux est un de ces hommes pour qui le Christ ne semble pas encore être venu. Ce qu'on peut trouver chez lui de chrétien ressemble bien davantage à

s pressentiments qui firent frissonner l'antiquité ienne qu'au souvenir que laisse dans l'âme une vérité, même délaissée. Nous avons peine à croire sincère un l art, et nous crions facilement à l'artifice. Je pense néanmoins que Jean Giraudoux est sincère, et que c'est ce qui fait l'intérêt qu'il présente pour nous.

Car, s'il n'était pas sincère, il n'approcherait pas omme il fait de certaines vérités naturelles, qui sont omme le masque et l'image de vérités plus hautes. Le ecteur a été peut-être choqué de voir qu'à propos d'un récit somme toute léger j'aie si souvent invoqué la Grâce. D'autant que Giraudoux s'en garde bien. Mais 'est le propre des poëtes, fussent-ils très intelligents, le dire davantage qu'ils ne veulent dire. Et, d'ailleurs, ci Giraudoux s'est montré particulièrement conscient le ce qu'il ne voulait pas dire, du nom qu'il ne devait pas prononcer. Car enfin, toute cette magie rationnelle, et même rationaliste, finit par ne plus avoir de signification si elle ne devient pas la révélation presque ineffable d'une Présence. Oh ! je sais bien que cette Présence n'est pas celle d'un Dieu personnel; ce n'est pas celle d'un Dieu qui se serait révélé aux hommes autrement que par une impression de Paix Suprême tout à coup ressentie « là-bas, à l'horizon, entre le nez du monsieur touché par la lune et le ventre du maître d'hôtel, un petit espace indivis entre le ciel et la mer ».

Mais enfin, au cœur du monde, c'est une Présence que l'on ne peut plus oublier une fois qu'on l'a sentie. Cela, c'est déjà beaucoup; c'est même assez pour que, en dépit de tout ce qui nous sépare, nous éprouvions à l'égard de Jean Giraudoux un sentiment de poignante raternité. Edmée, Claudie, toutes les autres, sœurs aveugles et lumineuses, portent derrière elles un flambeau qui ne fait bouger à leurs yeux sur la muraille que les ombres vaines. Mais si elles se recueillaient un tout petit peu plus encore, elles parviendraient à se retourner tout à fait. Il n'est pas interdit de l'espérer.

JACQUES MADAULE.

THÉATRE

Pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire de 89, la Nouvelle Compagnie donne au Théâtre de la Porte Saint-Martin le *Robespierre* de M. Raskolnikoff, traduit et adapté par M. Guy Favières.

Un tel sujet pour commémorer une telle date, c'est déjà une thèse, celle de la Révolution une sous la diversité de ses étapes; fêter l'œuvre de 89 en glorifiant les hommes de 93 et 94, l'idée nous paraît normale, mais elle eût étonné les contemporains qui avaient vu les hommes de 89 monter sur l'échafaud en 93 et en 94. Une seconde thèse s'ajoute à celle-ci; la personnalité même de Robespierre l'appelle; M. Raskolnikoff accepte, en gros, celle qui fut développée par Albert Mathiez avec une érudition et une passion si entraînantes; il est pour Robespierre contre Danton; l'avocat d'Arras fut l'archange impitoyable de la République, conscient des dangers qui la menacent, se dressant à la fois contre les réactionnaires déguisés et les extrémistes aux couleurs trop voyantes, contre les « patriotes d'industrie » et les agents de l'étranger. Une troisième thèse enfin donne à l'histoire une signification actuelle : la Révolution française fut l'œuvre du Tiers; elle annonce et prépare celle qui sera l'œuvre du prolétariat; Robespierre est condamné à la défense d'une République bourgeoise; le peuple de Paris l'a abandonné parce qu'il n'avait pas su lui-même être l'homme de ce peuple : pouvait-il faire mieux? pouvait-il accélérer le rythme du destin?

Le rideau se lève le matin du jour où Robespierre va présider la fête de l'Être suprême. La Nouvelle Compagnie révèle aussitôt ses qualités : elle est enthousiaste et joue avec conviction; comme nous l'avons déjà remarqué avec d'autres jeunes troupes, les rôles moyens ou même à peine moyens sont tenus avec un art plus sûr que les rôles de premier plan. Le spectacle et son animateur, M. Marc Dar-

nault, méritent la sympatie. La pièce de M. Raskolnikoff présente, visibles à l'œil nu, les défauts du drame historique dont la transfiguration poétique est manquée. D'abord, la simplification : il a sans doute raison de nous montrer Robespierre tombant sous les coups d'une coalition unissant les modérés, les révolutionnaires nantis et les députés « affairistes » ; toutefois, il est peu probable que Barras « empochait » aux Tuileries les subsides des aristocrates et des profiteurs avec des plaisanteries d'un goût douteux; on a trop l'impression d'un complot de théâtre. Ces simplifications sont aggravées par un symbolisme qui dépasse parfois les limites de la vérité : tandis que Robespierre agonise à l'Hôtel de Ville, un de ses amis voit le général Bonaparte sur la place avec les troupes de Barras; l'intention est claire, mais le futur Empereur n'était-il pas alors en Italie? On dit même qu'il devait son avancement aux bonnes notes de représentants robespierristes et que la chute de l'Incorruptible eut pour conséquence immédiate de le rendre suspect.

Si étrange que puisse paraître cette épithète appliquée à une œuvre sincèrement révolutionnaire, ce *Robespierre* est une pièce faible, plus violente que forte.

S'il y a des hypothèses dans *Le grand Will*, ce sont celles que Mme Longworth-Chambrun présente dans ses livres érudits sur le cas Shakespeare. Ici, point de philosophie de l'histoire sur la destinée de l'humanité, mais un souci scrupuleux de ressaisir l'histoire d'un homme dans sa vérité. On retrouvera donc sur la scène de l'Odéon d'abord l'affirmation que Shakespeare est bien Shakespeare, que l'auteur de *Hamlet* et de *Macbeth* est bien le comédien de Stradfort; ensuite l'idée qu'il appartenait à une famille suspecte de papisme, ce qui expliquerait pourquoi il a quitté son pays natal; enfin la comtesse de Chambrun et son collaborateur, M. Constantin Weyer, ont insisté sur les amitiés politiques de Shakespeare. Leurs dix tableaux laissent trois images : Shakespeare poète ou la jeunesse; Shakespeare gentilhomme ou la maturité; Shakespeare bourgeois ou la vieillesse, celle-ci ayant, semble-t-il, commencé avant l'âge qui justifierait normalement un pareil mot.

On ne dira pas que la transfiguration poétique a été manquée : elle n'a pas été voulue. Les auteurs ont fait exactement ce qu'ils désiraient; en ce sens, la réussite est com-

plète, et c'est cette réussite même qui pose un problème. Dans quelle mesure la vérité historique suffit-elle pour soutenir, ou mieux pour *animer*, au sens le plus actif de ce mot, un drame historique ? Dans quelle mesure ce Shakespeare humain n'est-il pas trop humain pour le théâtre ? Même si le cas Shakespeare n'est plus un mystère historique — et les thèses de la comtesse de Chambrun semblent très fortes —, la personne et la grandeur de Shakespeare restent un mystère spirituel. C'est ce mystère que nous ne sentons pas à l'Odéon, en partie, d'ailleurs, à cause d'une interprétation plus précise que poétique.

Le dialogue est riche; sous chaque réplique, il y a un fait; loin d'être encombrante, cette érudition toujours présente donne du poids au texte sans l'alourdir. Point de fausses notes. Le portrait du grand Will a été peint avec une espèce de tendresse : cette œuvre très intelligente est loin d'être une œuvre froide. Quelques beaux décors de M. André Boll qui auraient tous dû être conçus dans le style du dernier. La partition de M. Cadou, composée avec de vieux airs, mériterait un public comprenant que la musique de scène fait ici partie de la pièce.

Henri Gouhier.

La Chartreuse de Parme

M. Henri Martineau place le centenaire du roman de Stendhal ntre le 16 août 1938 et le 6 avril 1939. Le 20 mars 1939 l'Opéra eprésentait pour la première fois *La Chartreuse de Parme*, opéra n quatre actes et dix tableaux d'Henri Sauguet sur un livret 'Armand Lunel. Hommage du lyrisme à ce passionné d'art lyrique. Stendhal aurait adoré cette pure expression des nobles seniments et cette loge de la Scala qui chante avec « toute l'âme e l'Italie »; il aurait apppelé sublime l'adieu déchirant de Farice à Clélia dans le décor de Sainte-Marie-de-la-Visitation éclaiée *a giorno*.

Les auteurs sont parvenus à exprimer lyriquement l'œuvre de tendhal sans la trahir et sans être étouffés par elle, c'est un are mérite. Armand Lunel a fait un découpage très adroit, il emble qu'on ne pouvait en réaliser un meilleur. Il est impossible ependant de ne pas regretter les inévitables sacrifices qu'il a dû aire.

Je crains, tout au moins pour ses débuts, que l'œuvre magniique d'Henri Sauguet souffre un peu de cette cassure, de ces rigines trop difficiles, mais il est indiscutable que le sujet et le exte l'ont profondément inspiré, et je suis assuré que, la musiue triomphant bientôt de cette entrave, son opéra connaîtra une lorieuse carrière.

C'est en 1927, à Monte-Carlo, lorsqu'il faisait répéter *La Chatte* ux Ballets Russes de Diaghilew qu'Henri Sauguet décida d'érire un opéra sur un livret qu'Armand Lunel tirerait de la *Chartreuse*. Il a travaillé dix ans à son œuvre qui est pourtant 'une parfaite unité d'inspiration. L'ensemble a été orchestré en n an. La progression dramatique est constante, depuis la preière rencontre, légère, jusqu'à l'adieu final d'une infinie désesérance.

Sans introduction, et je regrette qu'Henri Sauguet n'ait pas lacé au fronton de sa partition une « ouverture » brillante ou ramatique, le rideau découvre le premier tableau : sur la route e Côme à Milan, Fabrice, qui fuit avec la comtesse, rencontre Clélia et son père arrêtés par les gendarmes. L'émotion heureuse e cet incident est traduite par un petit ensemble exquis, entre n chœur de gendarmes et une chanson à boire.

Un interlude plein d'esprit nous conduit à la Scala de Milan. Les mêmes personnages, puis le comte Mosca se retrouvent dans une loge, et bientôt c'est la scène de la Scala sur laquelle est dansé un ballet. Tandis que les tutus blancs lient et délient leurs groupes baignés de lune devant un décor romantique, la comtesse et les invités réunis dans sa loge chantent l'amour et la passion dont leur cœur déborde en un quintette d'un effet ravissant, empli « d'ardeur et de mélancolie ».

Une coupure sévère, qui déséquilibre l'ouvrage, nous prive, depuis la quatrième representation, d'un tableau situé au palais Sansévérina, à Parme, tableau psychologiquement indispensable pour expliquer l'état d'âme de Fabrice et la fugue au cours de laquelle il tuera Giletti.

C'est donc tout de suite la trattoria où Théodolinde chante une berceuse charmante. Fabrice survient, blessé. Il est reconnu par un ancien cocher de sa tante qui l'aide à se déguiser, il fuira vers Ferrare, mais avant de partir, ému par l'aventure il écrit à Gina et chante alors son trouble et ses regrets, sa vaine poursuite de l'amour.

Fabrice est arrêté, voici la cour de la prison de Parme où dès son arrivée il est brutalisé par Barbone. Il aperçoit Clélia angoissée.

Et voici la terrasse où Clélia vient soigner ses oiseaux, et le sommet de la tour Farnèse où Fabrice est enfermé. Un très heureux décor encadre le duo des deux amants qui est d'une invention mélodique très prenante.

Puis c'est la nuit de l'évasion, Fabrice est désespéré. Au pied de la citadelle on chante une sérénade, c'est le marquis Crescenzi qui la donne pour Clélia; celle-ci arrive haletante, apportant les cordes préparées pour la fuite de Fabrice. Un duo passionné, dont le rythme se resserre comme une étreinte, précède son départ et, tandis qu'il descend, Clélia en prière fait le vœu de ne plus le revoir s'il est sauvé.

Il est sauvé, et le premier tableau du dernier acte nous le montre à Locarno avec Gina. Tableau d'une fraîcheur délicieuse bien que paralysé par des coupures. Mosca survient, annonce les événements révolutionnaires de Parme et le retour possible. Fabrice part aussitôt.

C'est la nuit, dans le jardin de Clélia. Fabrice vient pour la dernière fois, et ce duo du renoncement se termine sur des accents d'une inexprimable tristesse.

Dernier tableau : c'est « le sermon aux lumières ». Dans Sainte-Marie-de-la-Visitation emplie de monde, Mgr del Dongo va prêcher pour la dernière fois « sur la pitié qu'une âme généreuse doit avoir pour un malheureux même s'il est coupable », puis il se retirera à la Chartreuse de Parme. Le texte du sermon est celui de Stendhal; pendant l'interruption, on apporte le fauteuil de la marquise Crescenzi, la voici elle-même, Fabrice lui dit un

ref et douloureux adieu tandis qu'aux voix des solistes s'unit ın chœur large et la tonalité heureusement choisie de *do* mineur e résout en majeur sur l'accord final.

Ce finale, qui fut écrit en dix jours, est d'une haute intensité Iramatique. Il est toujours difficile de placer à l'opéra des scènes l'église, certes on est habitué au premier acte de *Tosca* qui monre une église dans laquelle on s'embrasse beaucoup, à la scène le *Faust* dans une église où Satan lui-même apparaît, mais ici le énor vêtu en évêque monte en chaire et prêche en chantant... 'inspiration d'Henri Sauguet est si belle que pas un atome de ;êne ne parcourt le public, on a quitté le plan matériel du héâtre et le souffle qui anime ce tableau pathétique est si poi;nant que la scène a fait, dès le premier soir, une puissante mpression. C'est sans doute la plus éclatante victoire d'Henri auguet sur les difficultés que dressait devant lui l'expression ıusicale du chef-d'œuvre de Stendhal, c'était la difficulté suırême et c'est la page la plus grande de son œuvre.

Henri Sauguet nous disait que tandis qu'il composait la *Chartreuse* il avait sans cesse présente à l'esprit cette phrase de Stenhal : « Pour les âmes vaniteuses et froides, le compliqué et le ifficile c'est le beau. » C'est bien en effet la devise qu'il pouvait hoisir; sa musique nous touche le cœur de la façon la plus pure, ı plus directe, et la qualité de notre émotion ne nous trompe as sur la profondeur de son inspiration.

C'est une musique inspirée, sans développements formels, sans ystèmes. Une atmosphère musicale enveloppe chacun des personıages, non par le procédé d'un leitmotiv ou même d'un thème omme celui qui, dès les premières mesures du prélude de *Pelćas*, nous annonce que Mélisande est en scène. Le climat musical ropre à chacun des personnages évolue avec lui et s'intensifie vec le drame. Gracieuse et spirituelle pour les premiers tableaux, ı musique devient passionnée et douloureuse lorsque l'intrigue ɔ noue.

La forme unit heureusement le drame lyrique et l'opéra, joinant à la déclamation lyrique le charme des airs et des ensemles. Les personnages chantent, et la phrase que leur confie enri Sauguet est si juste et si naturelle qu'ils ne pourraient, mble-t-il, avoir d'autre expression de leurs sentiments, ils vent musicalement, et, comme ils ont des âmes belles, tendres passionnées, leur chant est mélodieux, émouvant et sincère.

Largement mélodique, pas un instant vulgaire, cette musique mple et simplement écrite atteint, aux moments pathétiques, ne envolée saisissante.

On a dit que l'œuvre contenait des longueurs. Elle est longue, est tout autre chose. Henri Sauguet avait quelque chose à expri-er qui s'exprimait en quatre heures et demie au cours des-

quelles l'ennui ne vous effleurait point. On dit que le public ne vient pas à l'Opéra à 19 h. 30. Le mauvais public arrive toujours en retard, même si l'opéra commence à 21 heures, et le public qui aime l'opéra est toujours à l'heure. Le bon ton a depuis longtemps imposé aux snobs des longueurs qui commencent à 19 h. 30 et pour lesquelles ils arrivent à l'heure, bien qu'ils y souffrent un ennui mortel encore inavoué.

On a donc assez fortement mutilé la partition d'Henri Sauguet; le mauvais public y a gagné de pouvoir être en retard avec une demi-heure de plus, l'œuvre y a perdu, le public aussi. L'auteur aurait sans doute allégé petit à petit certains tableaux, condensé certaines scènes. Il y a là une sorte de mise au point, un fini, qui ne peut se faire qu'après plusieurs représentations.

A l'époque où la critique reproche aux compositeurs contemporains de manquer de souffle et de n'écrire plus que de petites œuvres, ceci est une curieuse contradiction — plus curieuse encore si l'on constate que l'esprit de notre époque semble bien plus que jadis susceptible et respectueux sur le chapitre des œuvres exécutées dans leur forme originale. Interprètes et public ne parlent plus que d'auditions intégrales. On se glorifie de représenter enfin *Don Juan* conformément au manuscrit de Mozart, de donner le vrai *Boris*, la véritable *Mireille*, et l'on exige des contemporains le regrettable sacrifice! Est-ce une loi inévitable et dans combien d'années, pour un public enchanté de venir plus tôt à cette occasion, l'Opéra nous rendra-t-il une *Chartreuse* intégrale, rétablissant dans une mise en scène meilleure la fête chez la Sansévérina, le chœur des bateliers et l'air de Fabrice au tableau de Locarno ?

M. Jacques Rouché a doté l'œuvre d'une très heureuse distribution.

Une présentation scénique luxueuse place l'ouvrage dans dix très beaux décors de M. Jacques Dupont.

Les amis de l'opéra se posaient une question inquiète devant la désaffection du public pour un genre qui n'a plus en ce moment la faveur de jadis. Je pense que ce n'est que la conséquence d'un état d'esprit passager, et que l'expression lyrique des passions attirera toujours à l'Opéra les cœurs enthousiastes.

Mais à ceux qui pensaient que le genre mourait parce qu'il n'avait plus d'auteurs, Henri Sauguet vient de donner une magnifique réponse. Il a prouvé qu'il était un très grand compositeur lyrique d'aujourd'hui, il vient d'écrire un opéra français dégagé des influences qui paralysaient l'essor de la musique dramatique. Son œuvre est humaine et émouvante, elle n'est pas difficile par snobisme, elle est mélodique, non par facilité, mais par sincérité, elle est grande et noble.

PAUL FRÉCHET.

MOIS ARTISTIQUE : JUIN

1. — Au Palais de Chaillot le Salon des Tuileries, Salon d'Automne de printemps. — Musée des Colonies, bon reportage du Sud Algérien, par Bouviolle. — Les « Artistes Français » protestent contre les artistes du Palais de la France à New-York. Jalousie de confrères...

2. — Peintures mâles et âpres de Christian Caillard, galerie Bernier.

6. — Le sculpteur cubiste Henri Laurens, galerie Pierre. — Bel ensemble de Lhote, galerie Pittoresque.

7. — Le jeune maître Louis Antral, peintre et écrivain d'art sensible et profond, meurt à quarante-trois ans. Une vraie perte. — Siegfried Boës, curieux dessinateur de bijoux, meurt, plus jeune encore.

10. — Musée des Monuments Français, très instructive et amusante rétrospective du cinquantenaire de la Tour Eiffel. — La statue du maréchal Joffre, par Réal del Sarte, est inaugurée devant l'École Militaire. Une statue de plus.

11. — *L'Indifférent* de Watteau est volé au Louvre. Trop peu de gardiens ou trop de salles et trop d'œuvres ?

12. — Galerie de la Cité, paysages de Paris avec Clairin, Corneau, Degaine, Lotiron, Sigrist, pleins de qualités.

13. — On annonce de Moret-sur-Loing la mort de l'aquafortiste Léopold Robin, des Artistes Français. — L'Association Blumenthal, toujours variée, montre, à la galerie Beaux-Arts, son exposition de Bruxelles.

15. — Hermine David, fée angélique, chez Lucy Krohg.

16. — André Trèves et « la fièvre qui le tenaille sans répit » (Paul Colin), galerie de Berri. — Simone A. Megglé et « l'appel insurmontable de la Voix Intérieure aussitôt écoutée » (Dr J.-C. Mardrus), galerie Barreiro.

19. — Mort, à soixante-neuf ans, du statuaire Jean Boucher, né à Cesson (Ille-et-Vilaine); prix National en 1901, membre de l'Institut en 1936, il a modelé le Renan de Tréguier, le Desmoulins du Palais-Royal, le Galliéni des Invalides, etc..., etc... Homme sympa-

thique, statuaire pittoresque. — Les peintres Maurice Guy-Loë et Henri Portal sont lauréats de la Fondation Fragonard.

20. — Galerie Charpentier : l'Extrême-Orient par Mme Lou-Albert-Lasard, « notations véridiques » (Albert Sarraut); les claires et originales compositions de Raymond Gid.

22. — Rénovation de la fête foraine sous la Tour Eiffel, grâce à l'Art des Fêtes. Les peintres Touchagues, Paul Colin, Ortega, André Barsacq, Claude Siclis, Yves Bonnat, Jannot, Suzanne Tourte, Romain Jouve, le sculpteur Carl Longuet, etc..., décorent des baraques. Initiative heureuse à développer. — L'étrange et célèbre Ensor, galerie des Beaux-Arts.

23. — A Carnavalet et à l'Orangerie des Tuileries, commémoration du 150e anniversaire de la Révolution par deux remarquables expositions.

24. — Le peintre Marie-Augustin Zwiller, né à Didenheim, doyen des Artistes Français, meurt à quatre-vingt-huit ans.

27. — Mort du statuaire Alix Marquet, né à Oudan (Nièvre); prix National en 1907, vice-président des Artistes Français, il était l'auteur d'un *Sisyphe.* — Mort de P.-G. Rigaud qui peignit nombre de cathédrales, et qui était né à Bordeaux en 1874. — Au palais des Archives, inauguration du Musée de l'Histoire de France, riche de documents. — Galerie Charpentier, deuxième exposition des Artistes Japonais de Paris.

28. — Mort du décorateur Henri Rapin.

29. — M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, préside la distribution des prix du Salon : « *Nous entendons*, dit-il, *témoigner notre sollicitude à une carrière qui prend l'élève à l'école et, par tout un système progressif de mentions et de récompenses, le guide vers Rome et vers l'Institut.* » Parmi les médailles de bronze, la reine Élisabeth de Belgique, statuaire.

30. — Georges Braque reçoit, à l'Exposition de San-Francisco, le premier prix du concours des Artistes Vivants, 2500 dollars. — Vente, à Lucerne, de cent vingt-cinq œuvres modernes rejetées par les musées allemands étant considérées par le chancelier Hitler comme d'un art « dégénéré ». Van Gogh atteint 1 million et demi, Gauguin un demi-million, Picasso 700.000 francs, Matisse 70.000 francs.

GASTON POULAIN.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).